SOUVENANCE ANABAPTISTE

MENNONITISCHES GEDÄCHTNIS

BULLETIN DE LIAISON DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION FRANCAISE
D'HISTOIRE ANABAPTISTE - MENNONITE

Parution annuelle - numéro 11-1992

- L'Association est affiliée à la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace.
- Elle est inscrite au registre des associations du Tribunal d'Instance de Colmar sous le numéro 58 volume XXXI.
- Immatriculation ISSN : 0769 - 1734

Montant de la cotisation annuelle donnant droit au bulletin : 100,00 F

Membres bienfaiteurs : au-delà de 100,00 F

Pour tout ce qui concerne ce bulletin, on peut écrire à :

- Claude JÉRÔME, membre du Comité
  1 Kroettengass
  67560 ROSHEIM 88.50.46.48
- Jean ROTT, membre du Comité
  5 rue J.J. Rousseau
  67000 STRASBOURG 88.36.23.38

Pour tout ce qui concerne l'AFHAM, on peut écrire à :

- Jean-Jacques HIRSCHY, Président de l'AFHAM
  48 rue de la République
  68000 INGERSHEIM 89.27.05.25.
- Willy HEGE, Vice-président de l'AFHAM
  57 route de Carspach
  68130 ALTKIRCH 89.40.94.66
- René EYER, trésorier de l'AFHAM
  6 rue Rohan
  67230 BENFELD 88.74.40.92

Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs. Leur reproduction est interdite sans l'autorisation préalable de la Rédaction.

Le sommaire du présent numéro se trouve page 5

EDITORIAL

Nous vivons à une époque où le public est gâté, difficile et exigeant. La presse, comme tous les autres moyens de communication, a beaucoup évolué depuis la première parution de notre annuaire en 1982. Place n'est plus -faut-il le regretter ?- à l'amateurisme, à l'artisanat, même s'ils sont désintéressés.

Conçu par une équipe de passionnés de l'histoire anabaptiste, rédigé par une équipe de bénévoles que nous remercions au passage, notre bulletin se devait de suivre ce mouvement d'amélioration de son "look".

Grâce à Mireille et Thierry Hückel, nos "imprimeurs - maison", grâce aussi aux progrès de l'informatique - bureautique, cette onzième mouture de "Souvenance" est griffée par le renouveau de la présentation. A vous de nous dire, chers lecteurs, si elle vous convient.

Par contre, le contenu du sommaire reste fidèle à la tradition, mêlant contributions de fond plus ardues et articles "grand public" plus faciles à lire.

En 1993, l'on fêtera le 300ème anniversaire de l'existence du mouvement amish, créé en 1693 par Jacob Amman à Sainte-Marie-aux-Mines.

Les échos de cette célébration dépasseront largement nos étroites limites locales, nous en sommes convaincus. A cet égard, l'article de Robert Baecher intitulé : "**1712 : enquête sur une date capitale**" qui livre les vraies raisons du fameux édit d'expulsion des anabaptistes préfigure les données nouvelles qui seront annoncées lors de ce colloque international.

A l'occasion de cette rencontre, dans laquelle notre comité va beaucoup s'investir, nous espérons retrouver bon nombre de nos lecteurs curieux de l'histoire locale ou à la recherche de leurs racines.

Claude JÉRÔME

CREDIT ICONOGRAPHIQUE

Albrecht RISSLER (d'après Auguste DUBOIS) : page 27.
Jean HEGE : pages 8, 10, 18.
Claude JÉRÔME : pages 71, 93.
André NUSSBAUMER : page 21.
Claude PIERRET : pages 71, 74, 70.
Terry L. TROYER : pages 31, 33.

SOMMAIRE

- Editorial - Claude JÉRÔME 3
- Sommaire 5
- Die Bauere - anonyme 6
- Assemblée générale 1991 de l'AFHAM à Strasbourg - Ernest HEGE 7
- Bref voyage à travers Strasbourg - Elie PETERSCHMITT 9
- Les anabaptistes à Strasbourg au XVI^{ème} et au début du XVII^{ème} siècles - Jean ROTT 11
- La nouvelle assemblée mennonite de Strasbourg - René EYER 16
- A l'occasion du 40ème anniversaire de la chapelle mennonite de Bourg-Bruche - André NUSSBAUMER 19
- Un embryon de registre paroissial de la fin du XVI^{ème} siècle pour les localités de Wihr-au-Val, Zimmerbach et Walbach (Haut-Rhin) - Michel SCHMITT 22
- Nouvelles données sur Salm et son Ancien - Claude JÉRÔME 24
- Anabaptistes et mennonites : une bibliographie française - Claude BAECHER 28
- Die Entdeckung von 3000 Alt-Emmentalern - Jost AUF DER MAUR 30
- 1712 : Enquête sur une date capitale - Robert BAECHER 35
- Les amish dans un manuel d'anglais de 3ème - Claude JÉRÔME 54
- Persistance de caractéristiques amish chez les mennonites de France - Michel WIDMER 55
- Les anabaptistes dans l'ancienne seigneurie de Bourscheid et dans le village proche de Zilling - Jean-Claude et Christine KOFFEL 61
- Ouvrages sur les anabaptistes-mennonites parus récemment - Lydie HEGE 75
- Un anabaptiste conscrit de 1813 - Claude JÉRÔME 77
- Aus dem Elsass nach Bayern : Die Augsburger und Güngerich von Wellenburg - Hermann GUTH 79
- La fausse "vraie anabaptiste" de Truttenhausen - Claude JÉRÔME 92
- Etudes en rapport avec les Houtteriens et la communauté des biens - Claude BAECHER 94
- Un anabaptiste à Altenheim au milieu du XVI^{ème} siecle - † Louis-Charles WILL 96
- A l'occasion du 300ème anniversaire du mouvement Amish : le colloque international de Sainte-Marie-aux-Mines (du 19 au 21-8-1993) - Claude JÉRÔME et Diether Götz LICHDI 97
- Notes de lecture - Michel WIDMER 99
- Courrier des lecteurs 101
- Ouvrages et fascicules disponibles - Jean HEGE 102

DIE BAUERE

Wann's net fer unsre Bauere waer,
Was waer dann unsre Marrick ?
Mir hedde nix zu fresse meh
Und sell waer drum zu arick !

Die Bauere bringe alles bei,
Du brauchscht dich gaar net griwwle,
Die bringe gross un gleene Sei
Un gross un gleene Zwiwwle.

Wann uff der Marrick gebscht besser acht,
Wann Fleesch witt fer zu koche..
Es waar noch nie ken Ox geschlacht
Das Fleesch hot unni Gnoche.

Datt sin aa Fisch uff sellem Disch,
Wann witt dann kannscht sie hohle :
Die Dickkepp sin die Katzefisch,
Die langi sin die Ohle.

Un Lewwerwascht, guck uscht wie viel !
Of course, sell kann mer denke,
Un wann mir Lewwer hawwe will,
Dann losst mer Brotwascht henke !

Sie hen aa Welschhinkel, Ende, Gense
Deel dot und deel noch lewwich..
Un deel sin groppt bis an die Schwenz,
Die andre sin im Kewwich.

Ce poème faisant l'éloge du paysan en dialecte de Pennsylvanie nous a été communiqué par Joseph BACHER des Quelles (Bas-Rhin). Il l'a retrouvé sur une coupure de journal jaunie sans date dans ses archives privées.

ASSEMBLEE GENERALE 1991 DE L'AFHAM A STRASBOURG

Invités par l'assemblée mennonite de Strasbourg, les membres de l'AFHAM se sont réunis en Assemblée Générale dans la salle de la rue Wimpheling, le lundi de Pentecôte 20 mai 1991.

A 9 h 30 le président, Jean-Jacques HIRSCHY ouvre la séance, il souhaite la bienvenue à la nombreuse assistance et fait remarquer qu'il s'agit de la onzième Assemblée Générale de l'AFHAM. En même temps, cette journée est une rencontre franco-allemande puisque les membres de l'association d'histoire mennonite allemande sont également à Strasbourg pour leur A.G. et pour un contact fraternel avec la France.

En tant que représentant de l'assemblée mennonite de Strasbourg, Georges Moser apporte une méditation dans laquelle il invite l'assistance à se souvenir de l'histoire biblique et du plan de Dieu pour les hommes.

Le Président annonce que 30 membres actifs ont signé la liste de présence.

Rapport d'activité par Willy HEGE :

a) La visite du Geschichtsverein qui à cette heure fait une sortie dans les Vosges pour visiter le Salm.

b) L'AFHAM a participé à l'achat des plaques de cuivre, miraculeusement retrouvées, ayant servi à l'impression du martyrologue, édité en 1780 à Pirmasens, par Hans Nafziger. Ces plaques feront partie d'une exposition itinérante qui viendra aussi en Europe.

c) Au collège de Goshen aux U.S.A., on travaille sur le registre de l'assemblée de Montbéliard qui sera transcrit et édité.

Rapport Financier par René EYER :

Elie Peterschmitt, chargé de la révision des comptes, invite l'assemblée à donner quitus au trésorier. Il fut proposé qu'à l'avenir, un résumé des comptes sera publié. La cotisation est fixée à 100 F pour l'année 1992 pour les membres actifs. Souvenance sera vendu pour 80 F aux non-membres.

Ces décisions furent votées à l'unanimité.

L'Assemblée Générale vote également à l'unanimité moins deux abstentions, la modification des statuts proposée par le Président. Le nouveau texte de ces statuts est à la disposition de toute personne intéressée.

Willy Hege signale qu'en 1993, cela fera trois siècles que le schisme amish a eu lieu en Alsace. Il pose la question si nous devons, à cette occasion, organiser, à l'échelle internationale, une rencontre ou conférence ou autre manifestation. Une décision sera prise à la prochaine A.G.

La parole est ensuite donnée à M. Enninger et Mme Wolf, professeurs à l'université d'Essen (Allemagne). Mme Wolff présente la brochure concernant les cimetières anabaptistes en France et parle de son projet d'étude de l'évolution des langues, allemande, suisse et française parmi les mennonites. Un questionnaire sera distribué.

Suite à une invitation de l'assemblée de Lunéville, la prochaine A.G. de l'AFHAM pourrait avoir lieu en Lorraine à Herbévillers.

Ernest Hege signale qu'il y a maintenant à Valdoie un lieu pour la conservation et le classement des archives mennonites.

A 11 heures, l'A.G. entend un exposé sur l'assemblée mennonite de Strasbourg par René EyerR et ensuite un aperçu historique sur les anabaptistes au XVI^{ème} siècle à Strasbourg, par Jean Rott.

Jean-Jacques Hirschy remercie, en terminant, l'assemblée de Strasbourg pour son aimable accueil.

Ernest HEGE



L'A.G. de l'AFHAM dans les locaux de la rue Wimpheling à Strasbourg l'après-midi du 20 mai 1991

A l'occasion de l'A.G. 1991 de l'A.F.H.A.M. :

BREF VOYAGE A TRAVERS STRASBOURG

Il est évident qu'une visite de Strasbourg limitée à 2 heures dans l'après-midi du lundi de Pentecôte avec présentation musicale, ne pouvait qu'être très ciblée. Dans cette conception, les participants ont gravi sous la conduite de J. Rott la terrasse du barrage Vauban d'où l'on jouit d'une très belle vue sur le vieux Strasbourg. Le barrage qui gardait l'entrée de l'Ill, rivière principale d'Alsace, a été construit sur les indications de Vauban entre 1681 et 1688 ; il a été surélevé après 1870. Dans les galeries intérieures sont conservées des copies en plâtre de nombreuses statues de la cathédrale. Dominant la rivière on voit au premier plan les anciennes tours de fortifications datant du XIII ème siècle. J. Rott a évoqué la cage de fer, prison du Moyen-Age, qui y existe encore. Un peu plus loin s'élève la Commanderie des Chevaliers de St-Jean datant du XVI ème siècle ; à cette époque le couvert et le gîte y étaient gratuits. Depuis 1741 jusqu'à ces dernières années, le bâtiment servait de prison de femmes. Au loin se dresse la Cathédrale qui présente sa riche façade occidentale dominée par l'unique flèche, symbole de la ville.

St-Thomas et son magnifique orgue Silbermann étaient le deuxième but de l'après-midi. Cette majestueuse église-halle est le sanctuaire principal de l'Eglise luthérienne d'Alsace-Lorraine. Sa façade occidentale datant du début du XIIIème siècle est encore très romane, son choeur et ses cinq nefs de la fin du XIIIème et du début du XIVème siècle présentent une très pure architecture gothique. Après avoir évoqué rapidement la chapelle des Evangélistes construite juste avant la Réforme -d'où son nom-, le tympan de St-Thomas de 1225, le sarcophage de l'évêque Adeloch de 1130, enfin le Mausolée du Maréchal de Saxe de 1777, fragment de l'histoire des huguenots français, E. Peterschmitt pouvait passer à la partie musicale de la présence de l'A.F.H.A.M. dans cette église.

Le grand orgue achevé en 1741 par Jean André Silbermann a été, après bien des vicissitudes, ramené en 1979 à sa sonorité ancienne grâce au génie d'Alfred Kern et de son équipe ; il est un des plus beaux de la région à la mesure de son splendide buffet. Le regretté Théo Nussbaumer et sa soeur Eliane ont animé à plusieurs reprises des veillées "Marchons vers le dimanche" et des concerts, en particulier ceux organisés à l'occasion de la Conférence Mennonite Mondiale de 1984[1]. L'organiste était Etienne Jacquot, organiste titulaire de l'Eglise réformée St-Paul (le signataire était aux claviers à l'occasion du culte d'inauguration du foyer Sattler le 27 juin 1978). Le programme présenté par E. Jacquot et commenté par E. Peterschmitt était conçu pour mettre en valeur autant la musique que l'instrument. Après des pages de Nivers, compositeur français (1630-1714), des compositions un peu légères italiennes du XVIIIème siècle, la parole fut donnée à J.S. Bach. Après une fantaisie en Ut, les assistants furent invités à chanter deux versets du choral "Wer nur den lieben Gott lässt walten" encadrés par des préludes sur le même thème. Pour clore cette présentation, Etienne Jacquot, dont la mère de son épouse

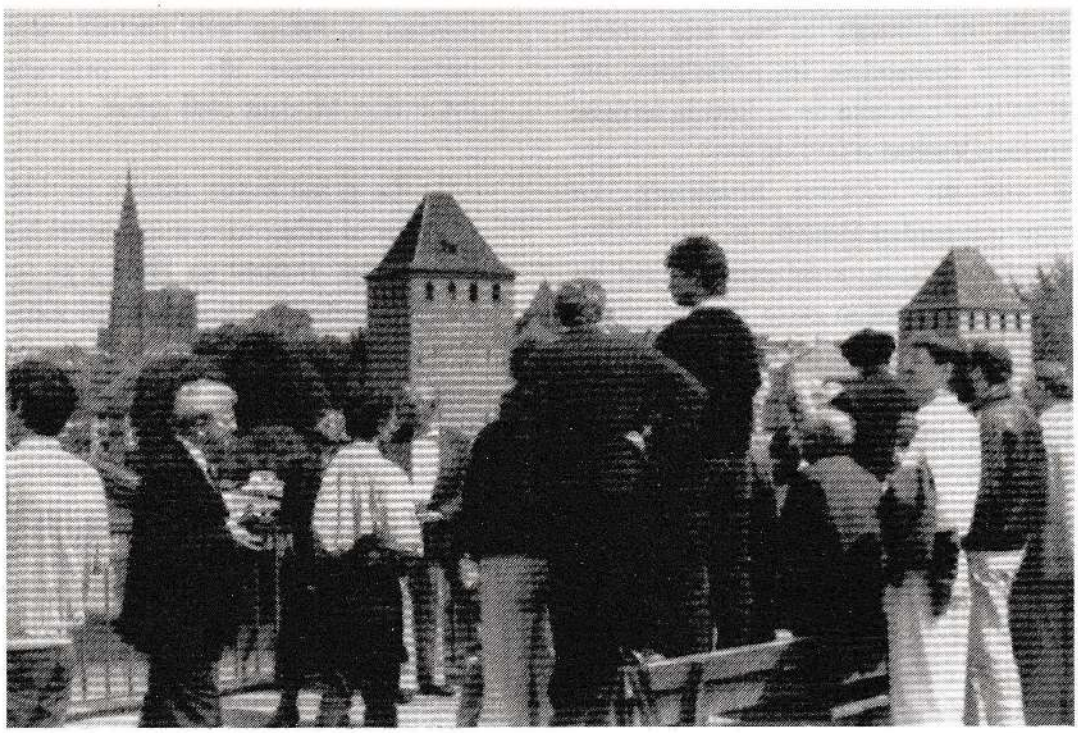
---

[1]La cassette Nussbaumer est disponible Maison de l'Evangile, 25 chemin du Petit Pont, F-68200 MULHOUSE.

Frédérique est une Wurgler du Schneckenbusch -on reste en famille-, avait choisi la fantaisie sur le choral "Jesus Christus, unser Heiland". Dans cette oeuvre, Bach met en musique chaque ligne de ce beau choral de Sainte Cène "Jesus Christus unser Heiland der von uns den Gotteszorn wand, durch das bitter Leiden sein, half er uns von der Höllen Pein".

Une collation offerte au Foyer Sattler donna l'occasion d'échanger les sentiments d'amitié et des informations entre les amateurs d'histoire réunis pendant cette belle journée.

Elie PETERSCHMITT



Jean Rott fait découvrir Strasbourg du haut de la Terrasse panoramique des Ponts Couverts.



LES ANABAPTISTES A STRASBOURG AU XVIème ET AU DEBUT DU XVIIème SIECLES

APERCU HISTORIQUE

Au XVIème siècle, Strasbourg a été un des centres les plus importants de l'anabaptisme. A quoi cela tenait-il, et comment cela s'est-il manifesté ?

Voyons donc d'abord le milieu dans lequel les faits se sont passés. Strasbourg, avec ses 20-25000 habitants, était alors une des plus grandes villes de l'Empire, située au croisement des routes, avec son pont sur le Rhin et la navigation sur ce fleuve et sur l'Ill. Elle vivait avant tout de son commerce (exportation du blé et du vin d'Alsace) et de sa foire de la Saint-Jean d'été qui attirait les marchands venus de toute l'Europe centrale et occidentale.

Elle était ville libre d'Empire, envoyait directement ses délégués aux diètes impériales. Sa constitution de 1482 assurait aux représentants des corporations les deux tiers des voix dans le sénat et les chambres viagères des XIII et XV, le tiers restant des places étant réservé aux membres de la noblesse. C'était donc une combinaison équilibrée de "démocratie" et d'"aristocratie", dont Erasme fit l'éloge bien connu. La ville avait la juridiction sur ses habitants et jouissait du privilège du libre accès (le "freie zug"), qui lui permettait de recevoir comme habitants tous les immigrés, même les serfs s'ils n'étaient pas réclamés dans un an par leur seigneur. Les nouveaux arrivés plus aisés étaient reçus comme "bourgeois" ("burger") ayant seuls les droits politiques, tandis que les moins fortunés étaient inscrits comme "manants" ("schultheissenburger") par le schultheiss épiscopal resté en ville, sans que le sénat pût intervenir dans leur admission : ce qui fit que bien des anabaptistes purent résider comme manants à Strasbourg, si ce n'est clandestinement dans une ville aussi peuplée.

Dans le domaine spirituel les sermons de Geiler et la critique des abus dans l'Eglise par Brant, Wimpheling et Erasme avaient préparé les esprits à une nécessaire réforme de l'Eglise. Aussi l'appel de Luther à partir de 1517, répercuté par l'imprimerie si active à Strasbourg, et par la prédication, évangélique à partir de 1521, de Matthieu Zell, le curé de la cathédrale, saisit-il bientôt une partie importante de la population. A partir de 1523 Zell fut secondé par trois autres réformateurs, Capiton, Bucer et Hédion. Dès cette année l'assistance publique fut organisée sur une base exclusivement municipale, et au printemps 1524 le magistrat s'arrogea le droit de confirmer les pasteurs élus par les paroisses. Enfin en septembre de la même année une émeute populaire mit fin à toute résistance catholique ouverte dans la ville.

Il n'est donc pas étonnant qu'à partir de 1523 Strasbourg soit devenue un lieu de refuge, la "ville de l'espérance", le "havre de justice" pour les persécutés de la foi, les évangéliques, comme les anabaptistes. Pour ces derniers d'autres facteurs jouaient encore en leur faveur. Tous les réformateurs strasbourgeois n'étaient pas absolument convaincus de la nécessité du baptême des enfants et penchaient plutôt vers la conception commémorative et communautaire de la cène, qui sera celle de l'anabaptisme. De plus, avant tout persuadés

que la pratique d'une vie chrétienne primait les discussions dogmatiques, les prédicateurs strasbourgeois avaient une oreille ouverte pour l'exigence anabaptiste d'une discipline ecclésiastique sévère, d'une charité fraternelle et d'une éthique économique vraiment chrétiennes. Mais, surtout, comme le Magistrat, ils étaient convaincus que la foi ne pouvait pas être imposée par la force, mais uniquement par la persuasion, par des entretiens ou des colloques ouverts.

Pour le Magistrat ce qui importait, c'était la paix dans la cité : aussi longtemps que la profession d'une foi divergente ne venait pas troubler l'ordre public, le sénat laissait faire. Ne voyait-on pas côte à côte le culte catholique et le culte réformé, du moins jusqu'en février 1529, où la célébration de la messe fut interdite ? N'y aurait-il pas de place pour l'anabaptisme ? C'eût été la conclusion logique de ce que déclarait un petit groupe d'intellectuels humanistes, tels Brunfels, Sapidus, Engelbrecht ou Schultheiss, qui déniaient à l'autorité civile tout pouvoir en matière religieuse.

Seulement voilà : par leur interdiction du port des armes, leur rejet du serment et leur refus de remplir des fonctions publiques, les anabaptistes mettaient en cause trois éléments essentiels de la constitution urbaine et de la vie municipale, à savoir le service militaire et du guet, la prestation annuelle au début de janvier du serment au nouveau sénat (le "schwörtag"), et l'exercice obligatoire des charges officielles pour lesquelles on était désigné. Une propagande par trop zélée pour ces trois rejets, la réunion en conventicules particuliers et l'émergence de tendances radicales rendaient les anabaptistes suspects au Magistrat qui voyait en eux la résurgence des révolutionnaires de la sanglante Guerre des Paysans. Ce fut encore pis en 1533, quand Melchior Hoffman se mit à proclamer que Strasbourg serait la nouvelle Jérusalem et quand en mars 1534 ses partisans se rendirent maîtres de la ville de Münster en Westphalie. Cependant, à la différence de la législation draconienne d'Empire, le baptême des adultes ne fut jamais puni de mort à Strasbourg, mais seulement par le bannissement, ce qui était déjà suffisamment dur. Les deux seuls cas où il y eut exécution de non-conformistes religieux, ce fut d'abord celui du gainier Thomas Saltzmann, décapité en décembre 1527 comme blasphémateur pour avoir nié de façon provocante la divinité et le mérite de Christ ; l'autre cas fut celui de Claus Frey, pelletier et anabaptiste visionnaire, noyé en mai 1534 comme bigame, ayant refusé de reprendre sa femme légitime et de rejeter la personne qu'il considérait comme son épouse spirituelle.

Passons maintenant au déroulement des faits. Et là une remarque préliminaire s'impose : sous le vocable d'anabaptistes... ou de catabaptistes (rebaptiseurs), les actes de l'époque, désignent le plus souvent indistinctement tous les non-conformistes religieux : anabaptistes, bientôt appelés "frères suisses", puis les spiritualistes, les Schwenckfeldiens, les antitrinitaires et les divers genres de visionnaires : tout ce monde avait au moins en commun le rejet de l'Eglise officielle multitudiniste et celui du baptême des enfants.

Au point de vue chronologique la première constatation qu'on fait, est que l'anabaptisme à Strasbourg est essentiellement d'origine suisse. Il est vrai que le terrain avait été préparé dès 1522 par le tribun révolutionnaire Karsthans ; puis par le prédicateur laïque Clément Ziegler, maraîcher à la Robertsau, qui dans des écrits imprimés en été 1524 s'interrogeait sur la valeur du pédobaptisme ; soit enfin par le théologien wittembergeois radical Andreas Karlstadt qui, de passage à Strasbourg en octobre 1524, y propagea ses idées spiritualistes sur la cène et sur l'inutilité du

baptême des nourrissons. Mais le problème anabaptiste ne commença à se poser vraiment à Strasbourg qu'à partir de l'été 1525, où Hubmaier fit imprimer clandestinement dans cette ville son important traité sur le baptême des adultes, et où les premiers anabaptistes, poursuivis en Suisse, ne tardèrent pas à venir se réfugier à Strasbourg. Dès lors à peu près tous les chefs des dissidents allemands, helvètes et autres du second quart du XVI^{ème} siècle et plus tard encore ont passé par notre ville ou y ont même séjourné pendant quelques années. Au début de 1526 ce fut Wilhelm Reublin, puis Hätzer et Denck, ce dernier étant expulsé après une dispute qu'il eut avec Bucer un peu avant Noël 1526. Plus importante, voire fraternelle, fut la rencontre que Michel Sattler eut peu après avec Capiton et Bucer et qui se termina dans une estime réciproque, mais sur le constat d'une opposition radicale entre le concept d'église multitudiniste régi par la loi de charité envers les faibles en la foi et défendu par les réformateurs strasbourgeois, et celui d'une communauté exclusive de professants, prôné par Sattler et soumis à une stricte discipline. Sattler partit alors à Schleitheim près de Schaffhouse, où il contribua largement à la rédaction des "articles de Schleitheim" de février 1527, pendant longtemps normatifs pour les anabaptistes non-violents, et alla ensuite en Souabe pour y missionner et y subir à Rothenburg am Neckar en mai 1527 un affreux martyre, vivement déploré par Capiton et ses collègues.

Le 27 juillet 1527 le sénat de Strasbourg publie son premier mandat contre les anabaptistes, mais se contente d'interdire de les héberger, sans d'ailleurs fixer un tarif d'amende. En été et automne de la même année arrivent de nombreux anabaptistes chassés d'Augsbourg, d'où ils apportent certaines idées radicales et chiliastiques de Hans Hut, qui favoriseront plus tard la réception du message apocalyptique de Melchior Hoffman. En été 1528 se place la venue du spiritualiste Jacob Kautz, mais surtout celle de Pilgram Marbeck, juge déchu des mines du Tirol, qui est bientôt engagé par la ville pour le flottage du bois et qui trouve des adeptes dans le milieu humaniste, notamment le notaire Fridolin Meyger et le maître d'école Johann Schwebel.

En mai 1529 arrive le noble silésien Caspar Schwenckfeld, spiritualiste, animateur de petits cercles d'initiés ; et en juillet le tanneur Melchior Hoffman de Schwäbisch-Hall, venu des régions baltes et de Frise orientale : sous l'influence des prophétesses strasbourgeoises Ursula Jost et Barbara Rebstock, il se convertit à une forme particulière d'anabaptisme chiliastique qu'il propagera avec succès à partir de mai 1530 dans les Pays-Bas. En 1529/31 défilent aussi des dissidents isolés, comme Entfelder, Bünderlin, Sebastian Franck, Campanus, Michel Servet, tandis que le pasteur Wolfgang Schultheiss prône ses idées sur la non-ingérence du Magistrat en matière de religion, et que les imprimeurs Balthasar Beck et Cammerlander éditent plusieurs écrits anabaptistes. Fin 1531 / début 1532 a lieu un long débat oral et écrit entre Bucer et Marbeck, à la suite duquel ce dernier est banni, comme deux ans plus tard son principal collaborateur, le savonnier Leupold Scharnschlager, malgré leurs appels pathétiques à l'esprit de tolérance relative du Magistrat.

En mars 1533, c'est le retour à Strasbourg de Melchior Hoffman, incarcéré dès le mois de mai suivant à cause de sa prophétie que Strasbourg serait la nouvelle Jérusalem, d'où partiraient les 144.000 élus chargés d'établir le royaume de Christ sur la terre. Dès lors on assiste à un net changement d'orientation du Magistrat vers plus de sévérité envers les anabaptistes, encore renforcée par la crise de Münster en Westphalie en 1534/35. En juin 1533 se tient un premier synode de l'église strasbourgeoise,

au cours duquel a lieu une longue dispute entre Bucer d'une part, Clément Ziegler, Hoffman et Schwenckfeld de l'autre ; à la suite de celle-ci Schwenckfeld dut quitter la ville, tandis que Hoffman passera le reste de sa vie en prison. A partir de mars 1534 tous les enfants durent être baptisés dans les six semaines, sous peine d'exil pour les parents, mesure appliquée dans toute sa rigueur et étendue en avril 1535 aux villages d'obédience strasbourgeoise, où elle fut contrôlée lors des visites pastorales instituées alors. Fin 1538, en Hesse, et mai 1539 à Strasbourg, Bucer obtint le ralliement des principaux adeptes de Hoffman à l'Eglise officielle en faisant adopter une discipline ecclésiastique plus énergique et en introduisant la confirmation des catéchumènes, comme succédané du baptême de conversion des adultes. Fin 1543 Hoffman, dont le parti s'est effrité, meurt en prison.

Dans les années 1540 les "frères suisses" réapparaissent plus nettement à l'occasion de la dispersion par la police urbaine de l'une ou l'autre assemblée nocturne qui les réunissait dans les environs de Strasbourg, puisqu'elles n'étaient plus tolérées en ville. On apprend ainsi d'intéressants détails sur leur culte, les sermons, les prières, la prophétie, la cène, le baptême d'adultes, le maniement de la discipline, l'arbitrage des querelles, les rapports avec les frères du dehors, de la Suisse jusqu'aux Pays-Bas et de la Lorraine jusqu'en Moravie.

Pour la seconde moitié du XVI^{e} siècle on a encore le protocole des interrogatoires des non-conformistes de 1556 à 1573 : ce sont en partie des "frères suisses", en partie des Schwenckfeldiens, les premiers ne se recrutant plus que dans le milieu artisanal, tandis que chez les seconds on trouve davantage d'intellectuels. Un cas typique est celui de l'anabaptiste Michel Meckel, serrurier converti à l'anabaptisme suisse en 1572 et finalement contraint de s'exiler définitivement en 1582 après plusieurs rebondissements de son affaire. Pour cette période on a encore la mention de plusieurs conférences générales des frères suisses tenues dans la banlieue strasbourgeoise et réunissant des délégués venus non seulement de l'Allemagne du sud-ouest, de la Suisse et de la Moravie, mais aussi de la vallée inférieure du Rhin et des Pays-Bas. Il s'agissait alors de régler les divergences de doctrine et de discipline surgies entre les "Oberländer" et les anabaptistes mennonites du Nord de l'Empire, les "Niederländer". Il y avait d'abord la question dogmatique de l'humanité du Christ, où les "Niederländer" avaitent adopté la conception professée par Hoffman, que Christ ne tenait pas son corps humain de sa mère Marie, mais l'avait de toute éternité, tandis que les "Oberländer" jugèrent en 1555 et en 1591 inutile de discuter ce point de doctrine dépassant l'entendement humain et complètement accessoire pour mener une vie chrétienne. Plus grave était la controverse concernant le maniement de la discipline communautaire : ceux du Nord étaient beaucoup plus stricts que ceux du Sud dans l'application de la "Meidung" (refus de contact fraternel) en cas d'excommunication par l'assemblée. La question débattue en 1557 s'envenima au point qu'en 1559 les Mennonites du Nord excommunièrent les anabaptistes du Sud jugés trop laxistes. Le conflit ne put être aplani qu'en 1591 par le "Concept de Cologne", dans un sens plutôt favorable à la position des "Oberländer".

Une autre réunion, tenue à Strasbourg en 1568, fixa dans les "Articles de Strasbourg" ("Abrede und verordnungen") les règles de vie des communautés de l' "Oberland" concernant le choix et les devoirs des prédicateurs et anciens, la tenue des assemblées, le mariage avant tout avec un conjoint anabaptiste, la modération dans les prêts d'argent, l'interdiction de la fabrication et du commerce d'articles de luxe, accusés d'introduire l'esprit du siècle dans

les communautés. Ces articles furent confirmés par une conférence à Strasbourg en 1607, puis deux fois encore au cours du XVII^{e} siècle, et repris en majeure partie dans les articles d'Essingen (Palatinat) de 1779. Signalons enfin qu'en 1592 une assemblée réunie à Strasbourg fut en rapport avec les antitrinitaires polonais désireux de se fédérer avec les frères suisses sur la base du baptême des adultes, de la cène et de la discipline ; mais l'accord ne put se faire, les divergences dogmatiques étant trop profondes.

Entre temps, le sénat strasbourgeois, confronté à la Contre-réforme catholique et à la guerre des Evêques, trouva que les anabaptistes ne représentaient plus un danger pour la ville et supprima en 1590 la commission des "Wiedertäuferherren". De toute façon les mentions d'anabaptistes, souvent confondus avec les Schwenckfeldiens, se raréfient à partir du début du XVII^{e} siècle. Ils semblent s'être retirés de la ville et repliés dans la banlieue comme meuniers ou blanchisseurs à la Ganzau ou à Illkirch. Leur présence se laisse encore déceler dans la controverse opposant vers 1612 leur chef, Jacob Mangold, aux Schwenckfeldiens qui lui reprochent son insistance sur le baptême des adultes et sa stricte discipline. On le signale encore en 1640, venant de Westhoffen, puis en 1660 un Jérémie Mangold. Cependant, si réduite fût-elle, la communauté continua à subsister jusque dans la seconde moitié du XIX^{e} siècle, où elle s'éteignit. Ce n'est que tout récemment (en 1975/76) qu'elle a repris vie en ces locaux et a vécu très activement et avec succès l'aventure exaltante du XI^{e} Congrès mennonite mondial à Strasbourg en été 1984.

Pour conclure, on demandera sûrement des précisions sur le chiffre des anabaptistes à Strasbourg au XVI^{e} siècle. Eh bien, vu l'état des sources, il est impossible de donner une réponse précise. On a bien de temps à autre quelques indications, mais qui souvent ne concernent que les réfugiés anabaptistes, dont le chiffre, au moment des grandes persécutions, pouvait atteindre les 1000 à 1500 ; en temps normal le nombre de 200 à 300 pourrait être une moyenne vraisemblable.

Pour terminer, notons que leurs solides institutions communautaires leur ont permis de subsister parmi la multiplicité des non-conformistes religieux et les ont préservés de l'émiettement qui a frappé les autres groupes ou groupuscules, à part les Schwenckfeldiens. En outre leur stricte discipline a été pour l'Eglise officielle à la fois un défi et un modèle permanents sur le chemin idéal des réformateurs vers une cité vraiment chrétienne. Il suffit de rappeler les innovations introduites par Bucer dans les ordonnances ecclésiastiques de Hesse en 1538/39, et son expérience des "Christliche Gemeinschaften" à Strasbourg de 1546 à 1549, où, désespérant du laxisme de l'autorité civile défaillante, il institua dans chaque paroisse multitudiniste, un peu à l'image des anabaptistes, un noyau de confessants agissant comme un ferment, mais organiquement intégré, à la différence du séparatisme anabaptiste, à la vie de chaque communauté paroissiale. Si cette expérience a tourné court à cause de l'exil de Bucer et des retombées politiques de l'Intérim impérial, elle n'en a pas moins été reprise dans son esprit un siècle et demi plus tard par l'alsacien Spener sous la forme du piétisme. En tout cas le mouvement Anabaptiste a contribué pour une bonne part à forcer le Magistrat de Strasbourg de donner à la nouvelle Eglise officielle sa première organisation et ordonnance ecclésiastique de 1534. Enfin n'oublions pas que la fermeté pacifique des anabaptistes dans l'affirmation de leur foi a pu aider à promouvoir auprès des autorité civiles l'idée et la pratique de la tolérance.

Jean ROTT

LA NOUVELLE ASSEMBLEE MENNONITE DE STRASBOURG

Le titre même de cet exposé indique qu'une ou plusieurs églises mennonites existèrent avant celle qui nous intéresse en ce jour. Il ne nous reste malheureusement que peu de traces (connues) de cette longue période de l'histoire qui s'étend de la Réforme du 16ème ème siècle au début du 20ème, où toute église organisée du groupe mennonite disparut.

Notre propos est de relater brièvement la courte histoire de l'église mennonite actuelle, domiciliée en ce lieu même et qui nous accueille pour notre Assemblée Générale. Nous vous proposons successivement l'histoire de l'église proprement dite, puis Michael Sattler et le Foyer, et enfin les nouveaux rapports avec les églises concordataires. En conclusion, nous risquerons un essai d'analyse.

1) <u>L"histoire de l'église évangélique mennonite de Strasbourg</u>

L'on peut situer l'origine de cette communauté en l'année 1976, année durant laquelle plusieurs couples se trouvaient dans et autour de l'agglomération strasbourgeoise pour des raisons professionnelles. Ces couples sont issus du milieu mennonite ; ils désirent ne pas le quitter et manifestent le souhait de former une assemblée. Ils commencent par se rencontrer au sein des familles intéressées et caressent rapidement l'idée d'un lieu de rencontre bien à eux. C'est au printemps 1977 que cet immeuble fut découvert et acquis le 1er juillet. Le 1er octobre de la même année, Michel Klopfenstein et sa famille s'installent dans l'appartement du 1er étage avec la double fonction de gérer le foyer d'étudiants et de conduire la jeune église en étroite collaboration avec les membres que l'église choisira à cet effet.

Le 12 mars 1978, le groupe se structure en formalisant son adhésion à l'A.E.E.M.F. d'une part, et en se dotant d'un règlement intérieur d'autre part.

Le groupe est composé de 13 membres adultes dont les patronymes sont les suivants : Bartholomé, Duckwitz, Eyer, Klopfenstein, Krémer, Ruf et Schnegg.

En 1986, 10 ans après les premières rencontres, le 12 mars, l'église se constitue en association cultuelle de droit local. Elle est inscrite au Registre des Associations en date du 27.11.1986, au volume 52 sous le n° 40. Elle compte alors 32 membres adultes et les patronymes suivants se sont rajoutés : Bellefleur, Gérard, Goldschmidt, Hege, Hiebel, Lostein, Miller, Peterschmitt et Poupaert.

Les locaux cultuels, situés pour commencer dans une double pièce donnant surla rue, furent transférés dans ces nouveaux locaux en 1988. L'inauguration eut lieu le 17 avril. L'église ne s'est pas développée en nombre depuis cette date, mais elle a franchi un cap important dans son existence : Michel Klopfenstein a été appelé au ministère d'aumônier d'hopitaux. Robert Gillet, issu d'un autre milieu, lui succède. L'église est conduite sous l'impulsion d'un collège pastoral composé e Robert Gillet et de trois anciens. Depuis 4 ans, l'église édite un journal annuel nommé *Patchwork* sous la responsabilité de Catherine Eyer.

2) <u>Michael Sattler et le foyer</u> :

Notre propos n'est pas de brosser l'histoire de Michael Sattler. L'excellent livre de Claude Baecher répond à cette curiosité. Nous voulions simplement relater le choix de ce nom pour le Foyer d'étu-

diants. Il est à noter que la personnalité de Michael Sattler, parmi les fondateurs et concepteurs du mouvement anabaptiste, est remarquable. Son origine monastique et son probable poste de responsabilité ne font que renforcer l'importance de cette "conversion" du catholicisme à cette église en devenir. Il n'est pas surprenant qu'il soit associé aux réflexions théologiques de ce mouvement naissant qui devait se déterminer par rapport à la toute puissante église de Rome. L'itinéraire de ce témoignage d'une grande conviction spirituelle, d'une vision extraordinaire et d'une foi osant mettre dans la balance la vie au nom de la vérité.

Le groupe de Strasbourg, en 1976, souhaitait prendre la vie d'église au sérieux et trouvait en cette personnalité un modèle humain digne de cette vision. Peu de temps auparavant naissait à Paris le "foyer Grebel". Nous options à Strasbourg pour le foyer Sattler.

Comment ce petit groupe put-il réaliser ce grand projet ? Nous pouvons déclarer ici avec joie et satisfaction que la vision du groupe eut le soutien d'un certain nombre de membres d'églises mennonites voisines et celui de l'Association toute entière. La préoccupation sous jacente fut celle de créer un lieu de transition entre le cadre familial et la vie universitaire. L'immeuble transformé en copropriété fut acquis par dix propriétaires différents. La gestion est confiée à l'église. Les copropriétaires se satisfont d'un loyer modéré, ce qui permet d'atteindre deux buts : offrir des chambres comme cela était souhaité et soutenir financièrement le projet de la jeune église. Cette réalisation est originale à plus d'un titre.

3) <u>Rapports nouveaux avec les autres églises de la Réforme</u> :

Un lourd contentieux, hérité de l'histoire accompagnait la vie de nos églises et contrariait les relations avec le églises concordataires.

C'est en 1984, lors de la conférence mennonite mondiale à Strasbourg, que débouchaient les "entretiens Luthéro-Mennonites". Entre temps des entretiens similaires furent menés et ont abouti avec les églises réformées.

Il en résulte une reconnaissance mutuelle ; le passé est effacé par les demandes et acceptations mutuelles de pardon. La voie est désormais ouverte pour des actions communes et des exhortations mutuelles.

A Strasbourg notons deux avancées dans cette direction :

- Aumônerie : il a été reconnu un don prononcé pour la visite des malades à Michel Klopfenstein. Présenté à la commission de l'aumônerie protestante, il put recevoir l'agrément. Cet aumônier, d'origine mennonite, travaille à présent au même titre que les autres aumôniers et son traitement est assuré par une association dont sont membres des particuliers, l'église mennonite de Strasbourg et le consistoire regroupant l'ECAAL et l'ERAL

- Conseil Protestant de Strasbourg : l'adhésion de l'église mennonite de Strasbourg à cette structure locale qui outre son rôle de liaison et de coordination veut aussi être la voix du protestantisme strasbourgeois et le bras par lequel il mène des actions communes.

ANALYSE ET CONCLUSION :

L'église mennonite de Strasbourg est installée dans une ville où la mosaïque des églises chrétiennes est très riche : diverses églises évangéliques, les églises concordataires et les mouvements charismatiques : tous offrent aux chrétiens un domicile cultuel de professant. L'église mennonite saura-t-elle véhiculer les découvertes spécifiques du mouvement et être un fidèle relais dans l'histoire ?

La naissance de l'église de Strasbourg est originale, nous l'avons déjà dit. Pourquoi ? Ce n'est pas le fruit d'un comité de mission ou d'une église qui auraient pris une décision et mis des moyens pour s'installer dans cette ville à vocation européenne. Non, c'est la conjonction de deux éléments : des êtres humains se rencontrent en vertu des itinéraires professionnels en un lieu et ils ont une vision commune de l'église dans laquelle ils souhaitent vivre. Est-ce un concours de circonstances exceptionnel ou une hypothèse réaliste pour le développement d'un groupe d'église ? L'histoire le dira.

René EYER



René Eyer, ancien de l'assemblée de Strasbourg, raconte l'historique.

A L'OCCASION DU 40ème ANNIVERSAIRE DE LA CHAPELLE MENNONITE DE BOURG-BRUCHE

"Pose de la première pierre de la chapelle mennonite et protestante[1] du Haut de Bruche.

Depuis de longues années, les mennonites de la Haute-Vallée de la Bruche se réunissaient pour leur culte dans une ferme au Hang, à la Fraize ou à Bourg-Bruche. Grâce à l'aide financière de cette dernière commune et au concours de travailleurs bénévoles, une chapelle mennonite et protestante va être construite au lieu-dit Haut de Bruche. C'est **par un soleil radieux**, qui mettait la nature à l'unisson des coeurs que s'est déroulé dimanche dernier (le 6 mai 1951) sous la présidence de M. Volkmar, prédicateur de l'assemblée mennonite, la cérémonie de la pose de la première pierre. Une bible y fut scellée"... (*D.N.A. 10 mai 1951*).

"Inauguration de la chapelle mennonite de Bourg-Bruche.

Dimanche dernier 7 octobre, juste cinq mois plus tard, **par un temps exceptionnellement beau** dans le cadre admirable de cette haute vallée de la Bruche, en présence d'une foule nombreuse venue de près ou de loin, la coquette et claire chapelle dressée sur la montagne au haut de la Bruche a été inaugurée au cours d'une fête extrêmement bien réussie. Le vieux pasteur mennonite M. Volkmar de Colmar, qui depuis cinquante ans s'est dévoué sans compter pour le petit troupeau égaré dans la montagne , présidait la cérémonie avec une émotion et une joie visibles. La fanfare mennonite de Mulhouse-Pfastatt et le choeur d'hommes rehaussaient par leur présence cette belle fête. Le service d'ordre était parfaitement organisé par les sapeurs-pompiers de Bourg-Bruche ... le mot qui est revenu le plus souvent sur les lèvres des orateurs est celui de miracle..." (*D.N.A. du 10 octobre 1951*).

"La grande fête qui a réjoui toute l'assemblée ainsi que de nombreux amis qui ont répondu à notre invitation : Le 20ème anniversaire de l'inauguration de la chapelle (le 3 octobre 1971). L'assemblée de Bâle-Holee y était représentée en nombre puisqu'un grand autocar et beaucoup de voitures avaient amené pour la circonstance le choeur mixte, le choeur d'hommes, la fanfare, le groupe de guitaristes ainsi que d'autres amis. **Le temps splendide et exceptionnellement doux** a permis un déroulement harmonieux. Comme il n'y avait pas assez de place dans la chapelle, quelques personnes ont pu s'assoir dehors, mais entendre aussi bien que celles qui étaient à l'intérieur grâce au haut-parleur. Jacques Graber dans son message basé sur le Ps 77 a souligné que l'amour de Dieu qui fait des prodiges s'est accompli aussi pour notre petite assemblée et qu'elle ne continuera que si nous restons attachés à lui, le Tout-Puissant... (Christ-Seul - janvier 1972).

"Portes et coeur ouverts pour les 40 ans de la chapelle.

Journée ensoleillée, journée conviviale, familiale, fraternelle. Dimanche 2 juin 1991, l'assemblée évangélique mennonite de Bourg-Bruche ouvrait et son coeur et les portes de sa chapelle érigée sur les hauteurs de "Bruche" en 1951. Pour marquer ce 40ème anniversaire, une fête rassemblait en toute simplicité la communauté et ses invités... La manifestation de dimanche a permis aux visiteurs de cotoyer un autre témoin vivant et très actif celui-là de ce mouvement

---

[1]La chapelle a été utilisée par la paroisse protestante jusqu'en 1960 date de la construction de la chapelle de Saales

dont les origines remontent au XVI^{e} siècle en Suisse. On sait que ces communautés de chrétiens sans défense et sans vengeance, non conformistes, sans aigreur ni animosité émigrèrent par la suite et certains "frères" vinrent s'installer dans la principauté (à l'époque) de Salm, Climont et au Hang, le plus souvent dans les fermes isolées... La communauté se compose aujourd'hui de tous ceux qui les ont rejoints..." (*D.N.A. - 7juin 1991*).

"Dans la chapelle décorée et fleurie de grands panneaux illustrent notre confession de foi : Dieu, Père, fils et Esprit, l'homme et la femme. Sur quelques tables, des témoins du passé : bibles, ouvrages de piétés, photos, objets de la vie courante pour nous faire souvenir de ceux qui nous ont précédé... "Notre Dieu règne encore" ce petit choeur souvent chanté monte au ciel en un cri joyeux de louange et de reconnaissance : Il veille sur les siens, Il suscite des vocations et appelle à Son service. André Nussbaumer évoque brièvement les événements marquants les 40 années écoulées, les personnes qui ont inlassablement travaillé et prié pour garder vie à ce petit troupeau : H. Volkmar et E. Winter"... "Jean-Paul Herzog dans son message nous livra quelques perles à méditer : "Il nous faut évoquer le passé, non pour nous faire plaisir mais pour apprendre quelque chose", "La vie ne peut être comprise qu'en regardant en arrière mais elle ne peut être vécue qu'en regardant en avant". Après le culte, grâce aux spécialistes du barbecue et aux délicieuses salades maison, un repas simple permit un bon moment d'échanges, de partage, de salutations.

Pendant ce temps, d'autres installaient à la Chapelle les panneaux d'une exposition sur l'histoire des mennonites dans la vallée de la Bruche, leurs fermes et leurs habitants, des documents, des photos, des cimetières avec leurs tombes (Cette exposition : 40 panneaux "les Anabaptistes Mennonites des Vosges" a été réalisée par l'Association des Anciens Elèves du Collège de Schirmeck-La Broque et sa revue "L'Essor" en collaboration avec l'A.F.H.A.M. qui en est propriétaire, exposée une première fois lors de l'A.G. de l'A.F.H.A.M. le 31 mai 1982 à Bourg-Bruche.)

"D'autres panneaux photos faisaient revoir les événements de ces années passées : consécrations, mariages, sorties, visites d'assemblées. Vers la fin de l'après-midi, Claude Jérôme rédacteur de Souvenance Anabaptiste et spécialiste de l'histoire de la vallée de la Bruche présente les événements de la vie de nos familles depuis leur arrivée jusqu'à ce jour (*cf. Souvenance* n°2). Puis le groupe renforcé par l'arrivée de nouveaux venus, notables, amis et curieux"... (*Christ-Seul* N° 8 - 9 1991)

Nous avons entamé une nouvelle tranche de vie de la chapelle, de l'assemblée. Que rapportera le journaliste des D.N.A. de la journée souvenir en 2011 ? Est-ce qu'elle aura lieu ou est-ce que la chapelle ne sera plus qu'un vestige du passé, vide ? Longtemps et toujours à nouveau l'Assemblée du Hang a été considérée comme une communauté mourante. Le "miracle" constaté en 1951 s'est répété jusqu'à aujourd'hui. Le soleil radieux qui illuminait les journées de fêtes en 1951, 1971, 1992 n'était-il pas comme un encouragement de Dieu à continuer joyeusement notre route ? Jésus à demandé aux siens d'être sel et lumière dans le monde : le sel qui assaisonne et qui donne du bon goût, une lumière qui éclaire, qui brille et qui fait vivre. Nous voulons continuer, comme beaucoup d'autres avant nous à être des témoins sur les "Hauteurs de Bruche" et continuer à chanter "Notre Dieu règne encor" !

Documents rassemblés et conclusion :
André NUSSBAUMER



Claude Jérôme raconte les faits importants de l'histoire de l'assemblée.



UN EMBRYON DE REGISTRE PAROISSIAL DE LA FIN DU XVIème SIECLE POUR LES LOCALITES DE WIHR-AU-VAL, ZIMMERBACH ET WALBACH (HAUT-RHIN)

Aux Archives Départementales du Haut-Rhin, sous la cote E. 2187, se trouve conservé un embryon de registre paroissial datant de la fin du XVIème siècle.

Ce registre, d'un format de 28 x 9 cm, a été repéré par Michel SCHMITT.

La paroisse de Wihr-au-Val dans le Val Saint Grégoire comprenait aussi à l'époque considérée les filiales de Zimmerbach et Walbach, lesquelles devinrent paroisses autonomes au début du XVIIIème siècle.

Ce registre, bien que ne portant que sur quelques années, est intéressant de par son ancienneté. Cet intérêt est augmenté par le fait que les autres registres des XVII et XVIIIèmes siècles pour cette même paroisse ont été détruits au cours de la dernière guerre et que seuls subsistent les doubles (BMS) débutant en 1773.

Le registre qui nous occupe a été ouvert fin 1588 par le curé Bartholomé GEIGER.

La partie des baptêmes couvre la période du 02.10.1588 au 30.05.1593. Celle des mariages ne reprend que ceux du 13.01.1593 au 18.05.1593. Enfin, les sépultures sont mentionnées du 25.09.1588 au 23.05.1593.

La langue utilisée est l'allemand, conjointement avec quelques formules latines.

Il est à noter la présence dans ce registre de plusieurs familles qualifiées d'"anabaptistes", tant à Zimmerbach qu'à Walbach.

Par commodité, nous les avons regroupées ci-après. Les actes ont été classés par famille, et les familles suivant l'ordre alphabétique.

Nota : o = baptême
p = parrain
m = marraine
B.M.S. = baptêmes, mariages, sépultures.

Michel SCHMITT

Personnes non identifiées de Walbach

o 13.08.1590 de Annam fille du "Weber" anabaptiste de Walbach
p : Hanns HAMMA
m : l'épouse de Claus KAUFFMAN de Walbach

o 29.04.1592 de Magdalenaz fille de Matern N., anabaptiste de Walbach, et de Magdalena N.
p : Claus KAUFFMAN de Walbach
m : l'épouse de Batt KUTTLER

Personnes non identifiées à Zimmerbach

o 23.02.1593 à Zimmerbach de N., enfant de Erath N. anabaptiste
p : Caspar SCHWARTZ

Classement par familles

HERMAN

o 21.04.1592 de Mariam fille de Christa HERMAN anabaptiste de Walbach et de Magdalena N.
p : Hanns HEMMA
m : Margaretha OXLERIN servante

KLINGER

o 03.02.1589 de Nicotemus fils de Claus KLINGER de Walbach, anabaptiste et d'Anna KHÜRE

RUB

o 20.01.1592 de Mariaz fille de Thomas RUB anabaptiste de Zimmerbach
p : Caspar SCHWARTZ
m : Maria épouse de "Schultheiss" de Zimmerbach

SCHERER

o 12.01.1592 de Matiam fils de Mathis SCHERHER anabaptiste
p : Hanns FUCHS

NOUVELLES DONNEES SUR SALM ET SON ANCIEN

Petit à petit, notre connaissance de l'Ancien Jacob KUPFERSCHMIDT (1723 - 1813), à la tête de l'Assemblée de Salm avant, pendant et après les événements révolutionnaires, s'enrichit de données nouvelles.

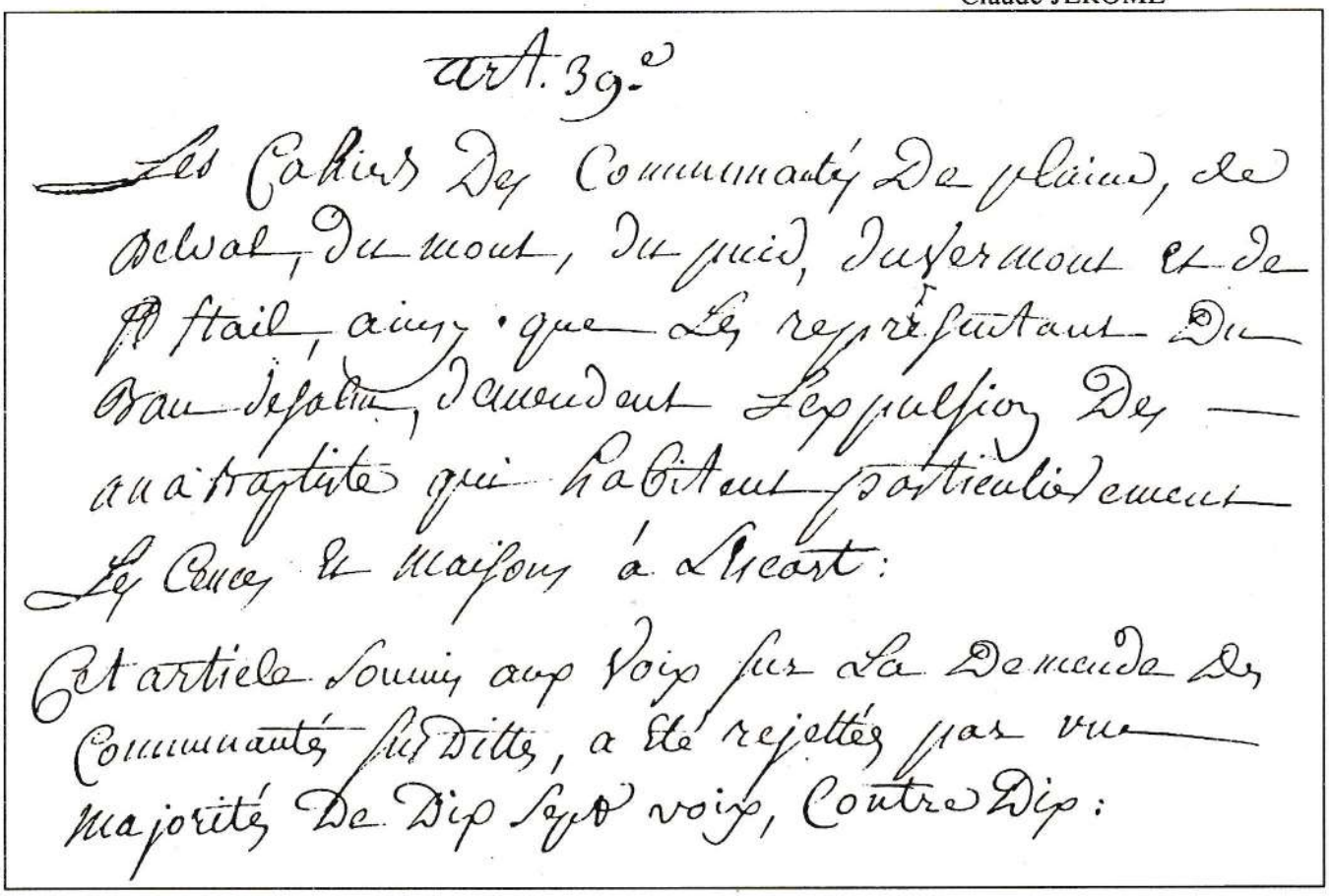
Nous ne reviendrons pas ici sur les diverses facettes déjà connues de ce personnage hors du commun : elles ont fait l'objet de communications plus ou moins longues dans presque chaque livraison de notre bulletin, ainsi que dans d'autres publications d'ailleurs.

La visite guidée du cimetière de Salm, en septembre 1990, à l'occasion de la désormais traditionnelle journée "Portes Ouvertes dans les Monuments Historiques", nous a permis de verser trois nouvelles pièces d'archives au dossier.

Ces documents, conservés à Epinal au Service Départemental des Archives, nous ont été transmis par Roger FRANÇOIS, ancien Maire de Senones, qui prépare une étude sur la "Principauté de Salm". Cette dernière fêtera le 2 mars 1993 le bicentenaire de son rattachement à la France.

Nous publions ces trois pièces ci-après, suivies soit de quelques mots de commentaire, soit de brèves notes explicatives.

Claude JÉRÔME



art. 39.e

Les Cahiers des Communautés de plain, de bois, du mont, du pied, du sermont et de Fraid, ainsy que les représentans du bas Jeplain, demandent l'expulsion des Juifs qui habitent particulièrement les Cours et maisons à Ricart :

Cet article soumis aux voix sur la Demande des Communautés susdittes, a été rejetté par vne majorité de Dix Sept voix, contre Dix :

Premier docoment, commenté page suivante.

PREMIER DOCUMENT

Cahier de doléances des communautés de la Principauté de Salm. Séance de l'Assemblée en date du 26 mars 1790 à 7 heures du matin.

(Archives des Vosges, III C 16)

Article 39ème

Les cahiers des communautés de Plaine, de Belval, du Mont, du Puid, du Vermont et de St Stail, ainsy que les représentants du ban de Salm, demandent l'expulsion des anabaptistes qui habitent particulièrement les censes et maisons à l'écart.

Cet article soumis aux voix sur la demande des communautés susdittes, a été rejettée par une majorité de dix-sept voix contre dix.

En 1790, les ferments révolutionnaires et contestataires passent allègrement les frontières séparant la Principauté de Salm, encore indépendante, des terres républicaines qui l'environnent de toutes parts. Aussi le Prince Constantin-Alexandre-Joseph de Salm autorise-t-il les diverses communautés villageoises à rédiger des cahiers de doléances à l'instar de ce qui s'est passé deux ans plus tôt dans le royaume de France dans l'espoir de calmer les esprits. Ces cahiers sont confiés à des délégués qui se réunissent à Senones à partir du 23 mars afin de rédiger une synthèse qui sera transmise au souverain.

C'est à l'occasion de cette discussion que l'article 39 sera rejeté.

L'intolérance religieuse n'a probablement pas été à l'origine de la demande des communautés ; il faut plus sûrement y voir le rejet de l'étranger, l'hostilité envers des privilèges biens réels et la jalousie d'une certaine aisance économique.

Le rejet de la demande ne doit pourtant pas faire illusion : les 17 voix qui ont voté contre l'article 39 provenaient de communautés qui pouvaient sans effort particulier donner dans les bons sentiments : elles n'avaient jamais vu d'anabaptiste ni de loin, ni de près, et ignoraient par conséquent le problème.

DEUXIEME DOCUMENT

Archives départementales des Vosges - Série III C 45 - registre de déclaration.

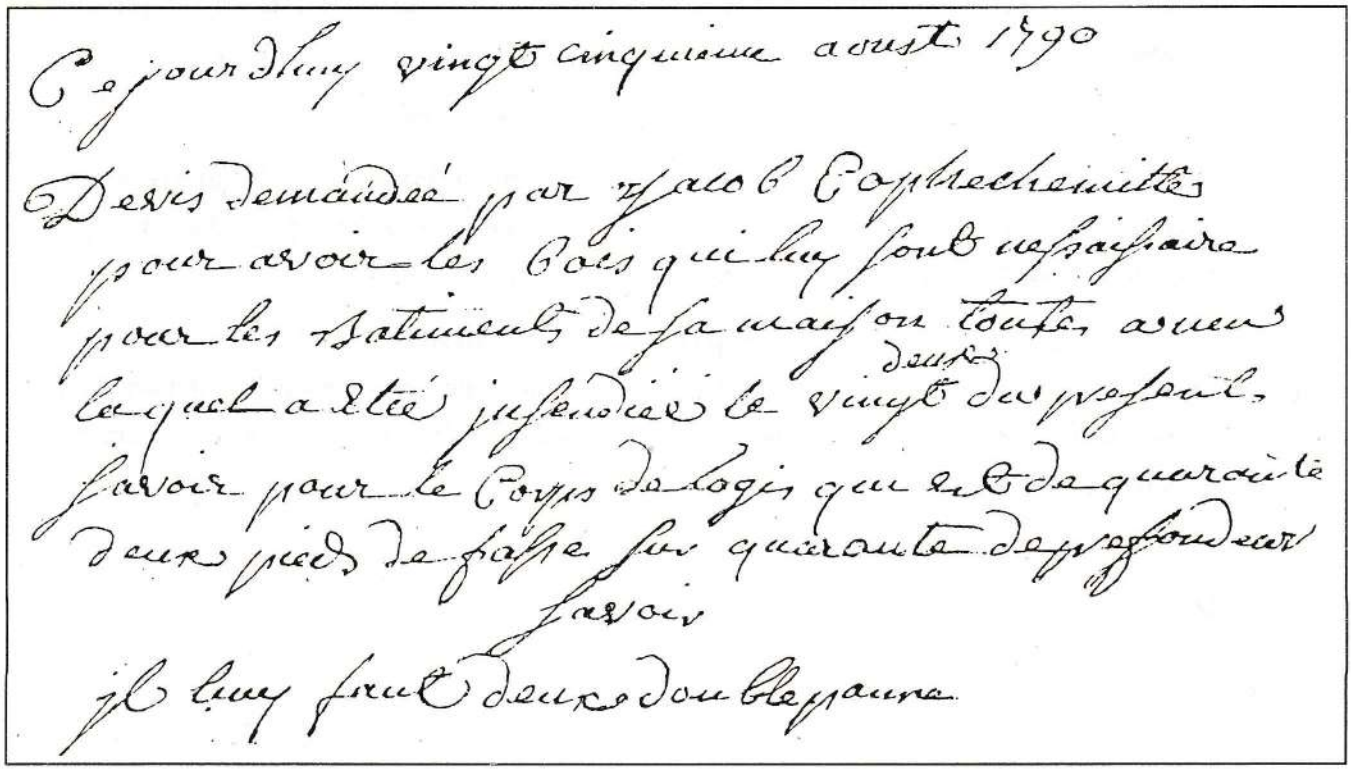
Cejourd'hui vingt cinquième aoust 1790,

Devis demandée par Jacob Copherchemitte pour avoir les bois qui luy sont néssaissaires pour les Batiments de sa maison toute..?. laquel a étée insendiée le vingt deux des présents, savoir pour le corps de logis qui est de quarante deux pieds de fasse sur quarante de proffondeur.

Il luy faut deux double panne
etc...

Le 22 août 1790, la ferme "historique" de Salm a été victime d'un incendie qui la détruisit complètement. Goupilleau, le député vendéen venu rendre visite à son propriétaire en 1793, note dans son journal : "Sa belle habitation brûla il y a quelque temps. Il [Jacob K.] perdit tout et ne se plaignit point. Les frères l'ont rebâtie depuis".

L'ancien fit donc une demande pour obtenir gratuitement le bois nécessaire à la réfection de la charpente. Comme le prouve le 3ème document ci-après, cela lui sera accordé le lendemain et il ne lui restera qu'à payer les frais de martelage des arbres nécessaires.



Fac-similé du second document.

TROISIEME DOCUMENT

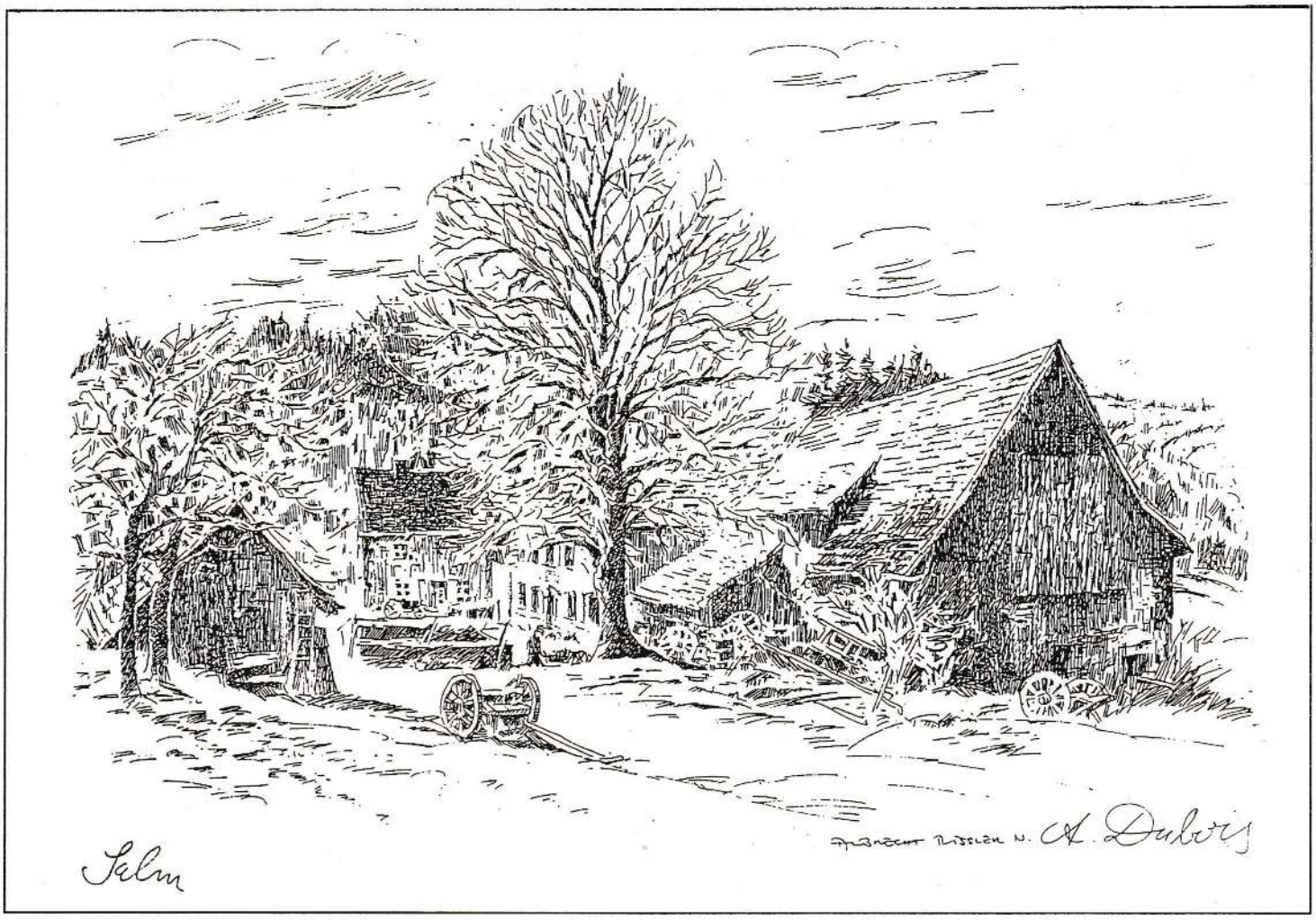
Archives départementales des Vosges : série IIIC 41. Procès verbaux de la marque des bois.

---

26 août, nous avons fait marquer et délivrer à Jacob Cupperschmitt, anabaptiste à Salm, pour réparer sa maison incendiée, dans les bois domaniaux du ban de Salm, 11 bois de trouée, 12 pannes doubles, 95 pannes simples et 88 chevrons, en outre 6 bois de trouée pour planches et madriers, annotés gratuitement suivant l'usage à l'égard des incendiés à la charge du droit de marque seulement.

Aux anabaptistes de Salm pour leur chauffage, à Martin Fontaine[1] 37 cordes de bois.

Aux censiers des Quelles[2] , au nid des oiseaux[3] 22 cordes[4] .



La ferme historique de Jacob Kupferschmidt à Salm

---

[1]Il s'agit d'un lieu-dit et non d'une personne.

[2]Hameau proche de celui de Salm, également habité par des "frères".

[3]Lieu-dit toujours utilisé de nos jours

[4]La corde est l'ancêtre du stère, environ 4 m^3

ANABAPTISTES ET MENNONITES : UNE BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

"Anabaptistes et Mennonites : une bibliographie française" est un nouvel outil de travail. Il s'agit d'une bibliographie que ne relève que les articles et livres écrits en langue française. Elle détaille environ 240 titres (livres et articles) et est classée par matière afin de faciliter l'accès de l'histoire et de la pensée Anabaptisme-Mennonite aux étudiant(e)s et personnes intéressées par le thème. Bien sûr cet outil de recherche s'adresse en premier lieu aux étudiants ou passionnés d'histoire qui ont quelques difficultés à lire l'allemand, le hollandais ou l'anglais, mais il peut aussi intéresser certaines bibliothèques, des journalistes et des historiens de l'église. Une nouvelle version mise à jour sera accessible toutes les deux années.

Cette bibliographie dense de 14 pages peut-être commandée au prix de 25 FF (6 FCH), étudiants 15 FF (4 FCH) port compris. Possibilité de règler le montant en envoyant des timbres postaux neufs de France ou de Suisse. Pour toute commande, écrire à l'adresse suivante : Claude Baecher, Bienenberg, CH-4410 Liestal, Suisse.

SOMMAIRE

Mention de quelques livres de base en d'autres langues 1
I. DOCUMENTS FONDAMENTAUX EN FRANCAIS SUR L'ANABAPTISME 2
Les courtes présentations des Mennonites 3
II. DANS LES LIVRES D'HISTOIRE DE L'EGLISE 4
A. QUELQUES HISTORIENS CATHOLIQUES 4
B. QUELQUES HISTORIENS PROTESTANTS 4
III. BIOGRAPHIES ANABAPTISTES 4
A. COLLECTIONS 4
B. SOURCES FRANCAISES DU XVIe ET XIXe (publ. av. 1900) 5
C. MENNO SIMONS 5
D. BALTHASAR HUBMAIER 5
E. MICHAEL SATTLER 5
F. PILGRAM MARPECK 6
G. THOMAS MUNTZER (tech. non "anabaptiste") 6
H. LES AMISH ET JACOB AMMANN 6
I. AUTRES 6

IV. ANABAPTISME-MENNONITE PAR REGIONS FRANCOPHONES 6
A. ANABAPTISME ALSACIEN-BELFORTAIN-MONTBELIARDAIS-LORRAIN ... 6
a. DU XVIème SIECLE 7
b. DES XVIIème et XIXème SIECLES 8
B. ANABAPTISME SUISSE : BERNOIS ET JURASSIEN 9
C. ANABAPTISME DU NORD DE LA FRANCE ET DE LA BELGIQUE 9
V. ASPECTS SOCIAUX ET THEOLOGIQUES 10
A. ANABAPTISME ET COMMUNAUTE DES BIENS (Hutterites) 10
B. MENNONITES ET MISSION OUTRE-MER 10
C. LA PIETE 10
D. DEVELOPPEMENTS THEOLOGIQUES 11
E. ENTRETIENS THEOLOGIQUES 12
F. OBJECTION DE CONSCIENCE ET PAIX 12
VI. ROMANS HISTORIQUES 13
A. LIVRES SUR L'ANABAPTISME POUR ADOLESCENTS 13
B. LIVRE SUR L'ANABAPTISME POUR ADULTES 13
VII. DIVERS 13
VIII. DOCUMENTS AUDIO-VISUELS 14
IX. ARTICLES DE LANGUE ETRANGERES SUR LES REGIONS FRANCOPHONES .. 14

Claude BAECHER

Die Entdeckung von 3000 Alt-Emmentalern

VON JOST AUF DER MAUR

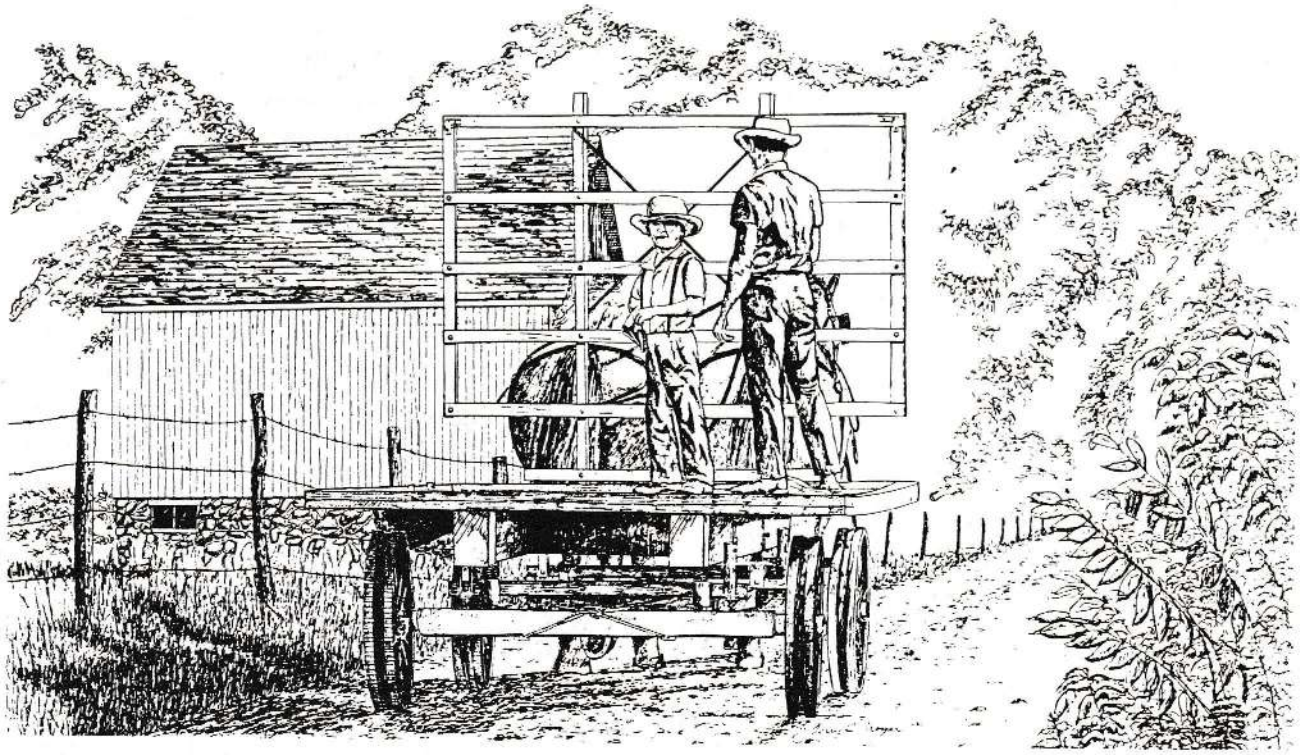
Das «Unkraut auszuwurtzeln» war erklärte Absicht der Berner Regierung. Natürlich mit «Gottes Hülff und Beystand». Und eigens dafür aufgebotenen Jägern. Mit dem Richtschwert schliesslich, mittels dessen Schneidekraft Dutzende von Köpfen öffentlich abgetrennt wurden: Gegen die Täufer ging die Obrigkeit mit harter Hand vor. Bis zu jenem Tag, dem 20. Oktober 1571, als Hans Haslibacher aus Sumiswald seinen Nacken darbieten musste, derweil – zum Entsetzen der Bürger – aus den Röhren des Staldenbrunnens zu Bern anstatt Wasser Blut ins Becken schoss, und die gnädigen Herren über diesem Menetekel zum Schluss kamen, künftig Abstand zu nehmen von dieser Form der «Auswurtzelung».

Nicht, dass damit das Leben der Täufer im Staate Bern ein süsses geworden wäre. Nein, die Obrigkeit schmiedete die «Staatsgefährder» jetzt in Eisen und verschickte ihre andersgläubigen Landsleute auf die berüchtigten Galeeren, erliess Verordnungen, die es den Täufern praktisch verunmöglichten, in der bernischen Heimat zu bleiben. Die meisten wanderten also aus, in den Jura etwa, ins Elsass, und nur ein «hingerissener Kreis von Gottessuchern» widerstand den Repressalien in den hintersten Winkeln des Emmentals. Wer dort nicht die Äcker bestellte, musste ohne Entgelt in den Spinnstuben arbeiten. Erst die Fürsprache der niederländischen Regierung brachte die Befreiung von der Fron. Nach Holland, wohin sich bereits viele Täufer abgesetzt hatten, wurden denn auch die meisten abgeschoben.

Allein, ein Grüpplein blieb, und zu ihnen gehörte der Täuferprediger Jakob Amman, geboren 1644. Ein Antiklerikaler wie alle seine Glaubensbrüder, ein Christ und Mennonit, der die Reformationskirche, die junge Staatskirche also, ablehnte, der aber noch weitergehen wollte auf der Suche nach Gott als die anderen Täufer, sich nicht begnügte mit der Befolgung der drei mennonitischen Glaubensgrundsätze, nämlich die Kindertaufe zugunsten der Glaubenstaufe des Erwachsenen abzulehnen, keinen bewaffneten Kriegsdienst zu leisten und keine Eide zu schwören. Amman verlangte strikte Gemeindezucht. Darüber kam es unter den Täufern zur Auseinandersetzung, die zur Spaltung führte. Amman setzte sich ins Elsass ab, konnte dort aber bei den Emmentaler Täufern, die sich in Sainte-Marie-aux-Mines niedergelassen hatten, seine Vorstellungen umsetzen. Ammans Spur verliert sich rasch, geblieben ist sein Name: In der Bezeichnung Amische scheint er auf, und so nennt sich diese Gruppe unter den Täufern bis heute.

Modellcharakter

Verfolgt, gefoltert, hingerichtet: Die Amischen, hervorgegangen aus der Reformation und der Täuferbewegung, hatten im alten Staate Bern schwer zu leiden. Die meisten wanderten aus, in den Jura, ins Elsass, und von da aus schliesslich nach dem nordamerikanischen Staat Indiana. Die 3000 Berner Amischen siedeln heute um das Städtchen Berne, betreiben einen traditionell biologischen Landbau, und für die Umweltschützer Amerikas hat diese Landwirtschaft Modellcharakter.



Die Amischen haben sich auch in Sainte-Marie-aux-Mines nicht halten können. Die Einheimischen beklagten sich über die wirtschaftlich so erfolgreichen und durch die Wehrlosigkeit privilegierten Täufer, so dass Louis XIV ihre Ausweisung anordnete. Die Amischen zogen nach Mümpelsburg, damals noch nicht frankophon Montbéliard genannt und noch nicht im Besitz der Franzosen. 1793, als aus Mümpelsburg auch politisch ein Montbéliard wurde, wandten die Amischen sich ab von der alten Welt, segelten nach Westen, und erst hier in Nordamerika konnten sich ihre Glaubensgrundsätze richtig erfüllen. Rund 90 000 leben als Nachfahren heute verteilt über 22 Staaten in den USA und Kanada. Darunter gibt es 3000 Amische, the old order amish people, die in Streusiedlungen rund um das Städtchen Berne im Staate Indiana niedergelassen sind. Sie fallen selbst unter den übrigen Amischen auf durch ihre besonders konservative Lebensweise. Und: Sie sprechen Berndeutsch mit Emmentalereinschlag, essen am Abend Gschwellers und zum Frühstück Rösti, haben eine Vorliebe für Bohnen, Sauerkraut, geräuchtes Schweinefleisch und «Grundbeerestock» (Kartoffelstock), ihre Häuser erinnern an die bernische Heimat, ihre Lebensgewohnheiten verraten, dass sie «us em aalt Land» stammen.

Im Staate Indiana, rund um das Städtchen Berne, hat sich - weit weg vom Emmental - ein Stück bernisch-bäurische Wirklichkeit aus der Zeit des 19. Jahrhunderts erhalten, ein Refugium alter Lebensweise und Lebenshaltung. Nur ein Museum, das ist dieses Berne nicht. Das Leben erfolgt im Massstab eins zu eins, nur dass es eben anders abläuft. Stiller, bescheidener sicher und dicht verwoben mit den natürlichen Grundlagen. Amerikanische Umweltschützer haben den Modellcharakter der amischen Landwirtschaft, den traditionellen Bio-Landbau, zu entdecken begonnen.

Einfach aber ist es nicht, eine Bestandesaufnahme, eine soziologische Studie unter diesen Amischen vorzunehmen. Die in der volkskundlichen Forschung übliche Befragung lässt sich auf die zwar durchaus hilfsbereiten, aber misstrauischen und an Vertretern der «modernen» Welt kaum interessierten old order amish nicht durchführen. «I gibe nüt drum» ist die Antwort. Oder: «I weiss es nid.»

Kommt dazu, dass diese amischen Emmental-Amerikaner keine Neuerungen übernehmen, die in ihren Augen zu weltlich sind, und sie tolerieren weder Tonbandaufnahmen noch den Fotoapparat. Eine Ausnahme wird höchstens einem Illustrator gestattet, der mit dem Zeichenstift sich «ein Bildnis machen» möchte.

Weitab von Verlockungen

Volkskundliche Feldarbeit in Berne und Umgebung ist also schwierig und wird nicht erleichtert durch die Tatsache, dass der Bildungsstand der Amischen nach herkömmlichen Vorstellungen ein bescheidener ist. Denn: «Dieser Welt Weisheit ist Torheit bei Gott», und so werden die staatlich vorgeschriebenen acht Schuljahre nur ungern in Kauf genommen. Den Kindern wird eine Berufsausbildung jedenfalls nicht erlaubt, und sogar das Selbststudium durch weltliche Bücher, die den Amischen in der Berne Library zur Verfügung stünden, ist verpönt. Es wird daher scheel angeschaut, wer sich blosse Beobachtungen zu notieren beginnt.

Eigentliche Befragungen aber lassen sich noch aus anderen Gründen nicht durchführen: Die Amischen öffnen jedem Fremden vorbehaltlos die Türe, ohne dass er lange erklären müsste, wer er sei und wohin er gehe. «Man kann nie wissen, ob nicht ein Engel vor der Türe steht.» Fremden Essen und Nachtlager zu bieten, ist selbstverständlich. Andererseits wünschen sie nicht, ausgefragt zu werden. Wer mehr erfahren will über die Amischen, namentlich über die Amischen rund um Berne und damit über bäurische Lebensart im Emmental des 19. Jahrhunderts, der muss ins Leben der Bewohner eintauchen, sich beteiligen, aktiv teilnehmend Beobachtungen anstellen, die «participant observation» als neuere Methode volkskundlicher Empirie pflegen. Für diese Reise in die Vergangenheit gibt es kein Ticket, nur die Geduld.

Und Schweizerdeutsch sollte man können: «Mir tüe Amisch, Bibudütsch und Änglisch verminggmänggle», charakterisieren die Amischen ihre Sprache. Berndeutsch wird mit Brocken in Hochdeutsch und Englisch angereichert.

Der Amische wählt seinen Beruf getreu seiner Abstammung, ist also wenn immer möglich Bauer, in Berne eben Farmer. Das erlaubt ihm, so unabhängig als möglich von der übrigen Welt zu leben, «weitab von Städten und ihren Verlockungen» Viehzucht und Milchwirtschaft zu betreiben, den Boden zu bearbeiten, der hochgeschätzten Familiengemeinschaft vorzustehen. Die Höfe sind in ihrer Grösse bestimmt durch die Zahl der Söhne. Sie haben die Kühe zu melken. Eine Familie mit sieben Söhnen im Alter zwischen acht und neunzehn Jahren hat ein Dutzend Kühe im Stall. Der durchschnittliche Landbesitz eines kleineren amischen Bauern misst um die 16 Hektaren. («Mr bure just, was mr fuetere.») Ein Emmentaler Landwirt mit zwölf Kühen muss im Vergleich dazu mit der Hälfte auskommen. Das erfordert den Einsatz von chemischen Hilfsstoffen. Das lehnt der old order amish ab: «Me muess lieb si mit em Bode.»

Der Amische arbeitet mit bescheiden mechanisierten Landbaugeräten, die allesamt von Pferden gezogen werden. Ende November, wenn die Maisernte noch vor dem ersten Schnee in die Scheune gefahren wird, beginnen die Amischen mit Pflügen. Um den lehmhaltigen, schweren Boden umzubrechen, bedarf es der Zugkraft von wenigstens drei Ackergäulen. Blosses Weideland pflügt der amische Bauer bereits Mitte April, rund drei Wochen vor einem nichtamischen Farmer. Dessen gewaltiger Traktor mit dem zehnscharigen Pflug würde unvermeidlich im nassen Boden einsinken. «Das gspüürt guet, we i hinger dänä Ross hocke uf em Pflueg und die Vegel chömi hingraa und singe und die Chötti si am Rassle.» In ein bereits im Herbst umgebrochenes Feld lässt sich im April Hafer und Weizen säen, und zwar mit Hilfe einer einräderigen Sämaschine, einer «Chleebäre», die der Bauer selber stossen muss. Auf altväterisch anmutenden, von Pferden gezogenen Wagen, deren Räder aus Prinzip nicht mit Gummi bereift sein dürfen, wird nun Kuh- und Pferdemist ausgebracht. Die Berner Amischen kennen keine Gülle-Düngung. Holzasche ergänzt den Mist, eine Kunstdüngung kommt aber ebensowenig in Frage wie der Einsatz von Bioziden. Die Schulkinder werden dafür zum Jäten eingesetzt.

Weil die amischen Landwirte die Gesetzmässigkeiten der Natur aus eigenem Erleben kennen, weil sie Pestizide und Stickstoffdünger als Produkte weltlicher Firmen nicht benutzen, betreiben sie - unbeabsichtigt grünen Ideen folgend - einen organisch-biologischen Landbau. Und weil sie ihre Äcker weder mit tonnenschweren Traktoren befahren, noch reine Monokulturen anlegen, bleiben die Ernten ertragreich. Die Amischen bemühen sich sorgfältig um einen Fruchtwechsel. Sie betreiben eine Vierfelderwirtschaft wie einst im Emmental.

Als Bauer, der einer gemischten Landwirtschaft nachgeht, und als Bäuerin, die umfassende Selbstversorgung und Vorratswirtschaft aufbaut, haben die Amischen Berufe, die ihnen eine Existenz bei gleichzeitiger Erfüllung der Glaubensvorschriften erlauben. Die arbeitsintensive Wirtschaftsweise ruft aber nach grossen Familien, denn die Mithilfe der Kinder und Jugendlichen ist unabdingbar. Der Kinderreichtum der Amischen ist aus diesem Grund nicht nur eine biblische, sondern auch eine wirtschaftliche Voraussetzung. Töchter und Söhne, die auswärts arbeiten, bringen bis zum 21. Lebensjahr ihren ganzen Lohn dem Vater. Als Dank dafür wird dem Sohn eine Farm finanziert, die Tochter hingegen erhält Hausrat und Vieh. Eine Regel, die die berufliche Zukunft eines jungen Paares sichert - und unmissverständlich dessen Zukunft festlegt.

Amische bedürfen deshalb grosser Landflächen. Ein Vater mit neun Söhnen - das ist bei Amischen keine ungewöhnliche Zahl - reserviert zwar dem Jüngsten den eigenen Hof, die acht anderen aber muss er mit Farmen von wenigstens je 16 Hektaren bedenken. Der Bodenpreis in Indiana liegt zur Zeit bei rund 8500 Dollar pro Hektare Agrarland. Die Tendenz ist steigend, die Wirtschaftslage der Amischen verschlechtert sich. Bis vor 20 Jahren hätte es für sie noch keinen Grund gegeben, von der jahrzehntelang bewährten Idealform ihrer Landwirtschaft abzuweichen. Doch jetzt beginnen einige, sich anzupassen, weil sie mit ihrer Produktionsweise selbst ihren bescheidenen Lebensstandard sonst nicht mehr halten können. Nur scheinbar kennt der Amische kein Wachstumsdenken. Sein Streben geht nicht dahin, möglichst viel Gewinn aus Stall und Boden zu ziehen. Sein Denken zielt jedoch auf das Wachstum seiner Sippe, und dafür muss er - aufgrund der oben erwähnten Mitgiftregeln - Mehrwert erzielen.



Es sind Haarrisse im bisher nach aussen dichten Lebenssystem der Berner Amischen zu beobachten. Der wirtschaftliche Druck droht die Lebensweise der Amischen, die sich seit ihrer Ansiedlung Mitte des 19. Jahrhunderts kaum verändert hatte, zu erodieren. So sind einige Familien nach Missouri ausgewandert, nachdem sich um Berne kein günstiges Farmland mehr finden liess. Andere rücken ab von ihrer traditionellen Landwirtschaft, gehen Kompromisse ein, legen Monokulturen an, ziehen für fremde Geflügelzüchter 30 000 Mastküken auf. Und die Mädchen, die in einer Überkleiderfabrik arbeiten gehen, benutzen während der Arbeit die von den Amischen verbotenen Walkman-Geräte. Amische Mädchen sind begehrte Hilfen in nichtamischen Häusern. Dort hantieren sie mit Geschirrwaschmaschinen, Staubsaugern, elektrischen Herden, setzen sich vor den Fernseher, telefonieren ungeniert mit ihren Freundinnen. Die abendlichen Singstunden, die bis vor kurzem der ganzen Familie ein vergnügliches Ereignis warten, werden oft nur noch auf Anordnung des Vaters durchgeführt. Die alten Emmentaler Küherlieder kennen immer weniger Amische, und sie sind meistens bis zur Unkenntlichkeit zersungen.

Das wirtschaftliche Gefälle zwischen nichtamischen und amischen Landwirten hat so etwas wie einen osmotischen Druckausgleich in Gang gesetzt, der sich, wenn auch nur zögernd, im kulturellen Bereich ablesen lässt.

Doch die amische Idee hat sich als zäh erwiesen. Es wird noch lange jene dunkel gekleideten, bärtigen Männer mit den breitkrempigen schwarzen Filzhüten, ihre nonnenhaft angezogenen Frauen mit den weissen oder schwarzen Hauben zu beobachten geben, wenn sie das «aalt Land» Bern besuchen. Da stehen sie vor dem Käfigturm, dem Münster und fragen in ihrem «verminggmängglete» Berndeutsch nach dem Brunnen, aus dem während Haslibachers Hinrichtung Blut geflossen sein soll.

DIE WELTWOCHE

1712 : ENQUETE SUR UNE DATE CAPITALE

S'il est une date de l'histoire anabaptiste-mennonite en France qu'il faut retenir, à côté de celle qui conduisit au schisme amish en 1693, c'est bien celle de 1712. C'est en effet à la fin du règne de Louis XIV, que les anabaptistes établis en France connaîtront le terme d'une période de relative tranquillité. Après avoir joui durant toute la seconde moitié du XVII^{ème} siècle de l'hospitalité intéressée des princes, seigneurs et autres évêques de la mosaïque politique alsacienne, les anabaptistes, en l'espace de quelques mois, furent sommés de quitter les terres françaises. Plus aucune protection, aucun recours n'étaient possibles, car les ordres venaient d'en haut, c'est-à-dire du gouvernement central, de Louis XIV lui-même.

Pour les anabaptistes et leur composante amish, cet événement ne resta pas sans conséquences. Il constitua une charnière historique et rien ne fut plus comme avant. Toute cette population prise de court chercha précipitamment un nouveau point de chute dans les territoires qui ne dépendaient pas de la souveraineté française : Salm, la Lorraine, le Comté de Montbéliard, le Palatinat pour ne citer que ceux-là, furent leur destination, l'émigration vers les Amériques ne constituant alors pas encore une possibilité réelle. Sur un plan social, les groupes constitués, notamment de la région de Sainte-Marie-aux-Mines et du Ried, éclatèrent et se dispersèrent. Les familles choisirent des destinées différentes au gré des acceptations. D'une communauté quasiment reconnue sur un plan local [1], les anabaptistes durent à nouveau se cacher, choisissant bien souvent les points les plus reculés des vallées vosgiennes pour s'y implanter. Avec eux, ils emportèrent des sommes importantes résultant de la vente de leurs biens, ce qui provoqua un transfert de ressources et un relatif appauvrissement des régions qu'ils venaient de quitter. Mais plus que leur intérêt économique, c'est leur savoir-faire et leurs procédés de cultures et d'élevage novateurs -qu'ils continuèrent à exercer ailleurs- qui firent lourdement défaut comme l'observèrent des témoins des régions abandonnées [2].

Comme autre conséquence de cet éparpillement géographique, nous mentionnerons encore en bonne place l'essaimage des idées amish, alors que cette communauté semblait connaître un phénomène de repli sur elle-même, du moins en Alsace [3]. Ces idées, concentrées alors essentiellement dans la vallée de la Lièpvre, se diffusèrent dans

---

[1]Jean-Jacques de Ribeaupierre leur accorda, vers 1660, le droit de libre rassemblement sur ses terres. Souvenance Anabaptiste, 1989, notre article sur Ohnenheim, p.42.

[2]Par exemple, le mémoire dressé vers 1715 qui avait pour intention de faire revenir les anabaptistes dans le val de Lièpvre, car sa population "se trouve beaucoup foulée depuis leur départ". Souvenance Anabaptiste, 1987, p.85.

[3]Dans nos articles précédents relatifs aux villages de Jebsheim, de Heidolsheim, d'Ohnenheim et de Baldenheim, nous avons montré qu'après avoir, dans un premier temps, appuyé la démarche de Jacob Amann, les Frères de la plaine se détachèrent de lui et même s'opposèrent à ses vues, de sorte qu'il s'est opéré un regroupement des "amish" autour de Sainte-Marie-aux-Mines.

tout l'est de la France en gagnant en vigueur, vigueur renforcée par l'épreuve.

Si ces quelques effets majeurs de l'expulsion de 1712 nous sont connus, des interrogations importantes subsistent au sujet des causes et des circonstances réelles qui ont abouti à la décision dramatique d'expulsion. Trois questions essentielles demeurent à ce jour sans réponse. Comment la situation alsacienne fut-elle vécue et interprétée par la Cour, qui prit l'initiative de dénoncer cette "anomalie" (à savoir la persistance de la présence des anabaptistes sur les terres françaises), quelles étaient ses motivations réelles. Nous pensons mettre sous un jour nouveau l'ensemble du dossier.

Tenter de résoudre ces interrogations ne peut se faire que sur la base de sources archivistiques inédites.. Des fonds non encore exploités, conservés dans des lieux parfois inattendus, ont été minutieusement "épluchés" afin de compléter les travaux de références[4]. Pour l'essentiel, ces trouvailles historiques ont été mises à jour aux archives du Service Historique de l'Armée de Terre[5] dépendantes du ministère de la Défense. Elles se trouvent à Vincennes. Par quels détours toute cette correspondance est-elle parvenue en ces lieux, cela reste encore à clarifier.

Un responsable tout désigné ?

Dès les premières années de l'établissement des anabaptistes suisses sur les terres de France, du temps où les derniers coups de canon de la Guerre de Trente Ans résonnaient encore dans les campagnes alsaciennes, les autorités ecclésiastiques, après s'être servi d'eux pour reconstruire les villages, s'empressèrent, une fois la tâche effectuée, de chasser les anabaptistes des villages dépendant de l'Evêché[6]. Un peu plus tard, profitant de la passation du fief de la famille de Ribeaupierre vers celle des Birkenfeld -le comte Jean-Jacques devait décéder en 1673 sans laisser d'héritier mâle- ce sont surtout des chicaneries locales comme celles qui se déroulèrent à Ohnenheim qui menacèrent la tranquillité des anabaptistes[7]. Mais la protection bienveillante de Christian III de Birkenfeld mit un terme aux inquiétudes.

Un autre épisode, celui-là beaucoup plus sérieux, eut pour cadre Sainte-Marie-aux-Mines. Dans cette ville multiconfessionnelle, puisque catholiques, luthériens, calvinistes, zwingliens et anabaptistes s'y côtoyaient, les catholiques du lieu adressèrent en 1673 une requête à l'intendant d'Alsace Poncet de la Rivière. Ils y disputaient aux protestants l'utilisation des édifices religieux que ces derniers avaient en jouissance. La présence des troupes françaises engagées dans le Guerre de Hollande n'était pas étrangère à la manoeuvre. A la lecture de ce volumineux dossier qui relate cet épisode[8], il apparaît que les anabaptistes furent impliqués malgré eux dans une tourmente. Ce fait n'ayant pas encore été souligné, il nous paraissait important d'en évoquer quelques extraits afin de se faire une idée du climat d'hostilité qui régnait alors.

De leur réclamation (du 26 mai), les catholiques obtinrent le soutien incondition-

---

[4]...voir notamment : Jean Séguy, "Les Assemblées Anabaptistes-Mennonites de France" et Mathiot et Boigeol, "Recherches Historiques sur les Anabaptistes".

[5]L'abréviation SHAT sera utilisée par la suite pour les cotes d'archives.

[6]Souvenance Anabaptiste, 1988, notre article sur Jebsheim, p.38.

[7]Souvenance Anabaptiste, 1989, notre article sur Ohnenheim, p.39 à 45.

[8]ADHR -1E 83-194.

nel de Poncet de la Rivière. Le 7 juin, l'Intendant envoie une directive dans laquelle il s'exprime de la manière suivante :

(A Sainte-Marie-aux-Mines), *il y a des catholiques..., des luthériens, des calvinistes et depuis quelques temps il y en a des anabaptistes qui s'y sont introduits...s'il est permis que les anabaptistes ne doivent pas être tolérés... les ministres et principaux habitants des dites prétendues religion luthérienne, calviniste et annabaptisé (!) seront appelés par devant vous pour être condamné à laisser aux suppliants la jouissance des dites églises et paroisses.*

Bien loin de s'exécuter et visiblement outré par cette décision, le comte entreprend immédiatement d'envoyer un émissaire chez l'Intendant.

Extrait de la réponse de l'envoyé des Ribeaupierre à l'Intendant (sans date) :

...Quant aux anabaptistes, il n'y en a que 7 familles ou ménages, qui ont esté tolérés jusqu'à présent, comme aux autres lieux voisins, afin de repeupler le pays qui était désolé par les guerres (dans l'Evêché de Strasbourg, villages de la noblesse et ailleurs), *on les peut toujours faire sortir et s'en retirer, quand on le trouvera à propos.*

Comme la démarche restait vaine, Jean-Jacques porta l'affaire devant le parlement de Metz. Il mandata son avocat, un dénommé Duvivier, pour y plaider la cause de la communauté protestante. Au passage, il décrit de manière fort éloquente et parfois véhémente la position précaire des anabaptistes en Alsace.

Réquisitoire de l'avocat Duvivier du parlement de Metz, en date du 17 juin 1673. Extraits :

... Il est ridicule de parler comme ils font des anabaptistes et de les avoir assignés puisqu'ils ne possèdent aucun des édifices ou temples dont le désistement est demandé, mais c'est en cela que parait l'affectation des demandeurs qui se sont mis en l'esprit qu'il n'y a point de meilleur moyen pour rendre les défenseurs odieux et les faire succomber sous leur chicane que de faire croire qu'ils ont quelque communion avec ces misérables aveuglés et que leurs intérêts sont communs...

Ils ne devaient pas dire non plus que les anabaptistes se soyent introduit dans ledit bourg puisque chacun sait que mon dit seigneur leur a permis de s'y habituer il y a longtemps par une raison de politique et à l'exemple de plusieurs seigneurs de l'Europe afin que le bourg désolé par le malheur des guerres fut d'autant plutôt repeuplé. Ces misérables peuvent être présentement au nombre de 14 ou 15 familles tout au plus lesquelles mon dit seigneur continuera de tolérer tant et si longtemps qu'il jugera à propos par sa prudence, ***si le Roy n'y trouve rien à redire****....*

Puis il parle de "friponnerie des catholiques, d'insolence " etc...

Car c'est mal de raisonner que de dire que les anabaptistes ne devant être tolérés, les luthériens et autres protestants doivent abandonner leurs temples. Ce raisonnement ne conclut pas, mais ils s'opiniâtrent ainsi à joindre les anabattistes avec les protesteurs pour faire resaillir sur ceux-cy une partie de la haine et de l'aversion que l'on a pour ceux-là.

Il ressort clairement de cette plaidoirie que les anabaptistes étaient alors en sursis et qu'en dernière extrémité, ils seraient sacrifiés sur l'autel de la diplomatie. Pourtant, un soutien trop engagé à leur encontre eût pu paraître suspect. Heureusement, les quelques familles -au

demeurant les évaluations numériques sont contradictoires- n'étaient pas l'enjeu du moment.

Ce fut l'une des dernières actions, menée avec succès, du comte Jean-Jacques de Ribeaupierre. Il est considéré à juste titre comme le protecteur des anabaptistes. Il devait s'éteindre à Strasbourg encore cette même année.

La querelle fut interrompue par la décision de Louis XIV, de passage à Sainte-Marie-aux-Mines en août 1673, de faire construire une église, l'église Saint-Louis.

L'épisode suivant, se situe en 1696. Les anabaptistes de tendance amish sont maintenant venus s'établir en nombre dans la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines. La croissance rapide de cette population eut le don d'irriter le curé Laforest. Les faits ayant déjà été rapportés[9], nous nous contenterons de livrer un document manquant[10] qui, à lui seul, résume en quelques lignes toute la fougue et l'aversion de celui-ci pour ceux-là. Prenant sa plume, il fait part de ses états d'âme au Conseiller du prince de Birkenfeld, un dénommé Fattet :

Il y arrive de nouveaux religionnaires et des anabaptistes qui sont presque au nombre de soixante familles qui occupent des places qui peuvent être remplies par des catholiques. Ce qui fait comme il arrivera que les anabaptistes me payeront le même casuel tant pour les morts que pour les mariages. C'est ainsi qu'ils payent a Onenem (Ohnenheim) *et à St Croix, sinon je les ferais châtier* (sic). *La seconde que les gens de votre religion font en sorte de donner tout le travail ou admodiation aux anabaptistes afin que les catholiques ne trouvent pas de quoi subsister.*(Il n'est pas dans)*l'intention de la Majesté de bannir les catholiques pour souffrir les anabaptistes et moi je ne les souffrirais pas.*

Le Conseiller Fattet eut à faire face à toute la détermination du curé Laforest. Fattet parvint toutefois à faire usage de son autorité, obtenant même des excuses et la promesse de ce dernier qu'il se montrera *plus de circonspect en tout ce qui regarde les Interdits de Monseigneur*[11]. En contrepartie, les casuels pour les actes de catholicité qui lui faisaient défaut furent versés, du moins durant les années suivantes.

En 1702 et encore en 1707/1708, le successeur de Laforest, François Florent, eut lui aussi quelques difficultés relationnelles avec les anabaptistes. Mais l'administration du prince verrouillait toute tentative d'amplification de ces brouilles locales[12]; elle recommanda surtout que "les choses se fassent sans éclat et sans bruit".

Devant tant de faits, il paraissait presque évident de désigner la hiérarchie ecclésiastique comme étant à l'origine du dénouement de 1712. Qui d'autre aurait pu vouloir du mal à ces pacifiques anabaptistes dont on "était satisfait de la conduite"?

Il est surprenant de constater qu'en Alsace, aucun incident annonciateur, entre 1696 et 1712, ne vint augurer de la décision prise à Versailles. Cette période de tranquillité, les Frères la mirent à profit pour prospérer et encore croître en nombre par de nouvelles immigrations (les dernières datant de 1711).

Mais les nuages s'étaient amoncelés durant ce temps sur une autre région des

---

[9]Séguy, "Les Assemblées ...", p.134, 135 et 164.

[10]ADHR -1E 83-194.

[11]Séguy, "Les Assemblées ...", p. 135.

[12]Séguy, "Les Assemblées ...", p. 132 et 136.

terres de France.

La Lorraine, un refuge précaire.

Les historiens qui se penchèrent sur l'étude des anabaptistes en Lorraine[13], y fixèrent **après 1712** la genèse de l'installation des Frères. Pourtant, quelques documents épars, attestent de leur présence avant cette date. Dans des lieux retirés, quelques familles précédées sans doute par la réputation acquise par leur congénères d'Alsace, purent discrètement y trouver asile. Ainsi à Salm où, dès avant 1684, deux frères Oesch originaires de Steffisburg, Uli et Christen, s'étaient rendus[14].

En 1708, le roi Louis XIV eut vent de la présence des sectaires. Il fut personnellement informé de l'existence d'une douzaine de familles anabaptistes dans le diocèse de Toul[15]. Depuis combien de temps s'y étaient-elles établies ? De quelles familles s'agissait-il ? Que sont-elles devenues ? Des questions parmi d'autres, dont les réponses demeurent pour lors dans l'ombre des cartons d'archives.

Alors qu'en Alsace la situation héritée des Traités de Munster et d'Osnabruck laissait place à une relative tolérance religieuse, le roi ne voulut accepter en d'autres lieux de sa souveraineté aucun écart. Immédiatement il prit des mesures implacables. Il donna ses ordres à son général, commandant en chef dans les Tois-Evêchés, le marquis Pompone de Refuge[16]. Il promulgua l'expulsion immédiate *et d'empêcher qu'il n'en revienne dans la suite*! Toujours soucieux de préserver les richesses de son territoire, il fallut en outre contrôler si, avec eux, ils n'allaient pas emporter des *effets en nature pour des sommes considérables*, des ressources qui auraient pu servir l'ennemi du moment[17].

Le marquis accusa réception de cet ordre et confirma à la chancellerie ses bonnes dispositions tout en prétendant tout ignorer jusqu'alors, de la présence de ces anabaptistes. Sa surprise fut d'autant plus grande, dit-il, que la justice de la plupart des villages du diocèse *est exercée directement par les Evêques de Toul et de Metz, sans qu'ils n'empêchent ces sortes de gens de s'y établir*...une accusation à peine voilée dans laquelle on peut deviner qui était l'employeur des anabaptistes. Puis, pour justifier du sérieux de sa courte enquête *il croit savoir* qu'il y a quelques temps que des paysans marcaires de cette *sexte* furent chassés des cantons suisses à dominante protestante (certainement celui de Berne ou éventuellement de Zurich). Selon lui, ces valets qui s'occupaient du bétail étaient démunis de biens, les plus riches ayant préféré se rendre *en Allemagne où cette sexte est tolérée*.

Vu côté Cour

Comme le rappellent les documents précédents, seule une décision directe du Roi pouvait faire fléchir l'attitude protectrice des Birkenfeld. C'est pour cette raison qu'on veillait particulièrement en Alsace à

---

[13]citons Pierre Sommer, "Historique des Assemblées", publ. AFHAM.

[14]Taufrodel Steffisburg n°4, en date du 15 juin 1684.

[15]SHAT -A1 2091, fol.402 et A1 2092, fol.24 (voir annexes).

[16]Pompone, Marquis de Refuge, chevalier de Saint-Louis, lieutenant général des armées du Roi, commandant en chef dans les Trois-Evêchés, décédé le 26 septembre 1712, à l'âge de 70 ans.

[17]La France était menacée durant la guerre de Succession d'Espagne, particulièrement cette année-là.

ce que les échos des disputes ne parvinssent jusqu'à Versailles. Mais ce que l'on put contrôler de ce côté-ci des Vosges, aboutissait directement, sans être filtré, de la Lorraine aux ministères royaux.

L'Alsace comme la Lorraine étaient considérées à Paris comme des zones particulièrement sensibles car frontalières et toute agitation représentait un danger pour l'unité de l'Etat. Régions exposées directement aux influences de l'Empire germanique, avec lequel Louis XIV était en conflit quasi-permanent, l'introduction "sauvage" de tout nouveau migrant au parler germanique et de surcroît protestant était suspecte et constituait un danger intolérable. Pour preuve, les deux affaires suivantes du début de l'année 1712.

En avril, une famille désignée comme luthérienne était établie au village d'Harbouey à l'initiative de la "Dame Marguerite Canon, veuve de Sieur de Ricarville, vivant commissaire des Genres du Roy"[18]. Le curé du lieu avec la complicité du prêtre de Blâmont, le maire et quelques habitants, adressèrent à la Cour une réclamation dénonçant l'établissement dans leur commune *d'un homme hors de la communion Romaine et* (ainsi) *de risquer la perversion de leurs enfants ou domestiques chargés de la conduite des bestiaux.* Une demande d'informations complémentaires, sinon des remontrances durent lui parvenir car sa réponse datée du 23 juin fait le point non seulement sur l'incident mais également sur la situation globale de l'Evêché face à ces implantations. C'est là qu'il est à nouveau question des anabaptistes...[19] :

Lettre de l'Evêque de Toul, François, à la Cour :

La Dame Ricarville, veuve d'un commissaire des verres et qui possède la terre d'Harbouay dans les extrémités de mon diocèse du côté de Sarrebourg, s'est mise en tête d'établir un marcaire qui est Suisse de nation et luthérien et qui a emmené avec lui sa femme qui est fille d'un ministre de campagne de ce pays-là et fort entêtée dans la Religion, qui en parle à tous les pauvres paysans dudit Harbouay : cela perdrait insensiblement les peuples de ce petit village si l'on n'y remédiait pas d'établir dans cette paroisse une famille luthérienne...J'écrivis à la Dame de Ricarville, mais elle ne me fit point de réponse. J'ai toujours espéré qu'enfin elle rentrerait en elle-même et qu'elle oublierait son petit intérêt pour le bien de cette paroisse, mais je me suis trompé, car on m'a envoyé depuis peu copie de la lettre qu'elle a écrit dans ce village et que je joins ici (le document manque)...

Il y a déjà quelques années qu'il vint beaucoup de Suisses anabaptistes, luthériens et calvinistes s'établir dans plusieurs paroisses de mon diocèse qui sont du côté de Rambervillers et de Sarrebourg de la domination du Roy. Sur les plaintes que j'en fis[20], Sa Majesté donna ordre de les faire sortir, sur quoi que j'ai le plus grand diocèse du monde Chrétien (!)*; c'est peut-être le seul en Allemagne et en France ou l'hérésie n'ait jamais pénétré, n'y ayant jamais eu d'autre exercice que celui de la Religion catholique Romaine.*

J'ose donc a Monsieur vous supplier de vouloir bien donner vos ordres pour faire sortir ce marcaire luthérien de la paroisse d'Harbouey de mon diocèse qui est district de vie. C'est la grâce que je vous demande et celle de me croire avec un respect infini.

---

[18]SHAT -A1 2396, fol. 250.

[19]SHAT -A1 2396, fol. 249

[20]Nous noterons au passage une contradiction avec l'allusion aux faits de 1708.

L'intendant des Trois-Evêchés qui s'appelait Monsieur de Saint-Contest[21] eut pour tâche de reconduire la "coupable" famille à la frontière[22].

La seconde affaire un peu obscure, du mois de juillet, fut celle de ce déserteur grenadier du Régiment de Sourche[23]. Quoique n'ayant pas de lien direct avec les anabaptistes, elle renforça l'idée à la Cour que la menace d'une action insidieuse de l'Empire germanique se faisait plus pressante. On découvrit sur lui une lettre vantant les avantages qu'aurait la population à aller s'établir en Prusse et en Lituanie *où il y du bien tant qu'on veut prendre et les plus belles terres du monde et où il manque plus de cinq cent mille personnes* (!). Une décision immédiate était même souhaitable car *les premiers seront toujours les mieux placés et dans les meilleurs villages*. Intoxication ou réalité ? Escomptait-on un exode de population pour déstabiliser la région ?

Une dramatique méprise

Ces années de la fin du règne de Louis XIV ne connurent pas d'accalmie dans l'oppression des communautés protestantes de France. De très fortes pressions étaient exercées dans la région de Metz afin d'obtenir des conversions ; l'éducation des enfants était orientée dans les écoles, les mariages mixtes interdits et toute réunion des religionnaires était illégale. En février 1712[24], ordre fut donné aux commandants des postes frontière le long de la Sarre d'empêcher que les habitants de la confession Réformée "de Metz et du pays Messin" ne tentent de se rassembler dans les environs de Saarbrucken. La première application de cette mesure eut lieu le 18 septembre lorsqu'un détachement militaire surprit alors une telle réunion à Ottwiller : treize personnes furent arrêtées et conduites à Metz. Le marquis de Refuge ne sachant trop qu'en faire, demanda avis à la Cour le 22 septembre. Mais auparavant, il prit la précaution de les "examiner". Il ressortit de cette examen bien particulier, qu'il s'agissait de marcaires suisses qui étaient employés dans le pays messin et ... circonstances aggravantes, ils les trouva de la "Religion des anabaptistes" !

Le Roi prit connaissance de ces nouvelles et ayant "vu" la lettre mentionnant l'arrestation et la conduite à la prison de Metz des "13 particuliers Suisses" fit transmettre séance tenante ses ordres au marquis et à l'intendant avec ces mots[25] : *J'en écris pour que vous les obligiez* (les anabaptistes) *à sortir du Royaume et que vous ne souffriez point dans la suite de ces gens là dans l'étendue de votre commandement.*

Mais à l'heure où Louis XIV notifia sa décision au marquis de Refuge, celui-ci n'était plus de ce monde[26]. Aussi, c'est l'intendant Saint-Contest qui eut la lourde charge de procéder manu militari à l'exécution de la décision avec l'obligation de rendre compte du bon déroulement de l'opération. Pour cette mission, tout pouvoir lui avait été confié ("...je vous prie de vous servir pour cet effet de toute l'autorité que vous avez dans le pays.")

---

[21] Dominique-Claude Barberie de Saint-Contest (1668-1730) fut intendant des Trois-Evêchés de 1700 à 1715.

[22] SHAT -A1 2396, fol.248.

[23] SHAT -A1 2396, fol.22.

[24] SHAT -A1 2396, fol.276.

[25] SHAT -A1 2393, fol.180.

[26] le marquis ne connut jamais le dénouement de cette affaire car, "victime d'une apoplexie", il devait décéder à l'âge de 70 ans, le 26 septembre, alors que l'ordre qui lui était destiné était daté du 28.

Le compte-rendu attendu de l'intendant[27], loin d'être une simple confirmation de l'exécution des ordres, devait faire toute la lumière sur cette pénible affaire, et comporter un coup de théâtre d'importance... Après la "capture de ceux que l'on disait de la religion des anabaptistes", Saint-Contest reprit l'enquête à ses débuts. Il révèle que seules quatre personnes, toutes originaires du canton de Berne, étaient du "pays messin", les autres venaient de Lorraine et donc échappaient à son contrôle. Seconde erreur, ces "domestiques suisses" faisaient tous état de la "R.P.R." (Religion Prétendue Réformée) et "**non de celle des anabaptistes.**" Afin d'étayer ses dires, l'intendant joignit en annexe la liste complète des fauteurs et de ceux qui les employaient dans les marcairies en qualité de domestiques. Aucun des noms cités ne nous rappelle, même de loin, une quelconque origine anabaptiste. D'ailleurs le feu marquis, s'apercevant tardivement de sa méprise, les avait tous fait relâcher quelques temps auparavant.

Peut-on raisonnablement croire à une erreur même involontaire ? Etait-ce le fruit d'une psychose "anabaptiste"? Ou quelqu'un avait-il avantage à alerter la Cour et à préparer, si l'on peut dire, le terrain à une opération d' envergure dont le cadre se situerait cette fois-ci en Alsace ? L'intrigue peut paraître vraisemblable. De cette façon, l'attention de la Cour était tenue en éveil : elle était prête à agir en Alsace, malgré les importantes protections locales. Ce qui est sûr, c'est que les jours des anabaptistes en Alsace étaient comptés.

Une réunion extraordinaire

C'est le 9 septembre 1712 que de Strasbourg, l'intendant d'Alsace De La Houssaye, porta à la connaissance de l'ensemble des baillis de la province la décision du roi *de faire sortir d'Alsace, sans aucune exception, tous les anabaptistes qui s'y sont établis même le plus anciennement.*

Cette nouvelle, peu attendue en Alsace on l'a vu, fit l'effet d'une bombe dans maints seigneurie et comté. La plus touchée fut sans conteste la seigneurie de Ribeaupierre, où près d'une centaine de familles -si on y inclut celles des bailliages de la plaine- avaient trouvé à s'établir et à prospérer. Christian III de Birkenfeld qui résidait à ce moment-là dans la capitale alsacienne fut sans aucun doute parmi les premiers tenu informé de la directive royale, mais le rang qu'il occupait dans l'armée française[28] ne lui permettait pas de s'opposer à l'ordre émanant de Louis XIV.

La chancellerie de la seigneurie de Ribeaupierre fut informée dès le lendemain de la nouvelle par l'intermédiaire du grand bailli Bartemann qui véhicula la missive de Strasbourg à Ribeauvillé, siège de la chancellerie. On peut s'interroger sur la présence fortuite à Strasbourg de celui-ci... Aussitôt arrivé à destination, il en informa les conseillers Waldner et Scheid qui, dans une apparente précipitation, organisèrent "une réunion extraordinaire". Elle se déroula le 10 septembre et se poursuivit jusque tard le soir : il était, en effet, 22 heures lorsque le procès-verbal fut rédigé[29]. Après avoir rappelé les dispositions prises envers les anabaptistes, les discussions portèrent sur les conséquences économiques immédiates de l'événement sans que fussent évoquées d'autres considérations. Le souci principal, et on le comprend, porta sur la gestion

---

[27]SHAT -A1 2395, fol.180.

[28]Christian III (1674-1735) était colonel du régiment de Royal-Alsace. Pendant la Guerre de succession d'Espagne il devint maréchal de camp et lieutenant-général ; il quitta le service en 1717.

[29]ADHR -E 909.

future des fermes parmi les plus importantes de la région, soit propriété des anabaptistes, soit exploitées pour le compte du prince. "Que deviendront-elles après la rupture des contrats ? Elles resteront à l'abandon au grand préjudice de la seigneurie !" Après avoir mûrement réfléchi et débattu des "meilleures mesures" à prendre, le conseil opta pour l'envoi, dès le lendemain, d'une lettre au comte palatin Christian III qui demeurait à Strasbourg afin de l'informer des dommages qu'il encourait. Son intervention auprès de l'intendant fut vivement requise dans le but d'obtenir un report de la date d'application de l'ordonnance pour les seuls anabaptistes directement à son service. Le conseil attendit prudemment les ordres...

Le bénéficiaire en est-il l'instigateur ?

Tenter de mettre un nom sur celui ou ceux qui portaient sur leur conscience le fardeau de la dénonciation serait hasardeux dans l'état actuel des connaissances. Pourtant, il existe tout un ensemble d'indications, de présomptions qui permettent d'éveiller des soupçons : ils contribuent à forger ce que l'on appelle en termes juridiques une "intime conviction". Ce ou ces personnages de la région, et non des moindres comme nous le verrons, avaient leur raisons d'en vouloir aux anabaptistes.

Comme premier témoin, nous citerons un enquêteur fiscal. Il aura fallu attendre près d'un siècle après les événements et une révolution pour que les langues se délient, et se lève un coin du voile sur la raison cachée de l'expulsion de 1712. Dans son rapport remarquable par sa précision et sa concision, produit en 1795[30], un fonctionnaire zélé retraça un historique de l'établissement des anabaptistes sur les terres des Ribeaupierre. Sans aucune hésitation, il désigne "des personnages de haut parage" comme étant à l'origine des intrigues. La raison évoquée lui paraît également être certaine. Après avoir souligné la réussite économique exceptionnelle des anabaptistes (réussite confirmée par de nombreux documents indiquant qu'ils possédaient alors en biens propres un tiers de toute le vallée de Sainte-Marie-aux-Mines), il décrit de quelle manière les faits se sont déroulés : selon lui, ces personnages jalousaient et convoitaient quelques unes de leurs acquisitions. Dans un premier temps, il semble même que des contacts aient eu lieu directement avec les anabaptistes qui répondirent à leurs offres par la négative. Résultat de la résistance à ces grands : "Pour les punir, on écrivit au chancelier Voysin". Cette lettre, aujourd'hui malheureusement disparue, est peut-être celle qui figure dans un répertoire ancien[31] en date du 5 juin. Sa disparition reste un mystère,...sauf si la thèse évoquée plus loin est accréditée.

Ces révélations ont pour principal effet de disculper les ecclésiastiques et de lever les suspicions qui pesaient sur eux, ce d'autant plus que le rapporteur révolutionnaire n'aurait pas manqué de mentionner le fait si tel avait été le cas. Nous ne conserverons que l'intrigue économique et les manoeuvres d'un groupe de personnes motivées par l'appât du gain et qui voyaient là une opportunité à s'emparer à peu de frais des biens des anabaptistes.

---

[30]Le document rapporté intégralement en annexe en fin d'article, fut l'objet d'une première publication avec commentaires dans "Les cahiers de Christ Seul, n°4/1989 - Les Mennonites dans la Révolution Française" par Jean Séguy et Robert Baecher. L'enquêteur en question ne dévoile rien de ses sources ; peut-être a-t-il tout simplement interrogé les anabaptistes qui vivaient à nouveau en nombre dans la vallée.

[31]SHAT -Répertoire A1 2394.

Notre deuxième témoin sera le notaire de Sainte-Marie-aux-Mines qui enregistra les ventes des fermes tant convoitées. Le mois de septembre vit une véritable avalanche de ventes dans le val. Les propriétés des anabaptistes furent véritablement bradées, pressés qu'ils étaient de quitter les lieux "dans un temps très court" ; le tout s'effectuant vraisemblablement dans une certaine panique car l'ordre d'expulsion les avait surpris sans crier gare, ce qui leur aurait laissé le temps nécessaire à la recherche de preneurs plus avantageux. Pour preuve, ces achats de terres encore effectuées par Michel Mourer et Christ Hochstettler respectivement en juillet et août 1712[32]. Les acheteurs potentiels qui se présentèrent alors doivent être considérés en priorité comme étant ceux qui étaient dans la confidence de l'intrigue hypothétique et qui, tels des oiseaux de proie, s'apprêtaient à fondre sur leurs victimes.

Pour trouver les principaux bénéficiaires de l'opération, il suffit de détailler les actes de ventes de cinq des principales fermes et prendre connaissance de ce qu'il advint de ces terres après achat.

On ne sera pas étonné d'y trouver en premier lieu le porteur même du message de Strasbourg, François-Luc Bartemann. Personnage obscur et éphémère de l'histoire alsacienne, il fut élevé en 1704 au rang de grand bailli du comté de Ribeaupierre par Christian III de Birkenfeld[33]. En 1708, déjà, il eut à intervenir lors d'un différend opposant les anabaptistes et les bourgeois de Sainte-Marie-aux-Mines à propos du service dans les milices pour lesquelles les premiers jouissaient d'une exemption[34]. Puis, on le retrouve comme membre du Conseil Souverain d'Alsace[35] où il exerçait des fonctions d'avocat. Il jouissait en outre des titres purement honorifiques de "Conseiller, Secrétaire et Ecuyer du Roi"[36]. On peut se demander si sa fortune personnelle lui permettait de réunir en si peu de temps les 11500 livres tournois plus frais (en tout près de 3 millions de francs de nos jours) nécessaires à l'acquisition à la fois de la cense de la Haute Broque, de la cense de la Côte d'Escherry et de celle d'Aumongoutte située à St Blaise. Ces trois actes furent dressés devant notaire les 24 et 25 septembre.

Des mentions rapportées quelques mois plus tard permettent pourtant de déceler une opération encore plus compliquée. C'est là que nous voyons apparaître en filigrane un autre personnage d'une toute autre envergure pour le compte duquel il a pu oeuvrer et servir d'une certaine façon de couverture. En effet, comment interpréter autrement son désistement au contrat dès le mois d'avril suivant des seules acquisitions de la Haute Broque et de la cense de la Côte d'Escherry au profit de Frédéric-Louis Waldner de Freunstein ? A-il connu de réelles difficultés financières, une disgrâce ? Cela est peu vraisemblable. Ce désistement, dans la procédure même, nous paraît suspect. Le 4 avril 1713, Bartemann résilie les deux contrats. Dans le premier cas, il autorise le vendeur, Christ Kropff, à "en disposer et à faire ce que bon lui semble..." Mais qu'en faire, lorsque l'on est considéré comme indésirable et soumis à une interdiction de séjour, si ce n'est accepter le nouvel acquéreur proposé, sans discussion,

---

[32]ADHR -4E Sainte-Marie-aux-Mines, côté Alsace.

[33]ADHR -1G 951 p.163.

[34]Séguy, "Les Assemblées...", p.132 et 133.

[35]Constitué en 1648, le Conseil Souverain était une instance judiciaire. Ses compétences consistaient à enregistrer les édits et arrêts royaux, les arrêts de règlement, de recevoir au nom du roi les devoirs féodaux des seigneurs d'Alsace.

[36]Ces charges étaient acquises à prix d'argent.

ce qui advint dès le lendemain où, pour 4806 livres et deux louis d'or, Waldner devint propriétaire de la Haute Broque en incluant vingt vaches et deux taureaux qui ne faisaient pas partie du premier acte.

Dans le second cas, celui de la Côte d'Escherry appartenant initialement à Anthony Kropff, le procédé est encore plus révélateur. Bartemann y "consent qu'il passe un autre contrat avec M[r] de Waldner...sans pouvoir demander au-delà du prix du contrat précédent (!)", soit 3900 livres tournois. Là aussi, vingt vaches et un taureau furent acquis séparément pour 870 livres. Quant à Bartemann, il conserva pour sa jouissance personnelle la ferme de Nicolas Blanck, celle d'Aumongoutte.

Frédéric-Louis Waldner de Freunstein[37] était-il le maître à penser de l'intrigue ? Est-ce lui qui fut à l'origine de la lettre adressée au chancelier Voysin le 5 juin ? A-t-il agi à l'insu de Christian III de Birkenfeld ? En l'absence de preuves directes, plusieurs éléments convergents permettent d'échafauder des hypothèses crédibles et de reporter sur lui une grande part des accusations évoquées par le rapport de 1795. Tout d'abord, étant le gestionnaire des terres du comté, en sa qualité de chef du Conseil, il connaissait bien les anabaptistes, et mesurait parfaitement la faiblesse de leur situation. Après avoir essuyé le probable refus des anabaptistes de lui céder les terres qu'il convoitait, il a pu rechercher les moyens de parvenir à ses fins. Ce moyen lui étant fourni par sa formation de juriste et son habileté éprouvée . Mais avant tout, ce sont ses fréquentations à la Cour et le fait qu'il était en relation avec le Duc d'Orléans[38] qui ont pu lui permettre d'une part d'avoir pu prendre connaissance des événements dans les Trois-Evêchés et en Lorraine -sans qu'il soit certain qu'il soit personnellement intervenu- et d'autre part de préparer toute l'opération en entretenant l'inquiétude à la Cour par la désinformation. Encore fallut-il ne pas éveiller l'attention de Christian III alors occupé par les troupes qu'il commandait. C'est pour cette raison probable qu'il n'apparaît pas sur le devant de la scène, mais qu'il s'est servi dans un premier temps "d'hommes de paille", dont Bartemann n'est peut-être qu'un exemple parmi d'autres[39].

On sera troublé à posteriori du caractère cynique de la réunion du conseil du 10 septembre à laquelle participèrent aussi bien Waldner que Bartemann. La mise en scène de "la réunion de nuit" semblait bien organisée pour tenter de feindre la surprise, en vue de donner le change aux autres membres du conseil tenus à l'écart de l'intrigue.

---

[37]Frédéric-Louis Waldner de Freunstein (1675-1735), fut la souche de la branche aînée des Waldner de Freunstein-Schweighausen. Il suivit des cours à l'université de Giessen. Revenu en Alsace à 20 ans, il restaura le château de Schweighausen en 1715. Très apprécié du Duc d'Orléans, notamment pour ses connaissances du droit public allemand, Frédéric-Louis fut appelé à la Cour de Versailles comme ambassadeur. Louis XV lui octroya en 1725 une pension de 2000 livres selon Sitzmann, "Dictionnaire de biographie des hommes célèbres d'Alsace", Tome II, 1973 et "Encyclopédie d'Alsace", vol.12, p.7671.

[38]Philippe II, futur Régent de France de 1715 à 1723.

[39]Un autre désistement suspect concerna la cense dite de la Sorcena à Escherry. Elle fut acquise de Hans Zimmermann le 28 août 1712 par un "jeune homme" de Steffisburg, Christen Ruchti pour 1350 livres et un louis d'or. L'annulation de l'acte survint le 26 février suivant, "sans contre-partie de l'acquéreur". Nous ne savons ce qu'il advint par la suite.

Dans la coalition de cette manigance, d'autres ont pu être impliqués, comme Jean Langhans qualifié de "receveur de la fabrique de la cathédrale de Strasbourg" qui acheta le 16 septembre, soit à peine six jours après que la nouvelle fût officielle, la métairie dite "la grange des Marchures" située près d'Escherry. Elle fut vendue par Peter Gerber pour la somme la plus importante rencontrée, soit 4825 livres et trois louis d'or. Les traites étaient entièrement payées en avril 1713 comme l'atteste le notaire. Qu'en était-il des autres ventes ? Se sont-elles soldées par le respect des échéances ? Rien n'est moins sûr !

Et les anabaptistes dans tout ce trouble ? On imagine sans mal qu'ils n'osèrent pas trop se manifester et durent se contenter de ce qu'on leur offrait. Cette expérience désastreuse dut profondément les affecter psychiquement et modifier leur rapport avec la terre, de sorte qu'avant la Révolution -qui leur attribua la citoyenneté-, ils ne renouvelèrent plus une telle expérience...

Chronologie de l'ordre d'expulsion de 1712 :

Afin d'être complet dans l'étude du sujet, il convient de rappeler par ordre chronologique la teneur de la correspondance échangée entre l'intendance d'Alsace et l'administration royale, le chancelier Voysin et l'intendant La Houssaye. Pour l'analyse et les commentaires nous renvoyons le lecteur au chapitre que Jean Séguy consacra sur ce thème dans son ouvrage[40]. Seuls seront reproduits ici dans leur intégralité les documents qui complètent certaines lacunes des sources alsaciennes ; ils furent découverts récemment à Vincennes.

Avant d'en venir aux anabaptistes, l'intendant La Houssaye eut à défendre la cause des calvinistes dont la situation n'était guère enviable en France après l'Edit de Fontainebleau (qui révoqua l'Edit de Nantes) comme en témoigne cette lettre du mois de juin 1712[41] :

Lettre de La Houssaye de Strasbourg à M[r] Voysin :

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 26 du mois passé au sujet des avis qui vous ont été donnés que quelques particuliers Religionnaires qui étaient sorti du Royaume, y sont rentrés sans avoir obtenu la permission du Roy et sans avoir fait abjuration, ce que Sa Majesté ne veut pas tolérer même à l'égard de quelques artisans manouvriers et gens de peu de considération auxquels on aurait manqué de faire attention, son intention étant que je m'informe s'il y en a quelques uns de cette espèce dans mon département et que je vous en rende compte pour que vous m'envoyez ensuite sur cela les ordres de Sa Majesté.

Il n'y a, Monsieur, aucune province du royaume moins exposée que celle d'Alsace parce que l'exercice du Calvinisme y ayant été souffert par des considérations particulières depuis qu'il a été aboli en France, les habitants d'Alsace de cette Religion n'ont point pensé à en sortir pour aller la professer ailleurs, et la crainte qu'ils ont eu de se faire fort s'ils admettaient chez-eux des réfugiés de France, les a soutenu dans une vigilance continuelle pour les écarter au point que si lors du prêche l'on voyait un homme inconnu, le ministre cesserait l'exercice jusqu'à ce que l'on en eut fait le vérification. Je ne laisserai pas néanmoins, Monsieur, d'avoir toute l'attention possible à l'exécution de vos ordres sur ce sujet.[42]

[40]Séguy, "Les Assemblées...", p.136 ss.

[41]SHAT -A1 2394, fol.38.
[42]SHAT -A1 2394.

5 juin 1712 -lettre manquante relative aux anabaptistes, annoncée dans le répertoire du SHAT -A1 2394.

4 juillet 1712 -cette lettre dont il est fait état dans le courrier suivant est demeurée introuvable.-

10 juillet 1712. Lettre de Voysin (probablement) à (?, manque une page). La Houssaye à Marly en fut informé.

Monsieur,

Avant de rendre compte au Roy de ce que vous me marquez dans la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 4 de ce mois, au sujet des nouveaux établissements d'anabaptistes qui se font en Alsace, je serais bien aise de savoir de quelle profession sont les 50 chefs de famille que vous dites qui sont entrés depuis 12 ans environ dans cette province, et s'il y a quelque raison de les tolérer parce que le Roy ne paraît nullement dans l'intention de les y laisser. Sa Majesté ne voulant point souffrir dans son royaume cette diversité de religion ; qu'ils ne peuvent avoir d'exercice public. Je ne sais aussi pourquoi vous mettez un terme de 20 ans pour ne chasser que ceux qui sont venus depuis ce temps. La province d'Alsace est au Roy depuis le traité de Munster. S'il y avait que la raison qui (incitât ?) que le Roy y fit attention eut égard à la conjoncture présente, peut-être pourrait-on prendre le parti de dissimuler encore pour un temps dans l'espérance et la Paix plutôt que de fixer ainsi un terme de 20 années qui paraîtrait autoriser et donner permission aux gens de cette secte de demeurer en France en prouvant qu'ils y sont depuis 20 ans. Je suis etc...

L'auteur de la lettre du 4 juillet avait toutes les chances de demeurer anonyme puisque ce document reste introuvable ; de plus, dans celui du 10 juillet, l'en-tête faisant mention du destinataire fut amputée avec soin, probablement délibérément pour effacer toute implication dans une quelconque intrigue. Son contenu dénote toutefois une connaissance très précise de la situation au sein de la communauté anabaptiste en ce sens qu'y paraît la demande restrictive de n'inquiéter que ceux présents en Alsace depuis moins de vingt années. En effet, deux groupes s'étaient constitués en Alsace : d'une part les anabaptistes "bourgeois"[43], en majorité des artisans, meuniers et commerçants présents en Alsace de longue date et parfaitement intégrés, et d'autre part le groupe amish, des éleveurs du canton de Berne qui n'immigrèrent que dans les toutes dernières années du XVII^{ème} siècle. Ce sont eux, et eux seuls, qui suscitèrent la convoitise de grands par leur brillante réussite économique. L'auteur de cette intervention à la Cour se devine aisément : il ne peut s'agir que du groupe de personnes constitué autour de Waldner et Bartemann. En cherchant à ménager en apparence ceux établis plus anciennement, ils attirèrent plutôt l'attention sur une situation provocante pour le roi, assortie de la menace d'une véritable invasion venant de l'est. Voysin ou son homologue, ne se fait d'ailleurs aucune illusion sur la prétendue requête et il en informe par là-même l'intendant La Houssaye.

24 juillet 1712, lettre manquante dans laquelle La Houssaye demande des précisions à Voysin. L'existence de cette lettre est rapportée par le courrier suivant[44].

13 août 1712, lettre de Voysin à La Houssaye, rédigée à Fontainebleau[45]. Il y fait part des intentions du roi Louis XIV de

---

[43]Souvenance Anabaptiste, 1987, notre article sur Sainte-Marie-aux-Mines, p.60 à 63.

[44]Séguy, p.137.

[45]SHAT -A1 2394 et Séguy p.137 qui se réfère à ADHR -E 2808.

faire sortir les anabaptistes d'Alsace, depuis quelques temps qu'ils y soient établis. En vertu des accords conclus par le Traité de Munster, les mesures à prendre par l'intendant devaient explicitement stipuler que seuls ne seraient pas inquiétés ceux issus de la Confession d'Augsbourg.

21 août 1712, lettre de La Houssaye au chancelier Voysin, rédigée à Strasbourg[46]. La Houssaye, voyant un danger qui menaçait la communauté calviniste alsacienne, demande au chancelier de renouveler ses ordres en n'omettant pas de mentionner explicitement, conformément aux dispositions de la paix de Westphalie, le maintien des Réformés en Alsace.

Sur l'exemplaire du SHAT, sont joints les deux extraits suivants, transmis par La Houssaye pour appuyer ses assertions:

a) extrait du Traité de Paix conclu et signé à Munster en Westphalie le 24 octobre 1648, y est souligné : *on a trouvé bon de confirmer et ratifier par ce présent Traité, le mesme accord, comme aussy celuy dont on est convenu entre les mesme à l'esgard de ceux qu'on nomme Réformés, tout de mesme que si de mot a mot ils estaient insérés en ce présent Traité.*

b) extrait du Traité de Westphalie du 24 octobre 1648, y sont souligné : *...accordés aux Etats et sujets catholiques et à ceux de la Confession d'Augsbourg, doit aussy estre accordé à ceux qui s'appellent entre-eux les Réformés.* et plus loin *...Mais à l'exception des Religions ci-dessus mentionnées il n'en sera reçu ny toléré aucune autre dans ledit Empire Romain.*

[46]SHAT -A1 2394 et Séguy p.137 et 138 qui se réfère à ADHR -E 2808.

31 août 1712, lettre de Voysin à La Houssaye[47]. Louis XIV donne son aval pour le respect des termes du Traité de paix en matière de liberté de religion particulière à l'Alsace.

9 septembre 1712, ordre donné par l'intendant à tous les baillis de suivre l'instruction de faire sortir les anabaptistes[48].

5 octobre 1712, lettre de La Houssaye à Strasbourg à Voysin[49].

Demande de report de l'avis d'expulsion pour les anabaptistes ayant des baux qui doivent se terminer à la St Georges 1713.

Dans le nombre de tous les anabaptistes qui doivent sortir de cette Province suivant l'ordre du Roi que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer, il y en a plusieurs qui tiennent des baux à ferme dont le résiliement ne peut se faire convenablement pour les propriétaires des terres comme pour eux qu'aux termes de la fête de St Georges prochaine, le 23 avril, c'est en fait constant suivant l'usage du Pays, et il n'entre dans la demande desdits anabaptistes fermiers de demeurer jusqu'à ce temps là en Alsace aucune veüe (vue) *de s'y maintenir plus longtemps, je n'ose cependant, Monsieur, sans vous en rendre compte, accorder ce délai qui me parait nécessaire et sans conséquence des ordres*

[47]SHAT -A1 2394 et Séguy p.138 qui se réfère à ADHR -E 2808.

[48]Séguy p.138 qui se réfère à ADBR -E 1386, ADHR -E2808, Arch. Nat. -K 2178. Se trouve également aux Archives Municipales de Colmar : AM Colmar -AA 166.

[49]SHAT -A1 2394.

de Sa Majesté s'exécutant dès à présent pour les autres anabaptistes qui ne sont pas dans le même cas. Je suis etc...

19 octobre 1712, La Houssaye obtient du roi le report de l'avis d'expulsion des anabaptistes tenant des baux. Il en informe les baillis[50].

Octobre 1712, le comté de Ribeaupierre transmet la liste des anabaptistes concernés par cette dernière disposition[51].

Etat des anabaptistes de la Comté de Ribeaupierre qui ne peuvent pas se retirer hors de la Province d'Alsace avant la St Georges de l'année prochaine sans porter un grand préjudice de Montseigneur le Prince de Birkenfeld, qui en est le Seigneur :

Jacques Kleiner	*Censier de Jebsheim*
Jean Muller	*Censier de Heiteren*
Jean Bachmann	*Censier de Heidolsheim*
Melchior Schowalter	*Censier de Sainte-Marie-aux-Mines*
Christian Zimmermann	*Meunier d'Ohnenheim*
Jean Rott	*Meunier d'Illheusern*
Léonard Lehemann	*Charpentier dudit Illheusern*

5 novembre 1712, ordre de Christian III, de pourvoir les anabaptistes expulsés de certificats de bonne conduite[52].

Les destinations des trois groupes anabaptistes d'Alsace furent sensiblement diffrentes. Ceux "établis d'anciennement" et les "derniers venus" s'orientèrent principalement en direction du Palatinat et du duché des Deux-Pont rejoindre dans ces contrées leurs coreligionnaires. Certains de ceux-là, parmi les plus ancrés en Alsace, choisirent de se rattacher à la communauté Réformée locale. La "nouvelle communauté de Jacob Amann" ou les amish, quant à elle, après avoir indiqué dans un premier temps le margraviat de Durlach (près de Karlsruhe) et les Deux-Pont comme destinations futures, se répartit essentiellement dans le val de Villé tout proche, la Lorraine, Salm et de manière plus dense dans la principauté de Montbéliard. Pour quelques familles isolées, elles restèrent très discrètement sur place ... dans l'attente de jours meilleurs.

Ainsi se termine cette enquête approfondie sur les causes réelles de l'expulsion de 1712. Les anabaptistes, croyant leur avenir serein, avaient construit au fil des ans une communauté économique forte, puisqu'ils représentaient alors un tiers des ressources de la seigneurie de Ribeaupierre. Mais la convoitise de personnes importantes, dont nous avons tout lieu de penser qu'elles étaient celles qui bénéficièrent de l'opération, fut à l'origine de l'intrigue. L'ampleur et les détails de l'entreprise ne peuvent qu'être entrevus car tout n'est pas conservé dans des écrits. Il reste, pourtant, un fait indéniable qui nous servira de conclusion :

Les anabaptistes furent expulsés de France plus par ce qu'ils possédaient que pour ce qu'ils étaient.

Robert BAECHER

---

[50]Séguy p.139 qui se réfère à ADHR -1E 83, 197.

[51]Souvenance Anabaptiste, 1987, notre article sur Sainte-Marie-aux-Mines, p.72 et 73.

[52]Souvenance Anabaptiste, 1987, notre article sur Sainte-Marie-aux-Mines, p.82 et 83 et Souvenance Anabaptiste, 1990, p.65 à 67.

ANNEXES :

Ordre d'expulsion des anabaptistes du diocèse de Toul, le 30 mai 1708[1].

Monsieur le Marquis de Refuge,

Le Roy a été informé qu'il s'est étably dans les villages du diocèse de Toul 10 à 12 familles d'anabaptistes. Sa Majesté ne voulant pas y souffrir ces gens là, Son intention est que vous donniez les ordres nécessaires pour les en faire sortir et empêcher qu'il n'y en revienne dans la suite.

Si les chefs de ces familles avaient des effets en nature pour des sommes considérables, il serait à propos de prendre des mesures pour empêcher de les faire passer dans les Pays Etrangers.

Mr de Refuge exécutera les ordres du Roi de concert avec Mr de Contest pour chasser des Evêchés de Toul et de Metz les anabaptistes qui sont venus s'établir dans quelques villages, le 5 juin 1708[2].

Monseigneur,

J'ay reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur d'escrire, au sujet des anabatistes qui se sont établis dans quelques villages de l'Evêché de Toul dequoy Monseigneur je n'avais point encore entendu parler, et je m'étonne comment la justice ordinaire qui dans presque tous les villages appartient aux Evêques de Toul et de Metz n'ait point empêché ces sortes de gens de s'y établir.

Je vairay avec Mr de St Contest à faire exécuter ponctuellement les ordres du Roy là-dessus, et si les chefs de ces familles ont quelques effets considérables, empêcher qu'ils ne les emportent dans les pays étrangers. Je crois Monseigneur que ces anabatistes peuvent estre venus des cantons Suisses protestants, d'où il y a quelque temps qu'on chassa des paysans qui estaient de cette sexte (!), *dont ceux qui avait du bien se sont probablement retirés en Almagne dans les lieux ou cette sexte est tolérée et il ne peut estre venu en ce pays-cy que des valets qui ont soin du bétail qu'on appelle Marcars* (marcaires) . *Je suis etc...*

Signé : *Resfuge*

---

[1]SHAT, A1 2091, fol.402.

[2]SHAT, A1 2092, fol.24.

Protocoles de chancellerie de la seigneurie de Ribeaupierre. Réunion extraordinaire du 10 septembre 1712 "fait de nuit à 10 heures". Présidés par M^rs de Waldner et Scheid, conseillers[3].

(en marge): *Königl. Ordre, daß die W.(idertäuffer) aus dem Land sollen.*

Nach dem man bey herrn Hofe und Regentenrath von Waldner extraordinaire zu sammen kommen, prodicierte dieselbe ein von H. Oberamptmann Bartmann ihre communiciertes Schreiben von dem königl. Herrn Intendenten sub date Straßburg, den 9ten sept. des Inhalts daß auf erhaltene königlische Ordre alle und jede in dieser Provinz wohnhaffte Wiedertäuffer ohne einige Außnahm an Ihnen exequirt werden solle ; die weilen um gnädigster unserer Herrschafft seinen ein großes gelegen, den geschen sich in hiesiger Grafschafft sehr viele Wiedertäuffer befinden, welche die considerableste Meyereyen un(d) Herrsch. Güteren bestand haben, wordurch dann alle deren Lehnungen aufgeheben und die darin gehörige Güter ohngebauet und unbestannet liegen bleiben mußten, folglich gndigste herrschafft dardurch einen eigenen Schaden und Nachstand zu erleiden haben mußte, als ist debetiert worden was disfalles zu deroselben besten von mesures genommen werden könnten und wurden. Nach () der Sachen überlegung resolviert, morgendens Tags durch einen expressen an H. Pfaltzgraffen nachher Straßburg zu schreiben, der selben darvon undertänigst part zu geben, den daher zu gewarten ..., großen Schaden gehorsambt vorzustellen, und zu deroselben gnst belieben zu stellen, bey dem königl. herrn Intendenten dißfalls die nöthige remonstratives zu thun, umb etwann einen (wugern ?) termin vor gedacht. wiedertäuffer, bei zu an der wärtiger bestellung Ihme befunden zu wege zu bringen , den bey H. Paltzgr. befehl unter zu begehren, wie mann sich dißeits in hoc frangenti zu verhalten haben ...

Minutes ou mémoire des indemnités de 1795 du comté de Ribeaupierre[4] :

Droits de réception et de manances des anabatistes :

Les anabatistes, gens aussi laborieux que paisibles, se multiplièrent dans la province d'Alsace notamment dans la haute. Ils commencèrent par être des fermiers intelligens (sic). Leurs travaux leur donnèrent des richesses. Ils achetèrent des corps de biens. De fermiers, ils devinrent propriétaires. Quelques personnes de haut parage (de haute naissance) *avaient des projets d'acquisition de quelques uns des biens exploités par des anabatistes, qui les prévinrent. Pour les punir, l'on écrivit en 1712 à M. le chancelier Voysin, qui enjoignit à M. de la Houssaye, Intendant d'Alsace, de les chasser hors du royaume.*

---

[3]ADHR -E 909.

[4]ADHR -19J 126.

Cet Intendant en donna les ordres aux baillis des départements par circulaire du 9 septembre 1712, dont le prétexte fut de ne pas être compris dans le traité de Munster et d'Osnabruck.

Les anabatistes remarquèrent le but de la jalousie. Ils vendirent leurs propriétés, mais ils restèrent dans la province.

Un nouvel orage se leva contr'eux en 1727.

M. Deharlai, Intendant d'Alsace, ordonna aux baillis des départements de lui envoyer le dénombrement de tous les anabatistes , puisqu'il lui était revenu que les établissements des sectaires se perpétuaient malgré les ordres de les empêcher.

Les anabatistes trouvèrent alors de la protection de la part des grands dont ils tenaient les métairies à bail. Ils présentèrent des mémoires à M. d'Angervillers, secrétaire d'Etat, qui par lettre à M. le Marechal du Bourg, gouverneur d'Alsace du 7 juin 1728, annonça de la part du Roi la tolérance de ces sectaires, à charge qu'ils ne se multiplieraient pas davantage.

Cette lettre leur donna une existence, dont ils avaient manqué jusqu'alors.

Le gouverneur de la Province les perdit de vue et l'Intendant avait agit par autorité en écharpe, parce que l'ordre du secrétaire d'Etat n'avait pas été adressé à lui.

On regarda dès lors les anabatistes comme légalement tolérés. Les chefs des justices voulaient dans les affaires de collation, les faire prester le serment accoutumé, mais les anabatistes prétendirent devoir être crus sur leur parole d'honneur.

Ils présentèrent en 1766 un mémoire de plaintes à M. de Choiseul, qui témoigna son étonnements et de leur hardiesse à se montrer, tandis qu'il devaient ne penser qu'à se faire oublier.

Le Duc de Choiseul les avait envisagés comme des gens turbulents, et pétris du limon des auteurs de leur secte ; mais il demanda pourtant à M. de Blois, Intendant d'Alsace, par sa lettre du 6 avril 1766. M. de Blois répondit et le Duc de Choiseul lui manda le 9 septembre 1766, que le Roi avait rejeté la requête des anabatistes, et ordonnait à l'Intendant de leur dire, que s'ils ne restaient pas dans le silence le plus circonspect, il les feraient chasser.

Malgré cette décision, les anabatistes refusèrent le serment.

Le conseil de Colmar en fit emprisonner un individu en 1769. Il le fit interroger sur la sellette (avec insistance) *; mais avant de répondre aux interrogats, l'anabatiste devait prester serment de dire la vérité. L'interrogé s'y refusa avec une obstination, sourd à toutes les menaces, allégeant toujours la défense de la foi. Le Conseil le condamna au bannissement perpétuel et aux dépens.*

Cet arrêt du Conseil de Colmar fut approuvé par le Duc de Choiseul dans une lettre du 19 mars 1770, écrite au Premier Président de Colmar, qui lui en avait rendu compte.

Dès cette époque, les anabatistes ne s'obstinèrent pas à ne pas jurer.

D'autres arrêts du même Conseil d'Alsace les condamnèrent à contribuer aux frais d'entretien des écoles publiques et à ceux de paroisses.

Toutes ces condamnations affermirent leur existence politique que les ordres d'expulsion donnés par le Roi au commencement du siècle leur avaient entièrement refusées. Ce n'était plus par la fiction d'ignorer leur habitation en France, qu'on les tolérait.

Au fait des tribulations que l'on fit essa(u)yer aux anabatistes, le Roi, et par lui le régent émirent le 20 Aout 1716, des lettres patentes, qui fixèrent le nombre des anabatistes en Alsace à deux cent familles, avec charge de payer annuellement au Roi trente livres pour protection, dont ce souverain faisait don au Prince de Birkenfeld, Christian III.

Ces lettres patentes sont ci-jointes en copies collationnées, mais elles n'eurent point d'exécution.

Les anabatistes établis dans les terres des Ribeaupierre, payèrent au Prince douze francs pour droits d'entrée, et annuellement six livres au lieu des corvées. Leur charge était donc moindre que celle du reste des manants, qui outre les six livres pour corvées, étaient encore assujettis au paiement d'un florin par an.

LES AMISH DANS UN MANUEL D'ANGLAIS DE 3ème

Page 44 du n° 2/1983 de "Souvenance" -à laquelle nous renvoyons nos lecteurs curieux- nous nous plaignions du fait que l'anabaptisme n'avait jusqu'à présent guère eu l'honneur de figurer dans les manuels scolaires.

Pour l'instant la mouvance mennonite n'a toujours pas été signalée dans un ouvrage destiné aux élèves -du moins à notre connaissance-, alors que l'étude de la Réforme est prévue par les programmes officiels. L'idéal amish, pour sa part, a cependant fait son entrée dans la littérature scolaire.

Nous ne pouvons que saluer l'initiative de Fiona Morel et Graham Bushnell qui lui ont consacré la page 104 de leur livre d'anglais intitulé "Channel - Second Language - Book 2" édité en 1989 chez Belin à Paris.

Nous reproduisons ci-dessous à titre d'information et de curiosité le texte soumis à la sagacité des futurs anglicistes, en l'amputant malheureusement pour des raisons techniques de quatre illustrations en couleurs qui l'agrémentent.

Claude JÉRÔME

THE AMISH - LIVING IN THE PAST

The United States is perhaps the most advanced country in the world, but if you visit one of the Amish communities you will feel as if you have travelled in a time machine back to the eighteenth century...

The Amish movement was founded in 1693 by a Swiss Mennonite bishop, Jacob Ammann. The Amish people were considered heretics in their own country and their land was taken away from them, so they came to the New World looking for religious freedom and farm land. The first group arrived in 1727 and settled in Pennsylvania where the majority of the Amish people still live today. But communities exist in twenty of the American states and the total Amish population is about 90,000. The Amish are American citizens and pay taxes to the American government, but their integration into modern American society stops there. They believe in the simple life, discipline and hard work. They reject the modern way of life as too technological, too liberal and too individualistic. Each community has its own system of laws or 'rules'. If a member of the community breaks a rule he is usually punished by 'shunning' — which means that no one is allowed to talk to him for a certain time, not even his family! The Amish never carry or use firearms and are against any form of physical violence. For example, during World War Two, 96% of Amish men refused to fight.

They still live off the land, as they always have done, and the farmhouse, which is built by all the community, is the family's most prized possession. Amish families are large, with an average of seven children, and old people or 'elders' have a very important place in the community. Young children are taught at a very early age to help on the farm and in the house, and they go to the community school until the age of thirteen. It is very unusual for an Amish to marry someone 'outside' the community. On Sunday evenings there are meetings called 'the singing' where boys and girls of about fifteen can talk and dance to the music of the local Amish musicians. There are no record-players or radios! They don't have any televisions, cars, fridges or electric cookers either, and they dress simply in the same kind of clothes that their ancestors used to wear two hundred years ago.

To the tourists, arriving in cars and coaches, the Amish appear like actors in costume, or ghosts from the past. But the 'film' is real and the 'ghosts' are alive and well!

PERSISTANCE DE CARACTERISTIQUES AMISH CHEZ LES MENNONITES DE FRANCE

Quand la division amish s'est produite, il y avait plusieurs assemblées Anabaptistes-Mennonites en Alsace... Toutes ont suivi les directions d'Amman...[1]

Pendant le XIX^{ème} siècle la plupart des Amish quittèrent la France pour l'Amérique. Beaucoup d'autres familles, restées en France étaient trop isolées des autres pour pouvoir conserver l'usage amish. Par mariage avec des non-amish d'autres quittèrent l'église amish.

Le déplacement des familles venues de Suisse, en Alsace après 1880, modifia graduellement les caractéristiques amish des communautés d'Alsace.[2]

Ces familles venues de Suisse, étaient bien sûr, des Anabaptistes qui n'avaient jamais suivi les idées d'Amman, mais petit à petit les deux groupes ont fusionné en France.

En Alsace et en Lorraine... il y a aujourd'hui une communauté mennonite... dont la plupart des membres sont descendants d'Amish. Ils ne se nomment plus amish... Quelques unes des pratiques distinctives amish étaient encore en usage au XX^{ème} siècle mais les barbes, crochets, habits distinctifs, la séparation d'avec l'excommunié, le lavement des pieds disparurent petit à petit...[3]

Ces usages disparurent, mais pas tous ensemble ni au même moment. Des familles, des assemblées sont plus conservatrices que d'autres. Un observateur attentif peut voir l'évolution des formes anciennes aux nouvelles qui sont celles du protestantisme habituel.

L'évolution la plus visible est celle qui se voit dans l'ordre d'un service dominical.

---

[1]Mennonite Encyclopedia. Vol. 1 Amish-Mennonites : Alsace.France p. 93

[2]Amish Society. p. 38 Hostetler John

[3]id. p.43

Ordre d'un service amish d'un dimanche ordinaire

1. *Cantiques (plusieurs) pendant que les serviteurs se retirent dans une autre pièce pour le Conseil. Le Loblied (Ausbund p. 770) est toujours le deuxième cantique chanté.*

2. *Anfang, ou sermon d'introduction*

3. *Prière (à genoux, et très souvent silencieuse.)*

4. *Lecture de la Bible par le Armen-diener, (diacre) l'assistance étant debout.*

5. *Es Schwere Deel, ou sermon principal, terminé par la lecture d'un chapitre de la Bible.*

6. *Zeugniss, ou témoignage au principal sermon, donné par les autres serviteurs présents, à la demande de celui qui a prêché. D'autres membres "laïques" peuvent être sollicités pour donner un témoignage.*

7. *Remarques de conclusion par le serviteur qui a prêché.*

8. *Prière, tout le monde fait demi tour pour s'agenouiller tandis que le serviteur lit une prière tirée du "Die Ernsthafte Christenpflicht". On lit généralement la prière de la page 55.*

9. *Bénédiction. (Debout)*

10. *Annonces : on indique le lieu de la prochaine réunion, ou bien si les membres doivent rester pour une assemblée de membres baptisés.*

11. *Cantique de clôture*

12. *Sortie : les plus jeunes sortent les premiers, suivis par les plus vieux par ordre d'âge.*[4]

Avec un ordre si long nous ne sommes pas surpris d'apprendre qu'un culte amish dure trois heures ou plus ! Les services mennonites ne sont plus si longs, en France, qu'ils ne l'étaient au commencement de ce siècle[5]. Mais de cet ordre d'un culte amish nous pouvons

---

[4]id. p.105

[5]Sur les cultes, et cène de la Meuse, voir Souvenance n° 9 p. 10

retrouver trois points qui se sont maintenus dans un service mennonite aujourd'hui.

. Les serviteurs se réunissent avant le culte pour un moment de prière.

. Il y a un sermon d'introduction, qui s'appelle maintenant première partie du culte avec cantiques, prière, lecture de la Bible, parfois annonce ; dans certaines assemblées, ce premier sermon est de plus en plus raccourci.

. Le sermon principal, n'est plus jamais lu, beaucoup moins long qu'autrefois, est terminé par la prière (toujours improvisée), un cantique et la bénédiction.

Le cas de deux assemblées mérite, cependant, d'être étudié plus longuement. Jusqu'à récemment[6], les mennonites de la Meuse et de la Haute-Marne avaient conservé, pour leur culte un usage plus ancien. Leurs serviteurs suivaient une "liturgie" et lisaient sermon et prière dans des carnets manuscrits, reçus des serviteurs précédents. Ces carnets sont en français, et sont la traduction des carnets en allemand utilisés au XIX ème siècle. Celui que je vais étudier est un carnet de 10 cm x 15, avec deux cents pages numérotées à la main. Sur la première page on trouve une table des matières et dans les textes, on trouve d'autres similitudes avec le culte amish décrit plus haut.

Au début du carnet, il y a les prières à lire au Conseil, puis plus loin un sermon a être donné "après la prière et la lecture <u>des</u> chapitres". L'assistance s'agenouillait pour la prière, voir les points 1 à 4 du culte amish. Nous étudierons l'<u>Ausbund</u> plus loin. Puis nous trouvons des textes appelés "témoignages" voir point 6. Voici l'explication du mot "témoignage". Après le sermon :

... le prédicateur s'assoit et alors demande aux autres serviteurs de donner un "<u>zeugniss</u>" ou témoignage ou message... ou de corriger une faute... alors le premier qui prend la parole approuve de tout son coeur le sermon qui vient d'être prêché[7]

Donc le "témoignage" est une approbation donnée au sermon. Ce mot allemand "zeugniss" a été traduit dans le carnet de la Meuse par les mots "témoignage" ou "approbation" et voici une citation de témoignage :

---

[6]Durant les années 1950-60

[7]Amish Society p. 110

Quand à tout ce qui nous a été dit, j'approuve et je témoigne que c'est toute la Parole de Dieu.

Les amish ont aussi :

L'important service de communion bisannuel et les cérémonies qui lui sont associées. D'abord, il y a ... le service de préparation appelé en haut allemand "Ordnungsgemeinde" puis la "grossgemeinde" ou service de communion... deux fois par an[8].

Jusqu'à très récemment les mennonites français ont célébrés la cène deux fois par an, quelques assemblées la célèbre une fois par mois mais partout le service de préparation a été abandonné sauf dans la Meuse. Les carnets de cette assemblée citent ces deux services, comme ceux des Amish, avec un nom français : le service de préparation devient : l'assemblée d'ordonnance et le service de Sainte-Cène devient : la grande assemblée. Les règles (Ordnungen ou ordonnances) :

sont répétées à l'Ordnungsgemeinde" juste avant le dimanche de communion[9].

Mais ici, nous trouvons une grande différence, les ordonnances lues en Amérique sont celles prises à Steinselz en 1752 au sujet des habits noirs, des barbes et autres règlements. Les ordonnances lues en France se rapportaient à la Doctrine de l'église, et avaient été écrites par Dirk Philips un théologien anabaptiste du XVI ème siècle.[10]

Ce changement d'ordonnances peut peut-être se comprendre de la façon suivante. Différentes photos de mariage prises dans cette assemblée avant 1914 montrent des tenues tout à fait mode "de la Belle Epoque" : haut de forme, chapeaux à plumes, longues robes... etc. Ainsi ces anabaptistes de la Meuse et la Haute Marne étaient honnêtes avec eux-mêmes et ne lisaient plus des règles vestimentaires qu'ils ne suivaient plus.

Par contre, ils avaient traduit en français un vieux texte du XVIème siècle, et ainsi étaient les seuls en France à lire dans leur services de la théologie anabaptiste "d'origine", alors

---

[8]idem p. 119-120

[9]idem p. 58

[10]D. PHILIPS : "The seven Ordinances of the True Church" in "Spiritual and Anabaptist Writers" p. 240-255.
Nos lecteurs ayant "L'Enchiridion" pourront les lire en allemand.

que les autres n'avaient même plus d'ordonnances.

Le service de communion est très semblable des deux cotés de l'Atlantique mais en France il n'est plus suivi de la cérémonie du lavement des pieds, quoique plusieurs personnes se souviennent de l'avoir vu faire "auparavant". Le carnet de la Meuse le mentionne, bien sûr après les textes pour la Sainte-Cène[11].

Parmi les différents vieux livres trouvés dans presque toutes les familles des descendants de ces Amish français on trouve un petit livre, épais, écrit en allemand et intitulé : Ausbund. Les Amish d'Amérique, bien sûr, l'utilise toujours le dimanche : c'est leur livre de cantiques, et en font de nouvelles édition. Nous pouvons facilement conclure qu'ils l'utilisaient quand ils étaient en France, et admettre la présence de ce livre comme une autre trace des Amish en France.

Mais voici quelque chose de plus intéressant :

Le deuxième de ces cantiques (chantés dans un culte amish) sera "das Loblied" qui est le n° 131[12]

Il y a quelques années j'ai regardé ce n° 131 dans mon Ausbund. Je découvris, à ma grande surprise, que non seulement le livre semblait s'ouvrir de lui-même à ce numéro, mais aussi, que la page du n° 130 et 132 étaient toute blanche. Je vérifiai, par la suite cela, sur les autres Ausbund : chaque fois la page du 131 est noircie par l'usage. La conclusion me semble claire, non seulement on a utilisé le même recueil, mais on a chanté les mêmes cantiques.

Il y aurait sans doute d'autres traces. La seule photo que j'ai d'un de mes arrières grands-pères le montre, non seulement avec sa barbe, mais avec une veste sans bouton. Il est mort aux environs de 1930, a-t-il porté une veste sans bouton toute sa vie ? J'aurais aimé la retrouvée. Mais sur la même photo, ses fils ont des vestes à boutons. En une génération le costume amish a disparu, mais son souvenir persiste dans notre mémoire.

"Quelle idée d'aller au culte avec une robe rouge !" me dit une fois ma mère dans les années soixante. C'est comme cela que j'appris la règle, l'ordnung, sur les habits sombres. Règle non enseignée "en chaire" mais connue. Environ vingt ans après ma femme et moi allions

---

[11]Ce service n'est plus célébré qu'une fois par an à Montbéliard, le jeudi de Pâques.

[12]Harvey Graber "Four Hundred Years with the Ausbund" p. 26

à la réunion de l'A.F.H.A.M. ; elle portait une robe plutôt rouge et je lui racontais la remarque de ma mère. A midi, nous prenons le repas avec un autre couple. Cette dame nous dit : "Je vois que vous avez aussi une robe rouge, ce matin mon mari m'a dit que ma robe était trop "éclatante" pour une réunion mennonite !" Nous avons éclaté de rire. Voilà trois générations au moins que nous ne portons plus le costume "requis" mais son souvenir reste encore dans la mémoire de plusieurs d'entre nous.

En 1967, à sa mort, ma grand-mère fut habillée de blanc parce qu'elle avait préparé elle même ces habits là, à l'avance. Mais elle n'avait donné aucune explication et personne de put m'en donné. A la réunion de l'A.F.H.A.M. de 1990 je posai la question et plusieurs personnes vinrent me trouver pour me dire, que chez eux aussi une grand-mère avait été habillée de blanc pour son enterrement mais sans savoir pourquoi.

Le livre "Amish Society" me répondit : *par tradition les morts sont habillés de blanc*[13].

Voici donc quelques traces, plus ou moins encore visibles, qui rappellent que les amish ont vécu en France et que pour certains, ils étaient nos ancêtres.

Pourquoi avons nous abandonné ces règles. Pourquoi aux Etats-Unis ont-elles subsisté ?

Pourquoi réagissons nous en voyant un habit coloré ?

Pourquoi conservons nous un "Ausbund" sans en savoir chanter les cantiques ?

Ces questions m'ont été posées par mon professeur à Nancy, après la lecture de mon mémoire[14], dont vous venez de lire une partie.

Je vous laisse chercher la réponse...

Michel WIDMER

---

[13] Amish Society. p. 184. *20 Most asked questions about Mennonites and Amish*. M. Good . p.68.

[14] "LINKS BETWEEN AMERICAN AMISH AND FRANCE" Université de Nancy septembre 1990.

LES ANABAPTISTES DANS L'ANCIENNE SEIGNEURIE DE BOURSCHEID

L'origine du village de Bourscheid est fort ancienne, il est mentionné au XIVème siècle sous le nom de Birsingen, village détruit et reconstruit, au XVIème siècle sous l'appellation Burschingen, dénomination restée encore dans la bouche des habitants de la région, avant de prendre le nom actuel au XVIIIème siècle. En 1515, Jacob von Landsberg et la famille von Königsbach étaient coseigneurs de Bourscheid. Après l'extinction des Königsbach, les seigneurs von Landsberg devinrent propriétaires de la totalité.

En 1694, la famille d'Elvert acheta la seigneurie pour la somme de 20.250 gulden et elle resta en sa possession jusqu'à la Révolution. La seigneurie comportait les villages Bourscheid, Saint-Jean-Kourtzerode et Waltembourg.

Le village de Kourtzerode fut détruit en 1324 en même temps que Bourscheid et figura à nouveau parmi les fiefs du comte Henri de la Petite-Pierre en 1382.

Le village qui fut encore rasé durant la guerre de Trente Ans ne se composait que de trois masures en 1661 lors de son inclusion dans la Route de France. Le hameau de Saint-Jean formait encore en 1756, une localité distincte de Kourtzerode, comprenant six maisons dont deux dépendaient de Brouviller. Sa création est postérieure à 1661 où son nom n'est pas encore cité.

Les hypothèses sur l'origine de Waltembourg sont divergentes. D'après "Das Reichsland Elsass-Lothringen", le village aurait été créé par des ouvriers employés aux fortifications de Phalsbourg en 1680.

Or une verrerie avait été établie au centre du village actuel dont serait résulté le village de Waltembourg. Le nom de Waldeborg apparaît pour la première fois en 1714.

Auparavant il n'est question que de la verrerie de Kourtzerode. L'appellation Waldembourg ne devient courante qu'après l'extinction du four en 1724 au départ des maîtres verriers pour Dannelbourg. Le hameau s'appelait encore en 1787 verrerie de Waltembourg.

Il serait logique que la création de ce village soit due aux verriers qui s'installent soit près d'une cense, soit en pleine forêt où en essartant, ils créent les conditions favorables à l'essor d'une agglomération.

L'édit de novembre 1661 organisa juridiquement les villes et villages cédés par le traité de Vincennes. La seigneurie de Bourscheid était considérée comme faisant partie de l'Alsace quoique se trouvant dans la prévôté de Phalsbourg, car elle relevait auparavant du comté de La Petite-Pierre. La coutume de Lorraine était en vigueur dans ces trois villages pour les hautes justices.

Au XVIIème siècle, la population de Bourscheid était surtout protestante et le ministre protestant de Wintersbourg y prélevait la dîme. Les catholiques étaient rattachés à la paroisse de Hommarting. En 1725 Bourscheid fut érigé en cure de

l'archiprêtré de Sarrebourg avec Saint-Jean-Kourtzerode et Waltembourg comme annexes, avant de devenir annexe de Hérange de 1792 à 1830, époque où il redevint à nouveau succursale.

Saint-Jean-Kourtzerode resta annexe de Bourscheid jusqu'en 1802, puis fut rattaché à la cure de Brouviller jusqu'en 1827, puis à nouveau à Bourscheid jusqu'en 1853 où il devint succursale de l'archiprêtré de Phalsbourg avec Waltembourg comme annexe, détaché de Bourscheid.

Les seigneurs d'Elvert étaient seigneurs de Bourscheid et de Zilling. De 1697 jusqu'en 1782, ils étaient aussi baillis du comté de Dabo. Le dernier, Joseph-Armand d'Elvert, avocat au Conseil souverain de Colmar et conseiller aulique du prince-évêque de Strasbourg avait été nommé en 1772 et résidait à Saverne. Il était coseigneur de Bourscheid. Lors de la réunion des différents ordres en 1789 à Sarrebourg, avait comparu Joseph-Louis d'Elvert, seigneur de Bourscheid, Zillingen et autres lieux demeurant à Bourscheid en son nom propre et comme représentant d'Antoine-Guillaume demeurant à Saverne et de Joseph-Armand.

L'ordre du clergé était représenté par le curé de Bourscheid, Bour.

Les cahiers de doléances présentés par le Tiers-état des villages de Bourscheid, de Saint-Jean-Kourtzerode et de Waltembourg étaient remplis de récriminations contre leurs seigneurs, de 12 à 15 articles y étaient consacrés.

Dans l'article 14 du cahier de Bourscheid, la communauté se plaint de la location par les seigneurs à un fermier anabaptiste, d'une maison et de terres dont il est exempté d'impositions. Le cahier de la communauté de Saint-Jean-Kourtzerode est en grande majorité identique à celui de Bourscheid, sauf quelques articles particuliers où l'on parle également d'une ferme occupée par un fermier que les seigneurs prétendent exempter de "payer subvention, ponts et chaussées". On ne cite pas si le fermier est anabaptistes, mais parmi les signataires et comparants se trouve Michel Balzlei (Michel Belzly), un anabaptiste. Le cahier de Waltembourg est identique à celui de Bourscheid à l'exception de la plainte contre le fermier et parmi les signataires figure Gristen (Christian) Nafziger.

Le cahier de Bourscheid a servi de modèle aux deux autres et ceux de Bourscheid et de Saint-Jean-Kourtzerode sont écrits de la même main.

Les deux anabaptistes signataires, Michel Belzly à Saint-Jean et Christian Nafziger à Waltembourg, étaient déjà installés depuis une dizaine d'années environ. Les registres paroissiaux de Bourscheid ne font pas état de baptêmes ou de décès dans ces deux familles. Christian Nafziger habitait déjà à Waltembourg en 1775, car l'acte de décès de son fils Christian à Saint-Jean-Kourtzerode en 1829, à l'âge de 54 ans, mentionne qu'il était né à Waltembourg.

Les familles d'anabaptistes très soudées savaient mieux résister à l'influence des curés que les personnes isolées qui dans leur égarement subissaient leur loi. Le curé Bour a baptisé entre 1783 et 1788 trois enfants naturels : en 1783, le fils de Catherine Zehr qui a accouché chez Christian Nafziger et la fille d'Anne Wirckler à

Kourtzerode, et en 1788, le fils d'Anne Engel, Georges qui se maria plus tard à Saint-Jean.

Christian Nafziger (né vers 1727) avait épousé Catherine Sommer (née vers 1754) qui lui donna au moins quatre enfants à Waltembourg, mais aucun n'est enregistré dans le actes de catholicité. Une grande partie de sa famille resta dans la seigneurie de Bourscheid. Sa fille Barbe épousa Jean Bechler à Bourscheid en 1803, mais vécut jusqu'à sa mort à Waltembourg. Elle eut quatre enfants légitimes et une fille née après le décès de son mari mort à l'âge de 34 ans. Cette fille, Anne, épousa en 1845 Chrétien Saltzmann de Schacheneck (commune de Haselbourg) et ils vécurent sur les terres familiales qu'ils agrandirent.

Christian, fils de Christian, s'installa à Bourscheid où tous ses enfants vinrent au monde, puis se fixa à Saint-Jean-Kourtzerode dont il devint adjoint au maire.

La présence anabaptiste à Waltembourg fut constante depuis l'arrivée de Christian Nafziger jusqu'au décès de sa petite-fille en 1900. Sa seule arrière-petite-fille restée dans la commune épousa un catholique en 1890.

Tous les anabaptistes qui y habitaient au XIXème siècle étaient des descendants de Christian Nafziger et de Catherine Sommer. Il n'y eut pas de familles étrangères.

Dans l'état de la population anabaptistes de 1809, deux familles sont relevées, le patriarche et son gendre Jean Bechler ; le relevé numérique de 1811 indique qu'il y a deux hommes, une femme Barbe Nafziger, et cinq enfants (trois du couple et deux enfants de Christian, non mariés, mais âgés de 25 ans environ).

Tous les enfants du couple se marièrent à Waltembourg, sauf Nicolas qui resta célibataire. Ils s'allièrent aux familles Saltzmann de Schacheneck, Martin de Moussey, Gerber de Dolving et Jacob de Vescheim.

Lors du mariage de Chrétien Saltzmann en 1845 avec Barbe Nafziger deux de ses beaux frères étaient cultivateurs à Waltembourg, d'où la présence de trois familles anabaptistes à cette époque et d'une douzaine de personnes sur environ 140 habitants. L'état de la population de 1869 ne recense plus que 10 anabaptistes, Chrétien Saltzmann et sa famille, son beau frère Nicolas Bechler et la veuve Anne Jacob et certains de ses enfants.

Le premier anabaptiste dont les cahiers de doléances de Bourscheid faisaient état, était-ce Nicolas Esch ? Selon les indications des actes d'état-Civil, il était né vers 1760 et son épouse Madeleine Bechler vers 1769. Celle-ci mourut en couches en avril 1805 après la naissance d'un fils Nicolas qui ne lui survécut point. Nous ne pouvons prouver sa présence à Bourscheid qu'à partir de 1793 où il est témoin à la naissance d'une fille de son beau-frère, Michel Bechler.

Ce dernier âgé d'environ 26 ans à cette date, n'était vraisemblablement pas fermier à Bourscheid à l'établissement des cahiers de doléances. Dans le même acte de naissance, le second témoin est Christian Bechler, frère de Michel et beau-frère de Nicolas Esch. L'officier d'état-civil lui attribue un âge de 50 ans dans cet acte, et

de 40 ans seulement le jour précédent (naissance de Madeleine Esch) ; la seconde indication semble plus vraisemblable. Lui et son épouse Madeleine Esch décédèrent à Bourscheid, respectivement en 1809 et en 1807, mais en 1789, ils vivaient à Rauschenbourg près d'Ingwiller.

L'aube du XIXème siècle est caractérisée par la prépondérance de la famille Esch, non seulement Nicolas Esch qui marie à Bourscheid deux de ses filles (Catherine mariée à André Springer de Hoff y donna naissance à deux enfants avant de partir à la Rotmuhle à Sarrebourg), mais aussi Christian Bechler, beau-frère de Nicolas. Son fils Jean se maria à Bourscheid avec Barbe Nafziger et s'installa à Waltembourg sur l'exploitation de son beau-père ; sa fille Anne épousé Valentin Roggi de Lorentzen peu après le décès de son père.

Les héritiers de Nicolas Esch revendirent leur héritage à Nicolas Mouton, avocat, frère du maréchal Lobau, soit 72 ares de pré et 18 ares de terre labourable pour 800F.

Christian Nafziger de Waltembourg, sans lien de parenté avec la famille Esch exploita aussi une ferme à Bourscheid avec sa femme Catherine Mourer et sa nombreuse progéniture dont plusieurs décédèrent en bas âge. Il y resta environ une vingtaine d'années avant de reprendre une exploitation à Saint-Jean-Kourtzerode.

Le relevé numérique de 1811 recense quatre hommes et trois femmes (le veuf Nicolas Esch, Valentin Roggi, et Anne Bechler, Christian Nafziger et Catherine Mourer, et André Springer et Catherine Esch).

Le seul couple qui resta fut Valentin Roggi et son épouse Anne Bechler après le départ de Christian Nafziger. Il fut rejoint vers 1833 par Christian Risser qui avait épousé Anne Roggi, la soeur de Valentin ; trois enfants leur naquirent à Bourscheid. Leur trace disparaît après 1838. Felden Roggi fut adjoint au maire. De 1831 à 1835, il signa à la place du maire Mouton les états récapitulatifs annuels de l'état-civil. Il vendit ses biens en décembre 1839 au brasseur Mathias Schweyer de Phalsbourg pour la somme de 3.600 F. En 1856, Valentin Roggi est cultivateur à Schalbach. (à confirmer que c'est la même personne).

Les anabaptistes disparurent alors de la commune jusqu'en 1885 où une nouvelle famille, André Sommer et Barbara Martin, quitta Sareck à Oberstinzel pour venir à Bourscheid.

Les défunts de la famille Sommer sont enterrés dans le cimetière de Bourscheid. Leur monument est adossé au côté droit de la nef de l'église catholique. André Sommer et son épouse Barbara décédée en 1892 à l'âge de 40 ans y ont trouvé leur dernière demeure comme leur fils Joseph et son épouse Elise Blaser décédés après la Deuxième Guerre Mondiale.

D'après les renseignements fournis par M.J. Will, maire de la commune, les anabaptistes occupèrent trois maisons à Bourscheid, la maison appartenant à la famille d'Elvert en face de l'église, qui est en très mauvais état, la maison n°1, sa propriété actuelle, et une autre maison du village non identifiée. Dans le jardin de M. Will, se trouveraient des tombes mennonites et il a été expressément demandé à sa

famille de ne pas planter d'arbres fruitiers à cet endroit, mais il n'existe pas de matérialisation de ces sépultures.

Michel Belzly était venu aux environs de 1780 au hameau de Kourtzerode. Deux de ses enfants qui se sont mariés en 1811 y sont nés. La dernière naissance datant de 1793, est déjà portée dans le registre d'état-civil. Il fut rejoint par son beau-frère Georges Halter. Les familles anabaptistes s'étaient regroupées au hameau de Kourtzerode puisqu'au cours de la Révolution, on y trouve Andrès Bechler, époux d'Anne-Marie Meyer et frère de Michel Bechler de Bourscheid, puis sous le Consulat Jacob Bechler. Dans l'acte de naissance de son fils le 5 prairial an VIII, les qualités des témoins sont déclinées ainsi, "Jacob laboureur demeurant à Kourtzerode, Michel Balztly, 61 ans, cultivateur et propriétaire à Kourtzerode et Andrès Bechler, 31 ans, fermier demeurant à la ferme de Kourtzerode".

Au début du XIXème siècle, Andrès Bechler a disparu, on ne cite plus que Jacob Bechler marié à Anne-Marie Gerber et la famille Belzly. Andrès Bechler avait vendu le 2 frimaire an VIII, sa maison et ses terres pour 2.000 F. L'état de la population anabaptiste de 1809 cite trois familles, Jacob Bechler, 9 personnes, Michel Belzly, 4, et Georges Halter, 4. Michel Belzly marie le même jour en 1811 sa fille Catherine à David Schertz, meunier de Buhl et son fils Michel à Catherine Schertz, soeur de David. Sa fille reste encore quelque temps , puisqu'elle accouche d'une fille en 1812. Michel à également un premier fils en 1812, puis il est vraisemblablement parti avec son beau-frère au moulin de Buhl[1] qu'ils vendirent en 1821 à A. Règle pour revenir à Saint-Jean-Kourtzerode. En 1811 il avait déjà racheté à Jean Nafziger les droits de succession d'un bail emphytéotique que M. Antoine Delvert avait passé avec le père, environ trente ans auparavant[2].

David Schertz, meunier et cultivateur à la neuve cense (Neuhof) de Buhl, acheta la Neumuhle de Buhl à Augustin Règle. Après le décès de son épouse, il mit le moulin et les terres attenantes aux enchères. Charles Colle acheta le moulin le 23 août 1830 pour la somme de 19.400 F. Il avait trois enfants et s'était remarié. Il partit pour les Etats Unis avec sa famille en 1830. La Neumuhle est plus connue sous le nom de moulin Krieg, exploitant du moulin depuis 1865.

Entre temps, Jean Georges Engel, fils naturel d'Anne Engel né à Saint-Jean-Kourtzerode se marie en 1817 avec Madeleine Frey du canton de Marckolsheim. Il est aussi fermier.

Ils sont rejoints par Christian Nafziger venu de Bourscheid, dont le fils Jean reprit l'exploitation et se maria en 1832 avec Anne Gerber.

Les trois chefs de famille siègent au conseil municipal en 1836-37. Puis ils disparaissent sans traces à l'état-civil, comme à Bourscheid. La confirmation est apportée par le recensement de 1841 qui ne fait état

---

[1]L'acte de vente de 1821 indique ce domicile mais aucun acte d'état civil durant cette période n'en fait état.

[2]Ce bail confirme la présence vers 1780 de Chrétien Nafziger à Waltembourg.

que de sept anabaptistes à Waltembourg. D'après les informations de M. J.P. Pelsy, Michel Belzly et sa famille auraient émigré aux Etats-Unis, comme peut-être Jean Nafziger pour rejoindre ses frères qui ont dû vanter cette terre promise du nouveau continent où ils pouvaient assurer de meilleurs moyens de subsistance à leur nombreuse progéniture.

Jean Nafziger vendit les biens de son père en août 1837 (terres et maisons pour 14.000 F ; deux de ses frères, Pierre et Chrétien, avaient émigré aux Etats-Unis, l'un probablement en 1833 et l'autre en 1836.

Chrétien Saltzmann, fils de Michel s'était marié à Waltembourg avec Anne Nafziger. Son grand-père Chrétien vivait à la cense de Schacheneck, au moins depuis 1798 (témoin au mariage de Michel Bechler à Saint-Jean-Kourtzerode). Depuis la publication de notre article dans le numéro 9 de Souvenance anabaptiste, nous avons pu apporter des compléments à notre étude de cette famille.

Du mariage de Chrétien Saltzmann avec Barbe Bechler étaient issus cinq enfants dont nous avons identifié le quatrième, Catherine (née vers 1777) restée célibataire et décédée à l'âge de 92 ans au Schacheneck en 1869. Chrétien Saltzmann, après le décès de son épouse, vendit en 1823 à ses deux filles Catherine et Madeleine, chacune pour moitié, une maison avec grange et écurie, ainsi que des terres, des prés, un jardin de 48 ares et des vergers près de la maison pour la somme de 2.000 F. Les deux frères étaient partis, Michel à Harreberg - Hommert où naquit Joseph en 1822, puis il revint au Schacheneck ; en 1845, il est installé à Birkenwald. Il vint finir ses jours à Waltembourg (décédé le 17 avril 1853) chez son fils Chrétien, laissant une veuve Marie-Barbe Eimann. Joseph, le frère de Michel, était d'abord meunier à Sparsbrod (naissance de 3 enfants jusqu'en 1821), puis cultivateur à Wintersbourg où naquit en 1824 une fille Catherine. Il partit ensuite à Metting (naissance d'une fille, Barbe qui décéda à l'âge de vingt ans chez ses parents à Kerprich en 1849).

Leur beau-frère Antoine Schwaller de la Hoube, commune de Dabo, avait épousé en 1828 Madeleine Saltzmann. Un seul enfant, André né en 1833, serait issu de cette union. Antoine Schwaller travaillait les terres de son épouse et de sa belle-soeur restée célibataire. Il décéda en 1868. Son fils André vendit le 29 août 1872, à Joseph Saltzmann, le fils de Michel et cousin d'André et à son épouse Catherine Saltzmann, fille de Joseph et leur cousine, un pré de 60 ares au canton "Schacheneckthal im Rott" et un autre pré de 40 ares pour la somme de 1.000 F, provenant de la communauté de bien "entre feu Antoine Schwaller et Madeleine Saltzmann".

Joseph et Catherine Saltzmann vivaient à Réding. Ils ont revendu en 1878 cette terre à Bernard Schreiber et Catherine Kimenau de Hellert.

De leur union n'était née, semble-t-il, qu'une seule fille, Anne, qui se maria avec Etienne Bour de Réding. Catherine Saltzmann décéda en 1884 et son époux Joseph en 1904 à Réding.

André Schwaller exploitait la ferme

familiale au Schacheneck. Il avait acheté en 1866 avant le décès de son père, une vieille maison récemment incendiée et des terres au Schacheneck pour la somme de 3.000 F. Il ne se maria qu'à l'âge de 36 ans en 1869 avec une jeune fille de 16 ans, Marie Wagler de Basbarville, commune de Nitting. Son épouse mourut très jeune à l'âge de 25 ans, en 1879, en laissant quatre enfants en bas âge.

En 1881, il habitait Waltembourg et il quitta définitivement Schacheneck en vendant ses biens propres et ceux de ses enfants mineurs pour la somme de 11.200 M.

Les anabaptistes qui n'étaient que métayers avant la Révolution devinrent propriétaires. Chrétien Saltzmann avait acheté dès 1804 (14 pluviose an XII) un pré au Schacheneck. Il était propriétaire de ses terres et de sa maison qu'il revendit à ses filles. Les anabaptistes ne devaient pas amasser de biens temporels, mais se préparer sur terre à la vie éternelle. Dès la Révolution, quelques uns acquirent des biens nationaux, dont Schertz à Imling ou Oberstinzel.

Non seulement, ils achetèrent des biens, mais ils empruntèrent de l'argent, parfois auprès d'usuriers juifs, comme Michel Saltzmann, en 1822 auprès d'Elie Salomon de Sarrebourg alors qu'il habitait à Harreberg.

Christian Saltzmann de Waltembourg, propriétaire de sa ferme, agrandit son exploitation par l'achat de terres. Il s'intégra à la société locale et devint tout d'abord dès 1858 membre du conseil municipal. Son mandat fut constamment renouvelé sauf de 1859 à 1861. Après l'occupation allemande, il continua à y siéger ; en 1877 il signa en tant qu'adjoint, puis en 1881 il accéda à la châge de maire de commune.

Au scrutin du 23 juillet 1865, il fut élu dès le premier tour au conseil et prêta serment dans les termes suivants "Je jure obéissance à la constitution et fidélité à l'Empereur". Lors des élections ultérieures, il recueillait souvent le nombre de voix le plus important.

Il était avec son beau-frère Nicolas Bechler parmi les habitants les plus imposés, donc les plus fortunés du village. Il resta à la tête de la commune jusqu'en 1886, jusqu'au déclin de sa vie. Il décéda en 1889 laissant une succession à partager entre sa veuve et ses quatre enfants. Sa maison revint à sa fille Anne, couturière qui épousa Jacques Klein de Brouviller, la seule qui fût restée à Waltembourg. Sa soeur Barbara, épouse de Jean Guingry avait suivi son mari à Agny, près de Vaucouleurs. Son frère André, laboureur, avait émigré aux Etats-Unis, à Saint-Agatha, son autre soeur Catherine qui avait épousé Pierre Muller le suivit peu de temps après la mort de son père. En février 1890, ceux-ci vendirent leurs terres à un fermier de Waltembourg et sa maison qu'ils avaient en copropriété avec Nicolas Bechler à Anne et à son mari qui recueillirent aussi la succession de leur oncle, ainsi que celle de leur tante Anna Jacob dont tous les enfants s'étaient éteints.

Jean-Claude et Christine KOFFEL

BIBLIOGRAPHIE

- Das Reichsland Elsass-Lothringen - Strasbourg Ed J.H. Heitz, 1901-1903

- H. LEPAGE - Le département de la Meurthe, statistique, historique et administrative - Nancy, Pfeiffer, 1843.

- P. LESPRAND et L. BOUR - Les cahiers de doléances des prévôtés bailliagères de Sarrebourg et de Phalsbourg et du bailliage de Lixheim pour les Etats Généraux de 1789 - Metz, P. Even, 1938.

- P. DESCOMBES - La Sarre au fil de l'eau - Sarrebourg, 1982

- P. PELSY - Les anabaptistes de la région de Sarrebourg et la Révolution française - Souvenance anabaptiste, mennonitisches Gedächtnis, 1991, 10, p. 38.

- Registres paroissiaux de Bourscheid (Moselle)

- Registres d'état-civil de Bourscheid (Moselle)

- Registres d'état-civil de Saint-Jean-Kourtzerode (Moselle)

- Registres d'état-civil de Waltembourg (Moselle)

- Archives départementales de la Meurthe et Moselle -V80

- Archives départementales de la Moselle - série Q

Tous mes remerciements vont M. J. WILL, maire de Bourscheid pour son aide et à M. P. AUBURTIN de Sarrebourg pour sa connaissance de familles anabaptistes de la région.

J.C.K

... DANS UN VILLAGE PROCHE DE BOURSCHEID, ZILLING

Le village de Zilling, proche de Mittelbronn, est incorporé au canton de Phalsbourg. Son origine est très ancienne, puisqu'on en fait état dans des titres de 1099. A l'origine, ce village faisait partie du fief de Lutzelbourg, réparti entre les seigneurs de Lutzelbourg, de Hérange et Munch de Vilsberg. En 1460, deux tiers furent acquis par le comte de La Petite-Pierre. Les Munch de Vilsberg cédèrent le tiers restant en 1527 contre le village de Kourtzerode à Georges von Landsberg. Comme la seigneurie de Bourscheid, Zilling fut annexé par la France à la suite du traité de Vincennes, bien qu'appartenant au comté de la Petite-Pierre et dépendant de l'Empire. Les seigneurs d'Elvert étaient coseigneurs de Zilling qui faisait partie de la province d'Alsace et n'était pas dépendant de Phalsbourg.

La réforme fut introduite en 1556, et le village rattaché à la paroisse de Wintersbourg, puis en 1725 à celle de Vescheim avant de devenir une filiale de Wintersbourg. Les catholiques étaient incorporés à la succursale de Mittelbronn, diocèse de Strasbourg.

Comme dans les villages de la seigneurie de Bourscheid, des fermiers anabaptistes vivaient à Zilling, sous le pouvoir des seigneurs d'Elvert, bien avant la Révolution. L'établissement d'anabaptistes en tant que fermiers du seigneur remonte à 1717, comme l'indique l'état des anabaptistes dans l'Intendance d'Alsace en 1780.

Dans les registres paroissiaux de Vescheim sont mentionnés la naissance (23 novembre 1764) et le décès (26 décembre 1764) de Louis Martin, fils de Jacques Martin, anabaptiste célibataire habitant Zilling et de Catherine Barbara Ewerhard, fille célibataire de religion luthérienne et habitant Hangviller, le village voisin. Comme à Bourscheid ne figurent dans les actes de catholicité que les naissances illégitimes de familles anabaptistes.

L'installation de la famille Martin doit être antérieure à cette date. Il est probable que Jacques Martin fut le frère de Christian. Ce dernier est cité pour la première fois dans les actes d'état-civil de 1793 à la naissance de son dernier enfant. Peut-être étaient-ils déjà nés à Zilling !

La tradition orale rappelle la présence anabaptiste en donnant à un jardin le nom de "Deifersgarten"[1]. Les personnes interrogées n'ont pu le situer et il n'est pas mentionné dans les différents cadastres.

L'état de 1780 est muet sur le nom des chefs de familles, il n'indique que leur nombre (père et mère) et le nombre d'enfants et leur sexe, dans le cas présent, deux chefs de famille avec leurs épouses et deux filles. L'un d'eux est Christian Martin et son épouse et ses filles vraisemblablement Catherine et Barbe qui venait de naître ; l'autre famille nous est inconnue (les parents de Christian ?).

En 1809, trois ménages vivaient au village, soit une communauté de 12 personnes, réduite à 9 en 1811, tous de la famille Martin, le patriarche, Christian, et ses deux gendres, Jean Esch et Michel Bechler. Christian Martin avec son épouse Barbe Koch, avait eu au moins quatre filles nées à Zilling. L'aînée Catherine épousa en 1795 Jean Esch d'Asswiller. Ils eurent une nombreuse progéniture (9 enfants jusqu'en 1814) dont ne restèrent en vie que quatre.

Madeleine se maria en 1802 avec Joseph Sommer de Bustdorf, mais ils ne

---

[1]Information donnée par M. J. WILL, maire de Bourscheid.

résidèrent point à Zilling. Meunier au moulin de Baerendorf en 1809, il avait confié son fils Christian de 2 ans à son grand père après le décès de son épouse.

Quant à Barbe, née en 1780, elle convola en justes noces avec Michel Bechler, fils de Joseph Bechler et de Marguerite Saltzmann de Schacheneck, commune de Haselbourg. De leur six enfants nés entre 1806 et 1822, seuls deux survécurent.

Christian Martin et son épouse Barbe Koch ou Koecht sont "décédés à la ferme de la Forge, commune de Gosselming" (?).

Le dernier acte d'état-civil relevé date de 1841 et concerne le décès de Barbe Martin, l'épouse de Michel Bechler. Il avait alors dépassé la soixantaine, arrêta-t-il sa culture pour suivre ses enfants ou les rejoindre ? Comme à Saint-Jean-Kourtzerode et à Bourscheid, les anabaptistes quittèrent ces villages vers la même période. Le recensement de 1841 ne relève plus que deux anabaptistes et l'état de la population par culte de 1869 n'en fait plus état à Zilling.

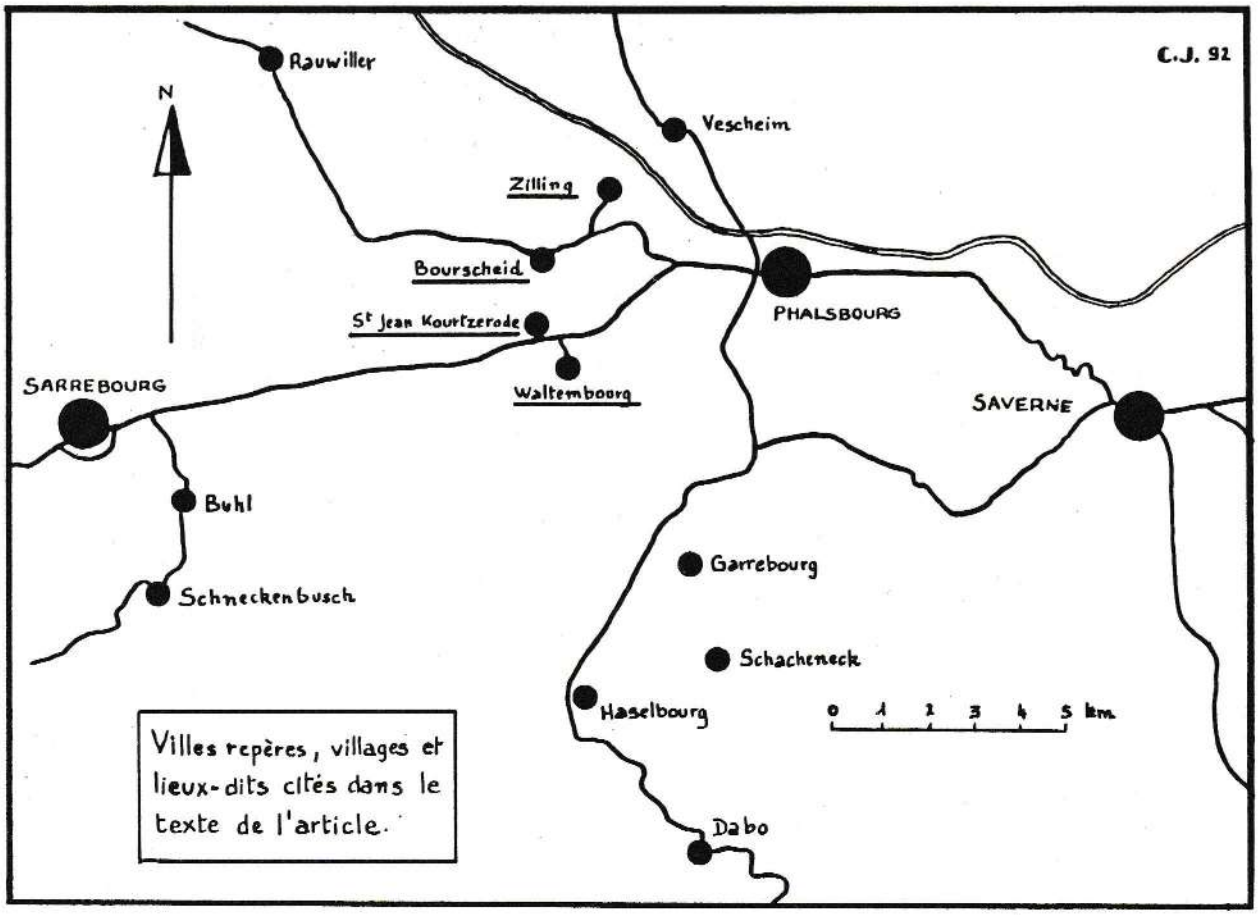
Jean-Claude et Christine KOFFEL

BIBLIOGRAPHIE COMPLEMENTAIRE

- Archives départementales du Bas-Rhin, C338
- Registres d'état-civil de Zilling (Moselle)



Ancienne demeure des seigneurs d'Elvert à Bourscheid.
Linteau daté de 1770

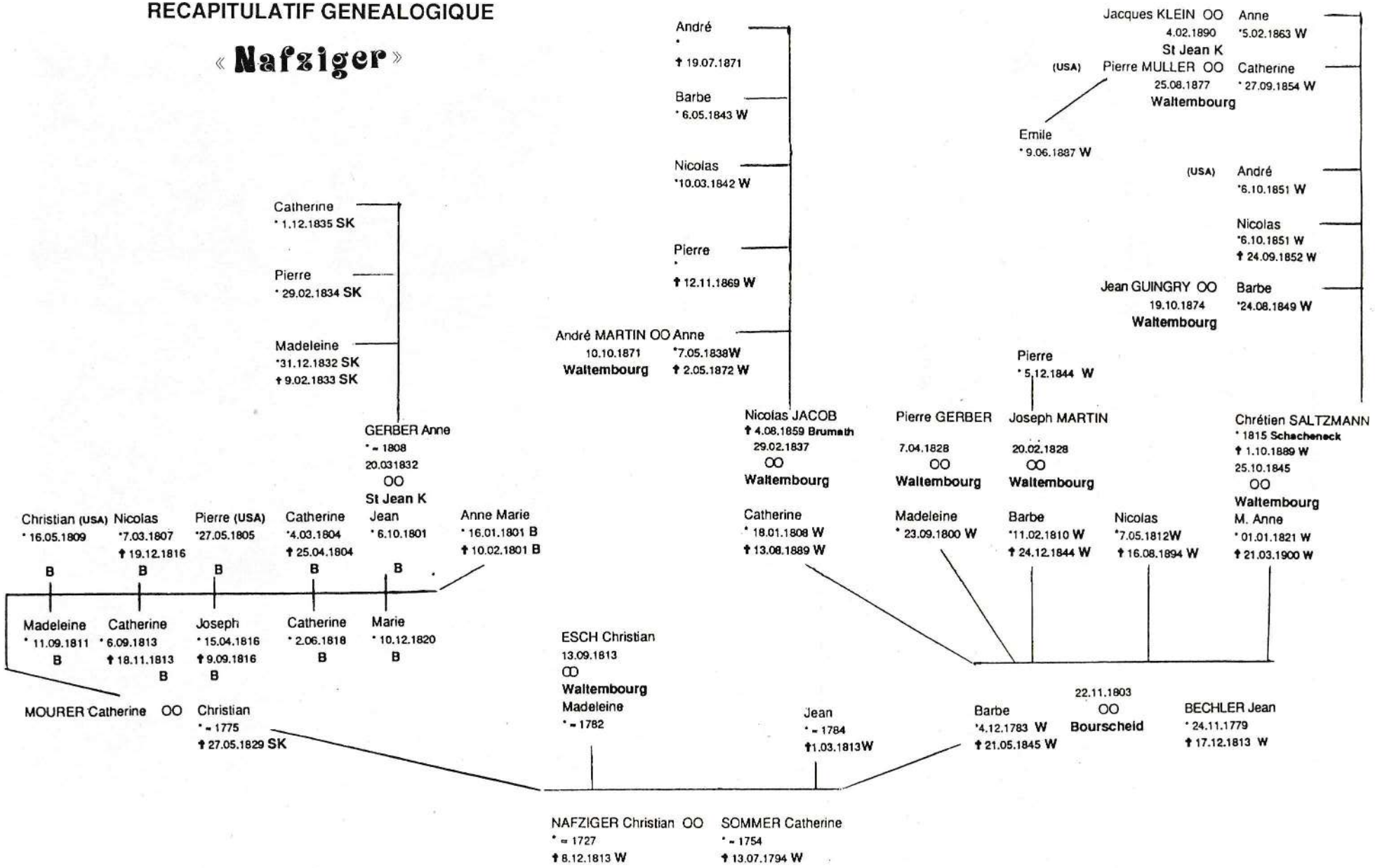




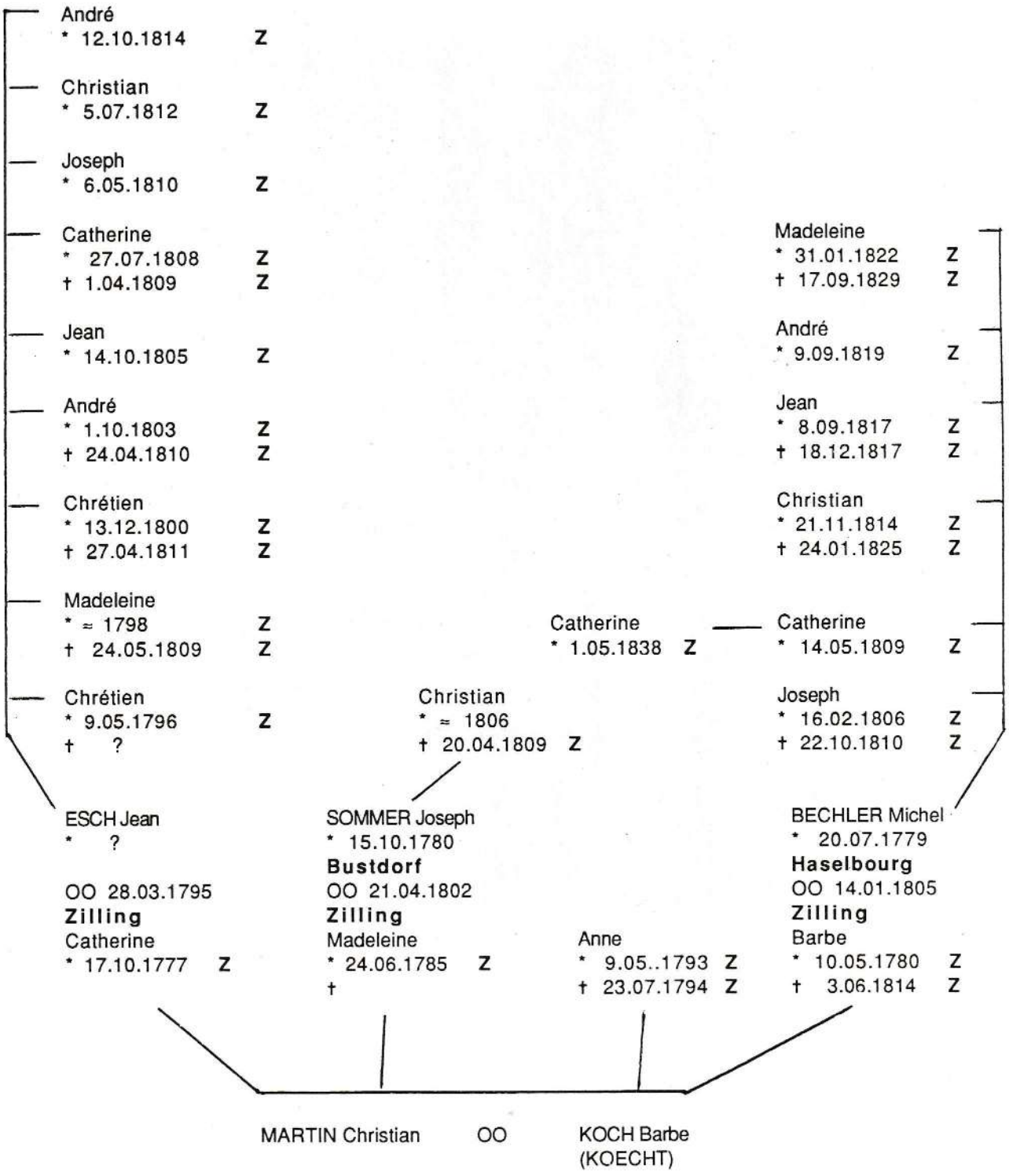
Linteau de l'ancienne demeure des seigneurs d'Elvert

RECAPITULATIF GENEALOGIQUE

« Nafziger »



RECAPITULATIF GENEALOGIQUE





Tombe de la famille Sommer au cimetière de Bourscheid

OUVRAGES SUR LES ANABAPTISTES-MENNONITES PARUS RECEMMENT

Enninger Werner, **Wolff** Michèle, **Description de la situation linguistique de l'assemblée mennonite du Geisberg (Bas-Rhin) en 1991.** Disponible chez les auteurs, Universität-GH Essen, Postfach 103 764, D-4300 ESSEN 1.

Cette étude de 33 pages porte sur l'assimilation des mennonites au milieu alsacien sur le plan linguistique. L'usage des langues, français, allemand et du dialecte dans l'assemblée mennonite du Geisberg correspond-il à celui de la population alsacienne en général ? La réponse est affirmative (p. 32), le français est la langue maternelle de la plupart des jeunes et les parents encouragent l'expression en français car "ils voient en elle un outil de (la) réussite (sociale)" (p.32).

L'étude se fonde sur les 85 -ou 86 ? -(p. 1, 12) réponses des 115 questionnaires distribués. L'enquête reflète "des tendances très générales", certaines difficultés de compréhension n'ayant pu être évitées (p. 13).

Un dixième des informants est monolingue dont 50 % a moins de 25 ans. L'année 1932 marque un net revirement dans l'usage des langues parlées : auparavant le français était considéré comme "la langue difficile", depuis, c'est l'allemand. Cependant, au niveau de la compréhension du culte cette difficulté n'est guère mentionnée, ce qui amène les auteurs de l'étude à se poser quelques questions notamment sur le degré de compréhension lors du culte : "Les informants comprennent-ils vraiment tout dans le culte... ou ont-ils cette impression parce qu'ils peuvent imaginer que le culte quelle qu'en soit sa langue est le même ?" (p. 19).

En général, la génération née dans les années 1960 déplorerait la disparition totale de l'allemand comme langue de culte tout en ayant des craintes vis-à-vis du bilinguisme (p. 31). Il y a là contradiction évidente que les réponses aux questionnaires ne permettent pas d'expliquer. Cette même génération peut servir de "modèle de référence de l'évolution linguistique de l'assemblée" : la langue maternelle est le dialecte, le français et l'allemand ont été appris à l'école. A l'âge adulte l'usage du dialecte est le plus souvent réservé à la communication avec les parents et les grands-parents, le français est parlé avec les pairs. L'allemand n'est presque jamais parlé.

La comparaison avec la situation linguistique de deux assemblées du sud de l'Alsace met en évidence trois aspects :

1 - une disparition beaucoup plus lente de l'usage et de la compréhension de l'allemand dans le nord ;

2 - au nord et au sud le dialecte est parlé et ne présente guère de difficulté même à la nouvelle génération ;

3 - le français est parlé et compris par tous -ou presque. Cependant, dans le nord les parents parlent davantage le dialecte avec leurs enfants que dans le sud.

L'allemand parlé disparaît peu à peu avec les générations des années 1950 et 1960 même si certains d'entre eux travaillent en Allemagne ou en Suisse allemande. "Le dialecte leur est sans doute un moyen de communication suffisant ou bien leurs connaissances de l'allemand se limitent à des termes professionnels" (p. 32). Les auteurs de l'étude devraient tenir compte de l'usage de dialectes allemands dans ces régions d'Allemagne ou de Suisse, aussi dans le milieu du travail. Or les variations dialectophones évoluent du sud au nord mais de part et d'autre du Rhin la prononciation ne change guère. Le dialectophone d'Alsace du Nord n'a pas de difficultés pour comprendre son voisin allemand et dialectophone du Palatinat, il en éprouve davantage pour comprendre son compatriote dans le sud de l'Alsace.

Si les conclusions de l'étude ne sont pas surprenantes il est toutefois utile et intéressant de nuancer la situation linguistique et son évolution en fonction des groupes d'âges : les générations des années 1960 ressentent le bilinquismes de cultes à la fois comme handicap et avantage. Cette première enquête sera complétée par une enquête sur les langues parlées par les enfants ce qui permettra de préciser l'évolution linguistique : fait-on l'effort de préserver l'avantage du bilinguisme franco-allemand auprès des enfants ?

Lydie HEGE

ENNINGER Werner - WOLFF Michèle - *Lieux d'inhumation mennonites dans l'Est de la France* - Livret ronéoté de 127 pages comportant la description de 27 cimetières, une étude sur la symbolique des décors, une conclusion et une bibliographie - Publié sans date [1991] ni lieu d'édition [Essen, Allemagne] - Adresse des auteurs : voir ci-dessus.

LOUIS Jeanne-Henriette- *William Rotch, Quaker américain et les anabaptistes-mennonites de Salm, avocats de la liberté intérieure pendant la Révolution française* - In : Revue de littérature comparée, 1989, n° 4, pp 577 à 592.

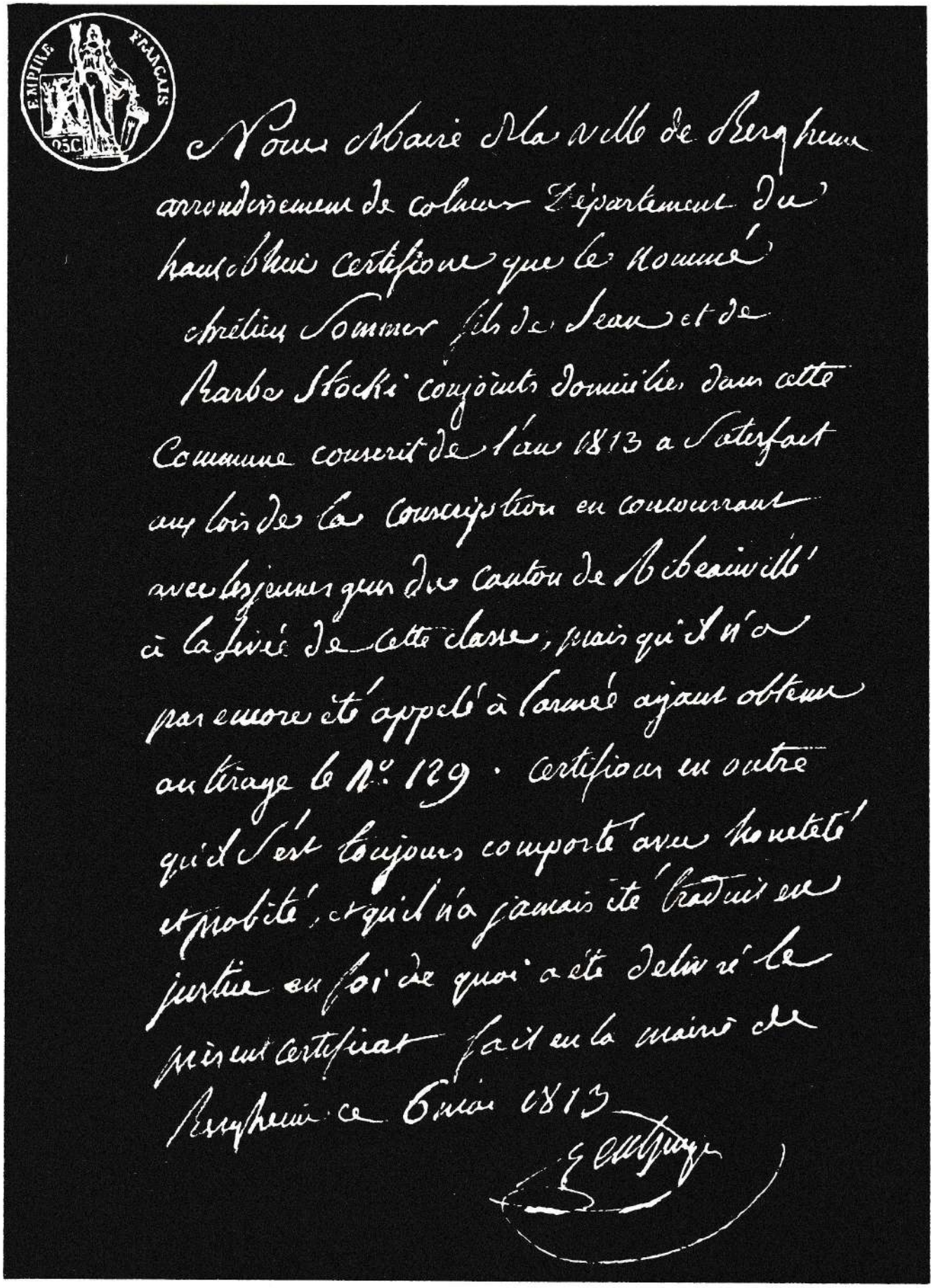
WIDMER Pierre - *Les églises mennonites en France* - In : Christianisme au XX^{e} siècle, 1990, n° 265, pp 6-7, ill.

Les Anabaptistes et la Réforme à Strasbourg en 1532 - In : Cahiers de Christ Seul, 1990, n° 2, pp 7 - 55.

C.J.

UN ANABAPTISTE CONSCRIT DE 1813

Fac-similé de certificat - voir le commentaire de ce document page suivante.



Nous Maire Maire de Bergheim
arrondissement de Colmar Département du
haut Rhin certifions que le Nommé
Chrétien Sommer fils de Jean et de
Barbe Stocki conjoints domiciliés dans cette
Commune conscrit de l'an 1813 a satisfait
aux lois de la Conscription en concourant
avec les jeunes gens du Canton de Ribeauvillé
à la levée de cette classe, mais qu'il n'a
pas encore été appelé à l'armée ayant obtenu
au tirage le N.° 129. certifions en outre
qu'il s'est toujours comporté avec honnêteté
et probité, et qu'il n'a jamais été traduit en
justice en foi de quoi a été delivré le
présent certificat fait en la maison de
Bergheim ce 6 mai 1813

UN ANABAPTISTE CONSCRIT DE 1813

Transcription.

Nous Maire de la ville de Bergheim, arrondissement de Colmar, Département du Haut Rhin, certifions que le nommé Chrétien Sommer, fils de Jean et de Barbe Stocki, conjoints domiciliés dans cette commune, conscrit de l'an 1813, a satisfait aux lois de la conscription en concourrant avec les jeunes gens du canton de Ribeauvillé à la levée de cette classe ; mais qu'il n'a pas encore été appelé à l'armée ayant obtenu au tirage le n° 129 ; certifions en outre qu'il s'est toujours comporté avec honnêteté et probité, et qu'il n'a jamais été traduit en justice, en foi de quoi a été délivré le présent certificat fait en la mairie de Bergheim ce 6 mai 1813.

Petit à petit le dossier "Anabaptisme et service armé" s'étoffe de pièces nouvelles. Le certificat que nous avons reproduit à la page précédente nous a été communiqué il y a quelques années déjà par un correspondant des U.S.A. qui a retrouvé l'original dans ses papiers de famille.

Que nous apprend-il en l'occurence : que Chrétien Sommer -dont les convictions amish ne font pas de doute pour un tas de raisons trop évidentes à détailler ici - s'est présenté devant le conseil de révision et qu'il a de ce fait obéi à la loi.

Mais une fois encore, l'essentiel pour nous n'est pas dans le texte lui-même, mais dans ce qu'il suppose. En effet, si ce jeune conscrit a eu recours au maire de son domicile pour qu'il lui fasse une attestation, c'est bien parce qu'il a dû être inquiété -on ne sait pas par qui- pour n'avoir pas satisfait à ses obligations militaires, défection qui ne serait d'ailleurs pas pour nous étonner outre mesure.

Certes nous ne sommes pas en présence d'un document capital, néanmoins il ajoute sa petite preuve à un édifice restant à achever un jour.

Claude JÉRÔME

AUS DEM ELSASS NACH BAYERN : DIE AUGSBURGER UND GÜNGERICH VON WELLENBURG

Vorbemerkung

Die französische Revolution hatte den Mennoniten in den Gebieten links des Rheins die religiöse Gleichberechstigung gebracht. Andererseits wurde die neueingeführte Militärdienstpflicht als eine schwere Belastung empfunden, bedeutete sie doch für die Mennoniten die Aufgabe eines wesentlichen Glaubensartikels, nämlich der Wehrlosigkeit und der Verweigerung des Waffentragens.

Zunächst blieben die französischen Mennoniten von der am 12.Juni 1790 in der Nationalversammlung beschlossenen Pflicht zur Registrierung für die Nationalgarde ausgenommen. Drei Jahre später, am 18.August 1793, beschloss der Wohlfahrtsauschuss in Paris, einer Bitte der elsässischen Mennoniten zu entsprechen und sie vom Waffensdienst ganz zu befreien. Das änderte sich, als Napoleon I. Kaiser von Frankreich wurde. Er hatte bestimmt, dass "wegen, seines Glaubens niemand den Heeresdienst verweigern darf".

Die elsässischen Mennoniten trafen sich auf dem Bildhauerhof bei Rosheim und beschlossen, eine Abordnung nach Paris zu schicken, um an höchster Stelle eine Ausnahmeregelung für sich zu erbitten. Christian Engel von der Ferme Jambrot bei Lagarde und Christian Güngerich von der Ferme Vallerade in Lothringen konnten jedoch bei der Pariser Regierung nichts erreichen und kehrten enttäuscht zurück. Das war im Jahre 1811. Nun folgte eine Welle von Auswanderungen nach Amerika, aber auch nach Bayern. In diesem neu gebildeten Königreich war bei der sogennanten Säkularisation im Jahre 1803 der gesamte Besitz der zahlreichen Klöster verstaatlicht worden. Zur Bewirtschaftung der freigewordenen Klosterhöfe kamen die amischen Pächter aus dem Elsass gerade recht. Eine Reihe von Familien hatte bereits früher die Chance, zu einem Hof zu kommen, genutzt und war nach Bayern übersiedelt. Nun folgten ihnen weitere Mennonitenfamilien aus der Pfalz, dem Elsass und Lothringen. Viele Höfe und Meiereien aus Klosterbesitz gelangten durch Kauf oder Pacht an die "Überrheiner" - so hiessen ohne Unterschied die (meist protestantischen) Zuwanderer von jenseits des Rheins bei den Einheimischen. Vor allem die katholische Bevölkerung in Altbayern begegnete den neuen Klosterbauern, die zudem noch einen anderen Glauben hatten, lange Zeit mit Misstrauen.

Neben den hier behandelten Güngerich, Miller, König und Augsburger (deren Pachtgut war allerdings kein Klosterhof, sondern ein adeliges Gut der Fürsten von Fugger), lassen sich unter den bayrischen Mennoniten Angehörige fast aller amischen Familien nachweisen, z.B. die

Birki, Christner, Eyer, Eichelberger, Gascho, Guth, Hochstättler, Holly, Ingold, Nafziger, Oesch, Ringenberg, Roggy, Schanz, Schrag, Springer, Stähly, Stalter, Suttor, Unzicker und Zehr.

FRÜHE TÄUFER IN AUGSBURG

Augsburg, eine Stadt mit knapp 300 000 Einwohnern, liegt südlich der Donau an deren Nebenfluss Lech, also in Bayern. Dennoch ist es eine schwäbische Stadt und Sitz der Bezirksregierung von Bayrisch-Schwaben. Die alte deutsche Reichsstadt, vor 2000 Jahren von den Römern gegründet, gehört zu den geschichtsträchtigsten Städten Europas.

Für die Mennoniten ist sie vor allem als Sitz einer frühen Täufergemeide von Bedeutung, in der Persönlichkeiten wie Ludwig Hätzer, Hans Denk, Hans Hut und Balthasar Hubmaier aufgetreten sind. Überhaupt spielte die Stadt in der Reformation eine bedeutende Rolle. Hier hat nicht nur Luther 1518 beim Verhör durch den päpstlichen Legaten Cajetan den Widerruf seiner Lehre abgelehnt, in Augsburg wurde auch 1555 der sogenannte "Religionsfriede" geschlossen, der allen Anhängern des "Augsburger Bekenntnisses", also Lutheranern, Reformierten und Kalvinisten die Gleichberechtigung mit den Katholiken brachte. Die Täufer blieben allerdings davon ausgeschlossen und wurden weiterhin mit Feuer und Schwert bekämpft.

Die Ausburger Täufergemeide war bereits 1535 dem Druck der staatlichen und kirchlichen Gewalt erlegen und ihre Mitglieder in alle Winde zerstreut. Ganz sicher sind auch die Augsburger im Emmental ehemalige Tauferflüchtlinge aus Augsburg. Es sollte fast 300 Jahre dauern, bis ihre Nachkommen wieder in den Ort der Herkunft ihrer Väter zurückkehrten.

Augsburg ist auch die Stadt der Fugger, jenes mittelalterlichen Kaufmannsgeschlechtes, das zu unermesslichem Reichtum kam und in den Fürstenstand erhoben wurde. Selbst der Kaiser soll sich von ihnen Geld geliehen haben, und "fuggern" gebraucht der Volksmund heute noch für einen vorteilhaften Tauschhandel.

DAS FUGGERSCHLOSS WELLENBURG

Das Fuggerschloss Wellenburg liegt unweit von Augsburg auf der linken Seite des Lech und überragt weithin das Tal der Wertach, eines der Lech-Nebenflüsse. Jakob Fugger III. erwarb 1595 die ehemalige Burg und baute sie zu einem stattlichen Schloss um, das bis heute im Besitz der Fürsten von Fugger-Babenhausen geblieben ist.

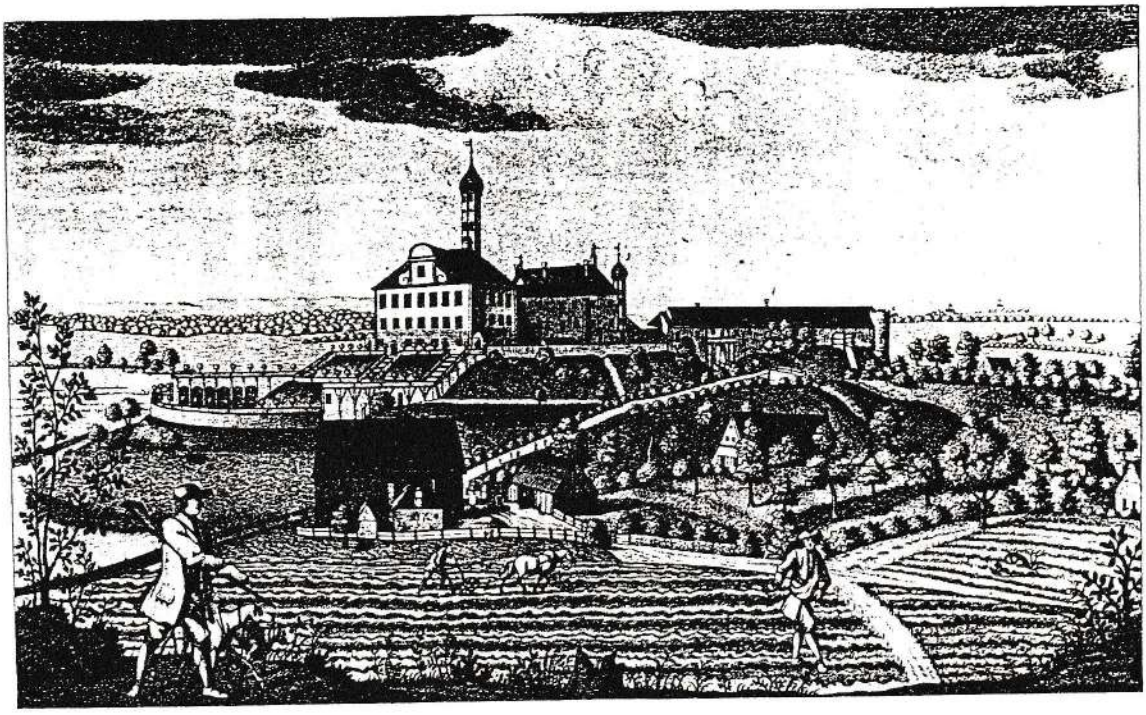
Im Januar 1809 verpachtete "seine Hochfürstliche Durchlaucht, Fürst und Herr Anselm Maria Fugger zu Babenhausen" an die vier Familienvorsteher Christian Miller, Jakob Güngerich, Nikolaus König und Jakob König auf die Dauer von zwölf Jahren "den Schlossbauhof und das Bräuhausgut Wellenburg" gegen einen Pachtschilling von 850 Gulden. Die Pächter übernahmen 32 Melkkühe, 4 Stiere, 8 Zugochsen, 5 Jungstiere, 10 Kälber, 8 Pferde

und 25 Schweine, wofür sie 3500 Gulden Kaution stellen mussten. Die Landwirtschaft war in einem sehr schlechten Zustand, und ebenso miserabel waren auch die Wohnverhältnisse. Christian Miller konnte seine Wohnräume nicht beziehen, sodass zwei Familien mit acht Kindern und elf Dienstboten in einer "einzigen heizbaren Wohnstube und etwelchen hölzernen Kammern äusserst geniert wohnten".

1820 wurde die Pacht für Jakob Güngerich verlängert, die übrigen Pächter scheinen inzwischen Wellenburg verlassen zu haben. Nach dem Tod des Jakob Güngerich 1830 führte die Witwe Magdalena, geborene König, zunächst die Pacht weiter. 1836 übernahm die Herrschaft die Güter in eigene Regie und bescheinigte den mennonitischen Pächtern, sie hätten "das Gut vor Verwahrlosung geschützt". Bei einer erneuten Verpachtung 1843 tritt Isaak Augsburger, der Schwiegersohn des Jakob Güngerich, als Pächter auf, er musste aber bereits 1850 wegen wirtschaftlicher Schwierigkeiten die Pacht aufgeben.

Isaak Augsburger wurde am 1.Januar 1810 auf dem Neuhof bei Niederlauterbach im Unterelsass geboren. Seine Mutter, Elisabeth Hochstättler, war eine Tochter von Isaak Hochstättler und hatte 1809 mit dem verwitweten Nikolaus Augsburger in Markirch (Elsass) die Ehe geschlossen. Noch vor der Geburt des Sohnes Isaak starb der Vater Nikolaus. Die Mutter ging zurück auf den Hof ihres Vaters, wo ihr Kind zur Welt kam. Wahrscheinlich ist auch sie früh gestorben, da der junge Isaak Augsburger mit seinem Onkel Peter Hochstättler nach Bayern ging, wo er 1832 in Wellenburg die Tochter Marie der Eheleute Jakob Güngerich und Magdalena König heiratete. Er ist 1871 in Triftlfing bei seiner Tochter Elise gestorben.

Hermann GUTH



Schloß Wellenburg. Kupferstich von Johann Jakob Kleinschmidt, um 1740 (Städt. Kunstsammlungen Augsburg).

DIE AUGSBURGER IN BAYERN

1 Isaak — Geboren am 1.Januar 1810 auf dem Neuhof bei Lauterburg. Gestorben 1871 in Triftlfing, Oberpfalz. Sohn von Nikolaus in Markirch und Elisabeth Hochstättler. Pächter in Laufzorn bei München und Wellenburg bei Augsburg. Verheiratet mit Marie Güngerich, Tochter von Jakob und Magdalena König.
Kinder : 11-16.

11 Jakob — Geboren am 17.11.1833. Gestorben 1905 in Arnsdorf, Niederbayern. Pächter auf dem Gut Fronberg bei Schwandorf, ab 1888 auf Gut Prüfening bis 1892. Danach in Regensburg und Arnsdorf bei seinem Sohn Isaak. Verheiratet mit Barbara Schanz, Tochter von Josef in Prüfening.
Kinder : 111-116.

111 Isaak — Geboren 1857 in Prüfening. Gestorben am 12.Dezember 1912 in Arnsdorf (Niederbayern). Pächter in Haselbach. Ab 1892 auf dem Gut Arnsdorf. Verheiratet mit Susanna Hochstättler.
Kinder : Jakob, Christian, August, Josef, Babette, Mirzl.

112 Christian — Geboren am 19.Juli 1859 in Prüfening. Gestorben am 3.9.1925 in Fronberg. Pächter in Fronberg bis 1892, zusammen mit seinem Vater. Danach Alleinpächter bis 1920. Verheiratet mit Maria Suttor, Tochter von Jakob in Hellmannsberg.
Kinder : Heinrich (1886), Lina (1887), Elise (1888), Betty (1891, verheiratet mit dem Reiseprediger Christian Guth in Neckargemünd), Marie (1894).

113 Josef — Geboren 1863 in Irl. Durch Unfall sehbehindert. Starb 1931 in einem Pflegeheim.

114 Georg — Geboren 1869 in Fronberg. Verheiratet mit Luise Fischer aus Waiblingen in Württemberg. Pächter in Egglhofen. Ab 1909 auf dem Gut Deisenhofen. Ab 1917 Kaltenberg, 1927 Grottham im Rottal.
Kinder : Lydia, Ernst, Martha.

115 Heinrich — Geboren 1872 in Fronberg. Verheiratet mit Ella Schwalm. Lebte als Oberforstmeister in Dombühl in Mittelfranken. Keine Kinder.

116 Andreas Geboren 1874 in Fronberg. Verheiratet mit Maria Hochstättler von Teuplitz. Pächter in Deising bei Neumarkt, Amt Rott.
Kinder : Barbara, Andreas, Siegmund.

12 Elise Geboren am 3.11.1841 in Laufzorn. Heiratet 1860 Josef Schantz, Gutspächter in Triftlfing. 14 Kinder, davon 7 früh vertorben.

13 Christian Verheiratet in erster Ehe mit Marie Schantz, Tochter von Josef in Prüfening (Kinder : 131, 132). Zweite Ehe mit Leni Ringenberg vom Samhof bei Ingolstadt (Sohn 133). Pächter auf Gut Aholming, später auf Gut Loham und Oberellenbach. Starb 1886 in Weilheim.

131 Maria Verheiratet mit Josef Ackermann von Moos.

132 Christian War Brennmeister und starb 1928 in Staubing.

133 Georg Verheiratet mit Elise Hage. Lebte als Immobilienmakler in Regensburg. Keine Kinder.

14 Magdalena Geboren am 1.11.1843 in Laufzorn. Verheiratet mit Christian Suttor von Hellmannsberg. Lebten auf Gut Hölzel bei Abensberg. Nach 1867 auf dem Grabenhof bei Kloster Rohr.

15 Georg Geboren in Laufzorn. Verheiratet mit Elise Ackermann aus Irlbach. Pächter auf Gut Beuth bei Erbendorf in der Oberpfalz. Gestorben 1875 in Krummenaab.
Kinder : Heinrich (Oberbahninspektor in München), Elise (verheiratet mit einem Braumeister in Strass-Moos, heiratete in zweiter Ehe Gutbesitzer Oswald in Strass-Moos (3 Töchter)), Marie (ledig gestorben).

16 Maria Geboren am 19.9.1850 in Wellenburg. Heiratete am 1.5.1872 den Gutspächter Jakob Ackermann von Makofen.

DIE GÜNGERICH IN BAYERN

1 Jakob — Geboren am 22.5.1777 in Steinseltz. Sohn von Christian und Anna Holly. Gestorben am 21.9.1830 in Wellenburg bei Augsburg. Er heiratete 1802 auf dem Offenthalerhof bei Kaub am Rhein Magdalena König. Ab 1809 zusammen mit Christian Miller, Jakob und Nikolaus König Pächter des Fuggergutes Wellenburg.
Kinder : 11 und Magdalena (heiratet Jakob Ringenberg), Maria (heiratet Isaak Augsburger), Jakobina (heiratet Johann Güngerich) sowie Barbara und Christian.

11 Jakob — Geboren 1812 in Wellenburg. Gestorben am 24.7.1879 in Thiersltein bei Cham in der Oberplatz. Heiratete 1844 Anna Hochstättler, Tochter von Peter vom Neuhof bei Niederlauterbach im Unterelsass. Sie starb am 1.9.1880 in Thierlstein. Beide Eheleute sind begraben in Untertraubenbach.
Sohn : 111.

111 Jakob — Geboren am 28.4.1845 in Osterham bei Ergoldsbach in Niederbayern. Gestorben 1927 in Osterham. Verheiratet mit Katharina Güngerich, Tochter von Jakob und Magdalena Schantz aus Riem bei München.
Kinder : 1111, 1112 und Töchter Leni, Anna, Marie.

1111 Jakob — Geboren am 9.2.1882 in Thierlstein. Verheiratet mit Leni Hochstättler. Zweite Ehe mit Gretel Boden von Wilhelmsdorf.
Sohn Christian, geboren 1922 in Ehetal bei Straubing.

1112 Josef — Geboren am 19.3.1885 auf dem Pentlhof, Brückenbauer bei der Eisenbahn. (Autor des Briefs von 1909 aus Mainz-Gustavsburg an Johann Güngerich in Geiswasser). Bis Kriegsende in Königsberg (Preussen). Starb 1953 in Etterzhausen bei Regensburg.
Kinder : Erwin (geboren 1917 in Könisberg, lebt in Traunstein), Bernhard (geboren 1925 in Königsberg, lebt in Obertraubenbach).

Weitere Güngerich, deren Herkunft noch nicht geklärt ist :

2	Johann	Geboren etwa um 1880 (geschätzt). Gestorben 1879 in Mettendorf bei Greding. Verheiratet mit Jakobine Güngerich, Tochter von Jakob und Magdalena König von Wellenburg. Sohn : 21.
21	Jakob	Geboren 1827 in Wolfering bei Amberg. Verheiratet mit Katharina Ringenberg, Tochter von Jakob und Magdalena Güngerich.
3	Jakob	Geboren um 1805 (geschätzt). Verheiratet mit Katharina Eichelberger. Sohn : 31.
31	Jakob	Geboren am 5.9.1833 auf dem Haghof. Gestorben 1855 in Dechbetten bei Regensburg. Verheiratet mit Magdalena Schantz, Tochter von Andreas und Elisabeth Hochstättler.
4	Jakob	Geboren am 10.8.1808. Ökonom auf dem Forsthof bei Neuburg an der Donau. Verheiratet mit Magdalena Oesch, Tochter von Christian und Katharina Bürki. Kinder : Barbara (geboren 1843), Christian (geboren 1840 ; ist 1884 Prediger der Gemeinde).

Hermann GUTH

ALTE BRIEFE - NEU GELESEN

Die Güngerich aus Bayern wussten von ihrer Herkunft aus Steinseltz. Als sie erfuhren, dass im oberen Elsass weitere Güngerich existierten, fragten sie sich natürlich nach einer möglichen Verwandtschaft. Josef Güngerich aus Rittsteig in Bayern, damals Brückenbautechniker in Gustavsburg bei Mainz, schrieb am 26.11.1907 an Josef Gingerich in Geiswasser, er habe im Gemeindelblatt Bericht über eine Versammlung in Pulversheim den Namen des Ältesten Josef Gingerich gelesen und mit Interesse eine Namensgleichheit festgestellt. Er hielt eine Verwandtschaft für wahrscheinlich, weil seine eigenen Vorfahren an der Wende des 18. zum 19. Jahrhundert aus Steinseltz im Elsass nach Bayern ausgewandert seien. Seine Familie habe noch immer die elsässische Staatsbürgerschaft. Er schreibe auch im Namen seines Vaters, der in Rittsteig bei Passau Verwalter eines Gutes sei. Er fuhr fort : "Wenn Sie ebenfalls daran Interesse finden sollten, die Familiengeschichte zu verfolgen, und es nicht für unwahrscheinlich halten, dass ein Faden der Verwandtschaft sich von Ihrer Familie zu der unserigen hinzieht, so möchte ich sie um eine Antwort bitten".

Schon am 15.12.1907 schrieb Johann Gingerich aus Geiswasser im Auftrag seines Vaters Josef an den jungen Ingenieur Güngerich in Mainz-Gustavsburg, zugleich für dessen Vater Jakob in Rittsteig bei Passau bestimmt : "Der edle Friede Gottes sei zu meinem herzlichen und freundlichen Gruss an Euch alle Angehörigen in Jesu Christi. Euer Schreiben vom 25.11. haben wir erhalten und haben mit Freudigkeit darin gesehen, dass noch jemand vom nämlichen Namen vorhanden ist und sich interessiert für die Abstammung desselben. Nämliche Gedanken sind mir auch schon gekommen, indem ich den Namen Gingerich im Mennonitenkalender als Adresse von Predigern in Bayern gelesen habe. Wir finden noch zwei Namen Gingerich in Baccarat, Frankreich. Dieses sind zwei Brüder von mir. Mein Vater ist geboren in Kutzenhausen, Kreis Hagenau, auf einem Landgut, wo mein Urgrossvater schon Pächter war... Mein Vater war der Jüngste in der Familie und hat sich nach Frankreich verheiratet, wo meine Geschwister wohnen. Ich bin auch der Jüngste und habe mich 1881 im Elsass verheiratet in der Familie Peterschmitt".

Noch einmal schrieb Josef Güngerich aus Gustavsburg am 9.1.1908 : "Lieber Vetter Gingerich, Gottes Friede zuvor. In meiner Heimat und auch bei den süddeutschen Mennoniten ist die Anrede "Vetter" üblich, und ich denke, es wird auch im Elsass so sein. Vor allem meinen besten Dank für Ihren lieben Brief und die interessanten Mitteilungen, nach denen wohl anzunehmen ist, dass unsere Familien in verwandtschaftlichen Beziehungen zueinander stehen. Ich war über Weihnachten und Neujahr in Urlaub zuhause bei meinem Vater, den Ihr Brief sehr interessierte. In unserem Besitz befinden sich noch alte Briefe von 1811 bis1820. Sie stammen jedoch grösstenteils von Schwägern meines Urgrossvaters, König und Reidiger. Es ist eigentümlich, dass der Name Güngerich so viele Varianten hat. Er findet sich auch heuer wieder im Gemeindekalender. Die Geschichte im Gemeindekalender 1902 habe ich wohl gelesen (eine Erzählung von Prediger Pohl über Sebastian Peterschmitt und die Familien Güngerich und Augsburger. Anm. des Verf.). Der Name Augsburger ist auch in Altbayern anzutreffen. Wir sind mit der Familie verwandt - sie ist auch aus dem Elsass eingewandert nach Bayern. So findet sich viel Interessantes in unserer Familiengeschichte und ich hoffe, sie noch weiter verfolgen zu können."

Damit endete - vorläufig - der Kontakt zwischen den Güngerich in Bayern und den Gingerich in Geiswasser. Mehr als 70 Jahre danach traf sich in Neu-Breisach gelegentlich eines Besuches bayrischer Mennoniten im Elsass Pauline Oesch-Güngerich mit einem Bernhard Güngerich aus Obertraubenbach in der Oberpfalz.

Dass es sich dabei um einen der Söhne des Briefschreibers von 1907 handelte, wussten beide nicht, ihre einzige Verbindung war der gemeinsame Name. Bernhárd Güngerich bedankte sich in einem Brief vom 28.8.1979 für die herzliche Aufnahme durch die elsässischen Glaubensbrüder und -schwestern, und fuhr fort : "Vielleicht habt Ihr schon lange auf ein Lebenszeichen von den Güngerich in Bayern gewartet. Inszwischen war ich bei meinem Bruder in Traunstein und habe mit ihm in alten Schriften gekramt". Kein Wort über den Briefwechsel, den der Vater mit den Güngerich in Geiswasser geführt hat ! Mit ein paar spärlichen Hinweisen auf die vermutete Herkunft der beiden Familien aus Steinseltz endete der Brief, und damit auch der Kontakt mit dem Elsass.

Erst Jahre später stiess Pauline Oesch zufällig auf die alten Briefe in einer Schublade. Leider fand sie die Adresse des Namensvetters aus Bayern nicht wieder. Weil sie sich aber an den Bruder in Traunstein erinnerte, suchte und fand sie im Telefonbuch dessen Adresse. Nun schrieb sie an Erwin Güngerich in Traunstein einen Brief und schickte ihm auch eine Kopie der alten Briefe. Es stellte sich heraus, dass die beiden Brüder die Söhne jenes Briefschreibers aus Gustavsburg waren, der später als Brückenbauingenieur in Königsberg in Ostpreussen lebte. Beim Untergang der Stadt in den letzten Kriegstagen sind mit dem anderen Hab und Gut auch die Familienpapiere der Güngerich verlorengegangen. Die gemeisame Herkunft beider Familien aus Steinseltz hat sich inzwischen bestätigt.

So wie in diesem Fall, mögen sich auch die Güngerich in aller Welt gelegentlich fragen, ob sie alle miteinander verwandt sind. Ich wage die Behauptung : Ja, sie sind alle miteinander verwandt. Alle Güngerich, Gingerich, Jüngerich und Kingery mit mennonitischem Hintergrund sind Abkömmlinge von Christian Güngerich und seiner Frau Barbara Ruby aus Heimberg bei Thun in der Schweiz. Der Täuferlehrer sass 1692 wieder einmal im Gefängnis in Schwarzenegg. Es gelang ihm jedoch zu fliehen, er verliess mit Frau und acht Kindern seine Heimat und begab sich ins Elsass. Nach einem Zwischenaufenthalt von 1696-1711 in Riedseltz und Niederrödern im Unterelsass pachtete er 1713 den Hülshof bei Laasphe in der Grafschaft Wittgenstein (heute Südwestfalen).

Sein ältester Sohn Hans ("der Alte"), geboren 1690, war später Ältester der Gemeinde Frönsburg im Unterelsass. Von ihm stammen die Güngerich auf dem Pfalzhof, in Kutzenhausen, in Lothringen und in Bayern ab. Die Söhne Christian, Peter und Michel sind die Stammväter der Güngerich in Westfalen, Waldeck und Hessen. Der alte Christian und seine vier Söhne sind auch die Stammväter der nach Zehntausenden zählenden Güngerich in den USA und Kanada, Nichtmennonitische Güngerich gibt es sonst nur einige wenige in der Schweiz.

Zum Vergleich wird auf den Artikel in Heft 1988, Nr. 7 von "Mennonitisches Gedächtnis" verwiesen sowie auf die nachfolgende (gegenüber damals erweiterte) Genealogie der Güngerich von Kutzenhausen.

Die Güngerich von Kutzenhausen

1 Peter — Geboren 1733 in Steinseltz, Sohn von Christian und Jakobea Widmer. Heiratete 1770 in Frönsburg Barbara Güngerich, Tochter von Velten und Verena Blank. Er verzieht später nach Kuntzenhausen.
Kinder : 11, 12.

11 Christian — Geboren 1763 (errechnet) auf dem Frönsburgerhof. Gestorben 1836 in Kutzenhausen. Verheiratet mit Katharina Wagler, Tochter von Johannes von der Neumatte bei Diemeringen.
Kinder : 111-116.

111 Barbara — Geboren 1787 in Kutzenhausen. Verheiratet mit Jakob Goldschmidt von Salm.

112 Peter — Geboren 1792 in Kutzenhausen. Verheiratet mit Madeleine Gerber. Gestorben 1863 in Kutzenhausen.
Kinder : 1121 - 1124.

1121 Katharina — Geboren 1815 in Kutzenhausen. Heiratet 1832 Daniel Stalter, Sohn von Christian und Magdalena Hauter vom Bickenaschbacherhof bei Zweibrücken.

1122 Christian — Geboren 1817. Heiratet 1836 Magdalena Stalter, Tochter von Jakob und Barbara Dettweiler von der Bickenaschbachermühle bei Zweibrücken.

1123 Peter — Geboren 1825. Er ist in die USA ausgewandert und war Prediger in der Metamora-Kirche. Er starb 1908 in Illinois.

1124 Magdalena — Geboren 1831. Heiratet 1852 Christian Stalter, Sohn von Jakob und Barbara Dettweiler von der Bickenaschbachermühle.

113 Katharina — Geboren 1798 in Kutzenhausen.

114 Johannes — Geboren 1801 in Kutzenhausen. Verheiratet mit Barbara Gerber von Gensburg. 1840 mit zehn Kindern in die USA ausgewandert. Starb 1845 in Tazewell County, Illinois.
Kinder : 1141 - 1149b.

1141 Johannes — 1822 geboren und gestorben.

1142 Christian 1824-1895. Heiratete in den USA Elisabeth Nafziger.

1143 Peter 1826-1866. Heiratete in den USA Catherine Schweitzer.

1144 Marie 1828-1863. Heiratete in den USA Josef Donner.

1145 Magdalena 1830-1897. Blieb bei Verwandten in Salm zurück und heiratete Christian Peterschmitt vom Rheinfelderhof.

1146 Anna 1832-1881. Heiratete in den USA Christian Dettweiler, zweite Ehe mit Johann Lutz.

1147 Christine 1834-1915. Heiratete in den USA John Schneider.

1148 Johannes 1838-1839.

1149 Barbara Heiratete in den USA Frederick Donner.

1149 Jakob 1842-1925. Heiratete in den USA Susan Farrel.

1149 Elisabeth 1844-1915. Heiratete in den USA Ferdinand Velte.

(Angaben von Russell Gingerich Harris, USA)

115 Jakob Geboren 1808 in Kutzenhausen. Gestorben 1859 in Frankreich. Verheiratet mit Madeleine Bächer. Kinder : 1151 - 1153.

1151 Josef Geboren 4.11.1833 in Haute Broque. Gestorben am 10.4.1890 Dreuve. Verheiratet mit Madeleine Schweitzer (geboren 4.1.1843 in Goncourt, gestorben am 4.12.1913 in Racecourt). Drei Kinder.

1152 Christian Geboren 2.2.1836 in Anglemont. Gestorben 27.5.1924 in Poterose (Senones). Verheiratet mit Madeleine Mosimann (geboren Grand Moulin Baccarat, gestorben 17.4.1924 Granges). Eine Tochter.

1153 Johannes Geboren 1.12.1854 in Salm. Gestorben 27.5.1924 in Geiswasser. Oberelsass. Verheiratet mit Elise Peterschmitt (geboren 1.3.1858

Rheinfelderhof, Elsass ; gestorben 1.10.1922 Geiswasser). Drei Kinder.

1154 Pierre — Geboren 14.9.1842 in Anglemont, Vosges. Gestorben 16.8.1910 in Poterose. Verheiratet mit Marie Schertz (geboren in Hang, gestorben 1917 in Senones). Elf Kinder.

1155 Madeleine — Geboren 15.4.1838 in Anglemont. Ledig gestorben 1898 in Poterose.

1156 Jacques — Geboren am 3.1.1845 in Haute Broque. Gestorben 1890. Er ging 1870 nach Amerika, arbeitete als Maler und zog sich eine Bleivergiftung zu, kam wieder nach Frankreich zurück und starb dort 45 jährig.

1157 Catherine — Geboren 8.9.1847 Haute Broque. Ledig gestorben am 2.5.1929 in Poterose.

1158 André — Geboren 8.6.1850 Haute Broque. Gestorben 23.1.1909 in Moussey. Senones. Verheiratet mit Helene Engel (geboren 1852 in Haute Saone, gestorben 28.5.1893 in Contrexville). Eine Tochter.

(Diese Angaben wurden Familienpapieren von Pauline Oesch-Güngerich in Geiswasser, Elsass, entkommen).

12 Katharina — Geboren 1771. Verheiratet mit Michel Gerber von Gensburg.

Die Stammlinien der Güngerich in Wellenburg und Kutzenhausen gehen zurück auf Christian und Jakobea Widmer, Eltern von Peter und Christian.

Es gab noch eine Augsburger-Familie in Bayern :

1 Noe — Geboren etwa 1760 im Elsass. Bauer 'zum Pfleger' in Hanfeld bei Starnberg. Er verkauft 1818 sein Haus mit Erlaubnis der v.Ertl'schen Patrimonialverwaltung in Leutstetten. Seine Frau Maria starb am 26.9.1831 80 Jahre alt in Hanfeld.
Kinder : 11 und 12.

11 Noe — Geboren etwa 1795 im Elsass, ist 1817 Knecht bei seinem Vater in Hanfeld. Heiratet 1817 Elisabeth Eyer.
Kinder : Noe 1817 geboren und gestorben. Christian, geboren am 29.4.1818 in Hanfeld.

12 Katharina — Geboren 1794 im Elsass. Heiratet 1814 Andreas Oesch, Sohn von Christian und Katharina Birki, Bauer 'zum Streicher' in Hanfeld.

Der ältere Noe Augsburger war um 1800 Bauer auf der Ferme Canardière bei Geispolsheim im Elsass (nach Jean Vogt). Die Canardière gehörte zu dem Gut Mainau bei Strassburg, dessen Eigentümer Charles Schulmeister der "Meisterspion" Napoleons war. Verwalter dieses Gutes war bis zu seiner Auswanderung nach Amerika im Jahr 1819 Christian Augsburger aus Markirch, mit dem Noe Augsburger auf bis jetzt nicht bekannte Weise verwandt war.

Hermann GUTH

Quellen :

Mennoniten in Bayern. Privatdruck von Richard Ringenberg, Augsburg 1978
Mennonitisches Lexikon, Bd. 1, S. 92, Artikel "Augsburger Täufergemeinde"
Christian Suttor, Chronik Augsburger-Suttor-Schantz
Guth, Die Güngerich vom Pfalzhof, in : Mennonitisches Gedächtnis 7, 1988
Katholisches Kirchenbuch Hanfeld
Etat civil Niederlauterbach
Staatsarchiv München
Privatpapiere Güngerich/Geiswasser und Güngerich/ Traunstein.

LA FAUSSE "VRAIE ANABAPTISTE" DE TRUTTENHAUSEN

Grâce à l'obligeance de Marie-Anne Hickel, l'infatigable animatrice de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Barr, Dambach, Obernai, j'avais eu un "tuyau" très intéressant sur la présence au cimetière protestant de Heiligenstein (67) d'une tombe anabaptiste.

C'est à l'occasion de l'opération "Inventaire des monuments funéraires" lancée par la Fédération des Sociétés d'Histoire d'Alsace que mon informatrice avait repéré, appuyée contre le réduit du fossoyeur, une croix en fonte moulée au décor néo-gothique portant une inscription encore bien déchiffrable.

En effet, dans un médaillon à l'intersection des bras de la croix, on peut lire d'un côté : *Louise Gerber* et de l'autre : *Geboren zu Gallenweiler den 21 Februar 1843 - Gestorben zu Truttenhausen den 27 August 1866.*

Dans un premier temps, la confession mennonite de la défunte ne faisait aucun doute, trop de raisons appuyant cette thèse.

Mentionnons tout d'abord le patronyme, également orthographié Garber ou Guerber selon les lieux ou l'époque. On trouve des Gerber parmi les anabaptistes de Salm, de Gensbourg, du Struthof, de Ste Marie-aux-Mines, de Lorraine, etc...

Second indice concourant : le lieu de naissance. En effet, un village du nom de Gallweiler, disparu de nos jours, détruit par les Suédois au cours de la Guerre de Trente Ans, a existé à environ 1,3 km à l'est d'Epfig (67). A la fin du XVIIIe siècle il en subsistait cependant une chapelle et surtout une ferme, gérée par des "frères". Jean Vogt avait d'ailleurs trouvé au hasard de ses recherches des documents le confirmant.

De son côté, Marie-Anne Hickel avait retrouvé dans le livre de comptes de David Moerlen, vinaigrier à Barr, la mention suivante datée de l'an V : *Christl der Taüfer au dem Kohlweillerhof* [autre graphie du village disparu] *soll mir die Gerst (zahlen).* C'est-à-dire "Christl l'anabaptiste de Kohlwiller doit me payer avant 1797 sa redevance au moyen de 3 Viertel de blé et de 3 Viertel d'orge" (Arch. Dép. du B.Rhin, 133 J 2).

Enfin le lieu de décès de Louise Gerber -Truttenhausen- lui aussi, n'avait rien d'étonnant dans l'hypothèse ainsi forgée. En effet, en 1750, le chapitre de la cathédrale de Strasbourg avait fait construire une maison de maître et une ferme sur les ruines d'une ancienne abbaye au pied du Mont Sainte Odile. Vers 1800, le domaine fut acquis par la famille du Turkheim qui ajouta à l'ensemble des bâtiments annexes.

On pouvait donc légitimement supposer que le baron propriétaire des lieux à l'époque avait confié la gérance de cette importante exploitation agricole à un fermier mennonite comme cela était d'usage, et que Louise faisait partie de sa famille.

Tout concordait donc et un nouvel article pour "Souvenance" était de la sorte quasiment prêt : pensez donc, une nouvelle forme de stèle funéraire dans la panoplie anabaptiste !

Il ne restait plus, afin d'étoffer le récit, de glaner quelques renseignements supplémentaires dans l'acte de décès de Louise Gerber conservé à l'état-civil d'Obernai dont Truttenhausen dépend administrativement, bien qu'étant situé géographiquement plus près de Heiligenstein.

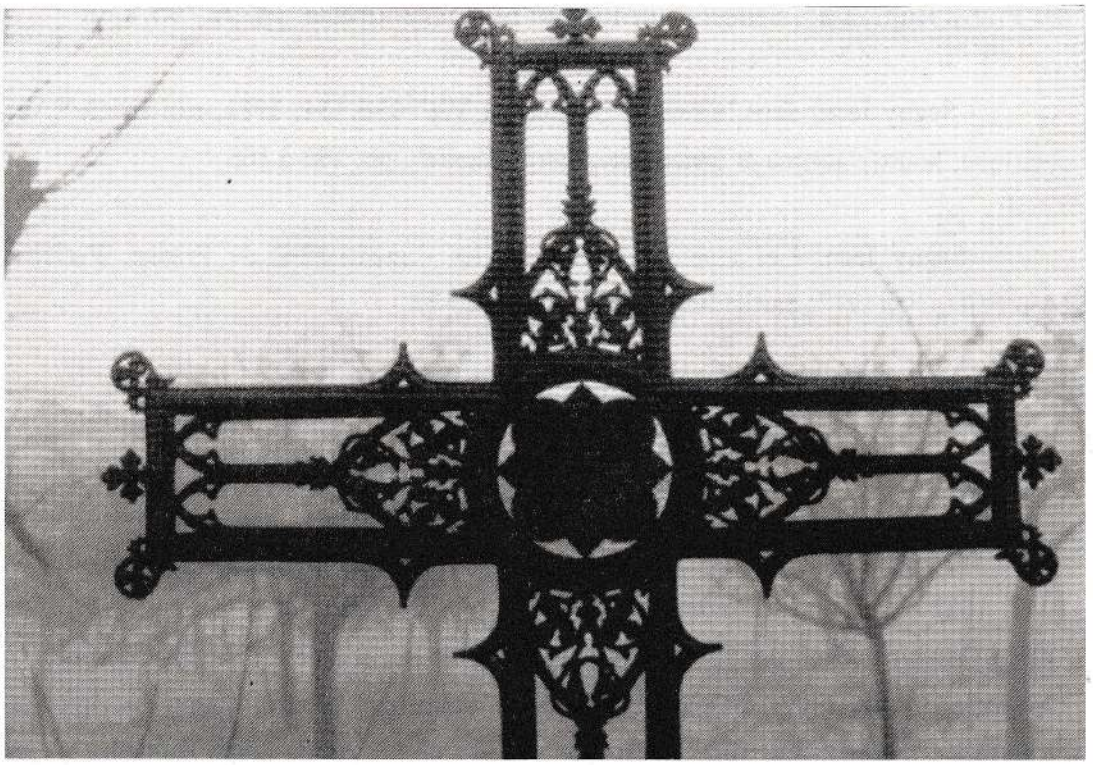
Sur ce document officiel que je n'eus aucune peine à me procurer l'on découvrait, outre ce qu l'on savait déjà, que Louise Gerber était "servante", que son père était bien né à Gallenweiler, mais que cet endroit se trouvait en Allemagne, dans le duché de Bade.

Déjà j'étais moins sûr de l'exactitude de nos premières conclusions, d'autant plus que le patronyme de la mère n'avait rien de mennonite. Par acquit de conscience, je sollicitai alors l'avis de Hermann Guth, de Saarbrücken, grand connaisseur des assemblées allemandes.

Sa réponse ne tarda point : Gallenweiler est un touf petit village situé près de Heitersheim, à 15 km à vol d'oiseau au sud-ouest de Fribourg, qui figure d'ailleurs sur la carte Michelin. Mon correspondant me fit également part de ses doutes. Bien que cet endroit soit du ressort de l'assemblée du Hochberg qu'il a longuement étudiée, il n'a jamais rencontré le nom de Gerber dans le grand nombre de documents consultés.

Ainsi la cause était définitivement entendue : malgré les apparences, la jeune défunte de Truttenhausen n'était qu'une fausse "vraie anabaptiste".

Claude JÉRÔME



La croix en fonte de la tombe abandonnée de Louise Gerber

ETUDES EN RAPPORT AVEC LES HOUTTERIENS ET LA COMMUNAUTE DES BIENS

Nous signalons qu'il est possible d'emprunter un film en couleur et en anglais d'excellente qualité sur la vie des communautés houttériennes. Titre "To care or not to Care". Durée 50 minutes. Texte d'une traduction française des commentaires. Contacter M. Willy HEGE, 57 route de Carspach, 68130 Altkirch. Téléphone : 89.40.94.66.

QUELQUES ARTICLES DE LANGUE FRANÇAISE

Baecher Claude, dans la revue "Fac réflexion" (organe d'information publié par la Faculté Libre de Théologie Evangélique de Vaux-sur-Seine), N°6 - octobre 1987, l'article "La communauté des biens chez certains anabaptistes du 16e siècle", pp. 19 - 28.

- Barret et Gurgand, Le roi des derniers jours -l'exemplaire et très cruelle histoire des rebaptisés de Münster (1534-1535)-, Hachette 1981. N'a pas de rapport avec les Houttériens, mais avec la communauté des biens.

- Gastaldi Ugo, dans "La Revue Réformée", N°99 -1973/2, son article "Le communisme des Frères Hutterites", traduction de l'italien par Emile Ribaute, pp. 74 - 95.

- Séguy Jean, dans la revue "Lumière et Vie" 15B/154, 1981, son article "Anabaptisme pacifique, houttérianisme et communauté jérusalémite", pp. 150 à 166.

Séguy Jean, Les assemblées anabaptistes - mennonites de France, Paris, La Haye, Mouton et Cie, 1977, particulièrement les pages 70-72.

LES SOURCES

- Ziegelschmid A. J. F., Die älteste Chronik der Hutterischen Brüder, Evanston, Illinois, 1943, 1032 pages, plus de nombreuses illustrations des manuscrits retrouvés. Il existe aussi le "Klein-Geschichtsbuch der Hutterischen Brüdern" et une traduction anglaise récente "The Great Chronicle of the Hutterian Brethren" (Plough Publishing House, Hutterian Brethren, Rifton, N.Y. (pour la commémoration le 450e anniversaire de la mort de Jakob Hutter).

- Il convient aussi de relire les écrits de Andreas Erenpreiss, son "Senbrief" par exemple (1652 republ. 1975 par les Frères Houttériens (Macmillan Colony, Cayley, Alberta, Canada) et le "Reschenschaft unsrer Religion, lehre und Glaubens" de Ridemans (même éditeur, 3e éd. 1974).

- Voir aussi les écrits d'autres anabaptistes en dialogue avec les communautés Houttériennes, Pilgram Marpeck par exemple cf. "The writings of Pilgram Marpeck", Wiliam Klassen et Walter Klassen, Herald Press, 1978.

- Wolkan Rudolf (prof. dr.), Geschicht-Buch der Hutterischen Brüder, ed. Vienna, 1923

QUELQUES LIVRES D'AUTRES LANGUES

- Goertz Hans-Jürgen, Alles gehört allen, -Das Experiment Gütergemeinschaft vom 16. Jahrhundert bis heute-, C.H. Beck, München 1984, spécialement l'article de Stayer James "Neue Modelle eines gemeinsamen Lebens, Gütergemeinschaft im Täufertum", pp. 21 à 49.

- Gross Leonard, The Golden Years of the Hutterites, Studies in Anabaptist and Mennonite History N°23, Herald Press, Scottdale PA, 1980. Même si le livre traite de la période allant de 1565 à 1578, le livre est intéressant car il s'attarde sur les échanges théologiques bien documentés avec le Catholicisme, le Luthéranisme, le Calvinisme, les Frères Suisses etc.

- H. Pluemper, Die Gütergemeinschaft bei den Täufern des 16. Jahrhunderts, Göppingen, A. Kummerle, 1972.

- The Mennonite Encyclopedia, vol. 1, 1955, Scottdale PA, les articles "Community of Goods", pp. 658-662.

- Ulrich Eggers, Gemeinschaft lebens länglich, Bundes-Verlag Witten, 1985.

- Michael Holzach, Das vergessene Volk, Hoffmann und Campe, 1980.

- Hostetler John, Hutterite Society, Baltimore, Md, John Hopkins University Press, 1975, 1975, 403 p.

Claude BEACHER

UN ANABAPTISTE A ALTENHEIM AU MILIEU DU XVIème SIECLE

Le hasard des lectures a voulu que nous tombions sur une chronique villageoise dans laquelle il est incidemment question d'un anabaptiste alsacien du milieu du XVIème siècle. Il s'agit bien sûr, à l'époque, d'un alsacien autochtone. Le fait est suffisamment exceptionnel pour que nous le signalions à nos lecteurs, plus habitués à trouver dans nos colones des patronymes d'origne suisse.

Altenheim est un petit village de quelques maigres centaines d'habitants situé à 8 km à vol d'oiseau au sud-est de Saverne dans le Bas-Rhin. Entre les deux guerres, Louis-Charles Will (1893-1967), conservateur de la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg (B.N.U.S.) lui a consacré quelques pages publiées dans le Journal de Saverne conservé à la B.N.U.S. sous la cote M42810.

Nous en avons extrait le passage suivant, rédigé en allemand, en le faisant suivre de sa traduction.

Claude JÉRÔME

Im Jahre 1454 war Altenheim der Sitz eines Primissariats, das zum Rektorat von Waldolwisheim gehörte.

Trotzdem man in dem dem Bischofe zuständigen Gebiete keine Wiedertäufer (Anabaptisten) litt, hatte sich in der zweiten Hälfte des 16. Jahrhunderts zu Altenheim ein Wiedertäufer namens Johann Enders niedergelassen. Sein Sohn, auch Johann genannt, der sich öffentlich zur Lehre des Anabaptismus bekannte, erfuhr ein grausames Schicksal. Am Freitag vor Bartholomäi 1572 wurde er vor das Malefizgericht von Zabern gestellt, und "wegen seiner begangenen Hetzerei und Misshandlung so er mit unvernünftigen Vieh getrieben und vollbracht hatte", wurde folgendes Urteil über ihn ausgesprochen, nämlich "dass er durch den Nachrichter mit dem Feuer zu Asche verbrannt und also nach Inhalt Kayserlichen Rechtes vom Leben zum Tod gerichtet werden solle."

Wir müssen hierzu einfügen, dass im Jahre 1503 der Bischof von Strassburg in den Besitz eines Viertels von Altenheim trat durch Kauf von den Grafen von Eberstein.

En 1454, Altenheim était le siège d'un primissariat faisant partie du doyenné de Waldolwisheim.

Bien que l'on ne tolérât aucun "sectaire" dans les territoires appartenant à l'évêché de Strasbourg, un anabaptiste du nom de Johann Enders s'était établi à Altenheim dans la seconde moitié du XVI^{e} siècle. Son fils, également prénommé Johann, qui ouvertement avait affiché ses idées anabaptistes, connut un sort tragique.

Le vendredi d'avant la Saint Barthélémy 1572, il fut traduit devant la justice de Saverne pour avoir excité et maltraité de longue date des animaux démunis de raison.

Il fut condamné à ce que le bourreau le réduise en cendres par le feu et en vertu du droit impérial passe ainsi de la vie à la mort.

Nous devons ajouter qu'en 1503, l'évêque de Strasbourg était entré en possession d'un quart du village d'Altenheim à la suite d'un achat auprès du comte d'Eberstein.

† Louis-Charles WILL

300ème ANNIVERSAIRE DU MOUVEMENT AMISH

1693 - 1993

Colloque international

à Sainte-Marie-aux Mines (Markirch) -Haut-Rhin-
du 19 au 21 août 1993

Organisé par :

L'Association Française d'Histoire Anabaptiste Mennonite (AFHAM),
avec la collaboration du

Schweizerischer Verein fûr Taüfergeschichte (SVTG) Société d'Histoire Mennonite (SHM)	et du	Mennonitischer Geschichtsverein (MGV) (Allemagne)

En 1993 sera célébré le 300ème anniversaire des événements qui, dans les groupes anabaptistes de la vallée du Rhin, ont abouti au schisme amish, appelé ainsi à partir du patronyme de l'Ancien Jacob Amman, et qui sont à l'origine des groupes amish contemporains.

A cette occasion, les associations d'histoire anabaptiste-mennonite de France, d'Allemagne et de la Suisse organisent en commun un colloque qui se tiendra à Sainte-Marie-aux-Mines dans le Haut-Rhin. C'est en toute connaissance de cause que cet endroit a été choisi : il est le berceau, l'*incunabula* du mouvement amish qui a connu par la suite le destin que l'on connaît.

La presse écrite, la télévision et d'autres média reprennent régulièrement le thème "Amish des Etats-Unis". Leur style de vie, leur habillement leur comportement social sont tellement inhabituels et "rétro" qu'ils intéressent autant les touristes que les chercheurs.

Dans les innombrables articles qui leur sont consacrés, ils sont cités en fermiers exemplaires, en artistes pour leurs travaux de quilt (patchwork), comme un peuple "rétro", comme groupe de recherche en psychiâtrie, en culture écologique etc. Leur nombre dépasse actuellement les 100.000 individus.

Mais ce que le grand public ignore, c'est que ce groupe a ses origines en Alsace, en 1693 à Sainte-Marie-aux-Mines avec Jakob Amman. Nous trouvons ses traces dans les archives, et on sait que sa propriété, située à la Petite Lièpvre, a été vendue le 25 octobre 1712 à la suite de l'édit d'expulsion de Louis XIV.

Peu avant ce départ forcé, le groupe des Amish représentait le quart de la population du Val et "valait" un tiers des revenus seigneuriaux.

Notre colloque a sollicité des chercheurs venant de France, de Suisse, d'Allemagne, des Pays-Bas et des Etats-Unis.

Vu l'origine éminemment alsacienne des Amish, les questions de la naissance et du développement du mouvement seront traités prioritairement. La découverte de nouveaux documents d'archives apporte une perspective nettement différenciée de leur histoire. Un autre point fort du colloque portera sur la dispersion géographique des Amish.

L'association française d'histoire anabaptiste-mennonite (AFHAM) souhaite également interpeller la population locale qui ne connaît pas le chapitre amish de son histoire. C'est pourquoi, en plus du colloque, sont prévues des manifestations pour grand public, en particulier le samedi 21 août 1993.

La publication d'une brochure en couleur et de langue française, destinée au grand public, est bien sûr programmée. En effet, il n'existe à ce jour aucune documentation dans cette langue. De plus, les annales du colloque seront également publiées. Le Comité de l'AFHAM espère que les lecteurs de "Souvenance" participeront nombreux aux manifestations prévues auxquelles ils sont d'ores et déjà cordialement invités.

C.D.

---

300 Jahre Amische-
Internationales Symposium geplant

Im Auftrag der mennonitischen Geschichtsvereine in Frankreich, Deutschland und Schweiz bereitet ein Organisationskomitee ein Internationales Symposium vor, das in Markirch (Ste. Marie-aux-Mines) im Elsass vom 19. bis 21. August 1993 stattfinden wird.

Im Sommer 1993 wird der Entstehung der Amischen in Elizabethtown/ Pennsylvanien und in Markirch/Elsass gedacht. Wissenschaftliche Symposien und allgemeine Vortragsveranstaltungen sind geplant, bei denen die schwierige Geschichte dieser Täufergruppe, die sich 1693 von den taufgesinnten Schweizer Brüdern getrennt hat, aufgearbeitet wird. Dafür sollen Wissenschaftler aus den Ländern gewonnen werden, in denen die Amischen leben bzw. gelebt haben.

Das Organisationskomitee wird rechtzeitig das Programm veröffentlichen und zu der Veranstaltung in Markirch einladen.

Diether Götz LICHDI

NOTES DE LECTURE

J'ai eu l'occasion de lire : "La Vie Ecclésiastique et Religieuse dans la principauté de Montbéliard au XVIII^{e} siècle" par John Viènot - Publié à Paris en 1895 chez Fischbacher.

Voici quelques citations se rapportant aux anabaptistes. D'abord ils semblent complétement ignorés et n'apparaissent qu'en note ou "par hasard" dans une phrase, alors qu'un chapitre est consacré aux Moraves et un autres aux rapports avec les catholiques.

A) Page 120 : Ch. "Les Moraves à Montbéliard"

La note 2 donne la liste des "frères et soeurs" de la ville et du païs (sic) de Montbéliard" pour 1782. Dans cette liste je relève "Simon Habluzel". On trouve à la même époque, une famille Habluzel dans l'église mennonite de Montbéliard et en particulier un prénommé Simon, baptisé en 1756, avec la mention :

"Der Seimmonn Hablützell ist abgeträdten durch Haurreÿ und latterish worden zu Mümpelgart im Jahr 1768, ich Hans Richen bezügen wie Obstadt."[1]

- en 1773 sont baptisé Christian et Esthli Hablützel fils et fille de Simon,

- cette même année C. Hablützel devient luthérien,
- enfin est enterré en 1782 : Simon Hablützel "der Alte Schlitter" (le vieux schlitteur) "à 70 ans, il a eu 3 femmes et 22 enfants dont 12 sont morts, tous représentés à l'enterrement sauf Anni et Christ qui est soldat et personne ne sait où il est si ce n'est sont père."

Est-ce Simon qui fréqente les réunions moraves ou l'un de ses nombreux enfants ?

B) p. 127 : Ch. "Le milieu du siècle" - Note 1.

"Bonsen (surintendant de l'église luthérienne) exige la conversion préalable d'un anabaptiste qui désirait épouser une luthérienne et il commence par lui faire couper sa barbe qui est le signe distinctif du fermier anabaptiste."

P. 128, même chapitre, "Il (Bonsen) se préoccupait dans son zèle des anabaptistes disséminés dans notre pays, et s'efforçait de les ramener dans le sein de son Eglise. Il y réussit quelquefois." Pour avoir plus de détails sur ces "conversions", il faudrait lire sans doute les rapports du surintendant Bonsen, aux archives de l'Eglise luthérienne.

---

[1]Simon Hablützell a abandonné les convictions anabaptistes pour cause de proxénétisme et a adhéré au luthérianisme en 1768 à Montbéliard ; je soussigné Hans Richen.

C) P. 146. Ch. "Rapports avec les catholiques."

..."à Héricourt, de 1676 à 1789, il y eut en tout 49 conversions au catholicisme. Dans ce nombre, il faut compter des soldats au service de la France, sûrs de ne pas arriver s'ils restaient protestants, des Suisses venus chez nous pour faire fortune..."

On peut penser qu'il y avait des anabaptistes parmi ces Suisses. John Viénot donne ses sources :

a) A. Chenot, L'Eglise d'Héricourt, p. 245 à 249 et Archives du Doubs, E1831.

Voici l'adresse actuelle de l'Eglise Morave en Suisse.

Eglise Morave, MONTMIRAIL 2
CH-2075 THIELL-WAVRE

Peut-être que ces quelques pistes intéresseront un éventuel chercheur.

CITATIONS

"Il suffirait aux réformés français, afin de conserver leur patrie, leurs biens, leur métier, leur cadre de vie, d'adopter une théologie pratique voisine de celle des mennonites. En 1986, nombre de protestants orthodoxe ont choisi ce parti. Il ne pouvait aller de même en 1686."

François Bluche. "Louis XIV" Ed. de la Seine, Succès du Livre 1986. Ch. XXI : Unité religieuse, unité nationale.

Dans B.T.2 n°239 - Publications de l'Ecole moderne française. Parc de l'Argile 06370 MOVANS-SARTOUX, on trouve p. 56 l'article "Witness" par le Collège Elsa-Triolet de la Mée-sur-Seine (Seine et Marne) qui analyse le film et la vie des Amish "qui sont prisonniers de leur culture" ; mais donne néanmoins des informations justes du point de vue historique.

Michel WIDMER

COURRIER DES LECTEURS

• De Jean-Claude et Janine DECAUX à 67220 ALBE : "Comme promis nous vous envoyons la "Gazette de l'Erlenbach" avec le beau poème de M. Guth. Encore merci de nous avoir autorisés à l'imprimer. A l'occasion, dites à son auteur combien ses lignes simples et touchantes ont plu. Avec nos bonnes pensées..."

N.d.l.R. : *Nos correspondants ont publié dans le journal municipal local d'Albé près de Villé le poème intitulé "Keine Antwort auf späte Fragen" paru page 4 de Souvenance n° 9/1990*

• De Erwin HOCHSTAETTLER à COLOGNE : "Der Letzte Satz meines Artikels enthält einen Schriftfehler. Christe Linder starb nicht 1734 sondern 1774 in Opfingen. Wenn möglich, bitte ich dieses Versehen in der nächsten Ausgabe richtig zu stellen."

N.d.l.R. : *Notre correspondant souhaite une correction de date concernant son article paru dans "Souvenance Anabaptiste" n° 10, page 65, troisième ligne. Dont acte.*

• N.d.l.R. : *Si cette page est incomplète, c'est bien parce que nos lecteur n'ont pas fait part de leurs réactions en grand nombre. L'année 1993 verra-t-elle un sursaut ? C'est en tout cas ce que la rédaction souhaite de tout cœur .*

OUVRAGES ET FASCICULES DISPONIBLES

Souvenance Anabaptiste : Annuaire de l'association
La série N° 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10 ..... 400 F
Le numéro isolé ..... 50 F

Historique des Assemblées : Pierre Sommer père ..... 150 F

Les Anabaptistes des Vosges : Alfred Michiels ..... 130 F

Les Assemblées Anabaptistes Mennonites de France : Jean Séguy ..... 410 F

L'Anabaptisme dans la Vallée du Rhin de 1525 - 1750 ..... 50 F
(catalogue d'exposition B.N.U Strasbourg 1984)

Reherche historique sur les anabaptistes de la principauté de Montbéliard, d'Alsace et du territoire de Belfort : Mathiot et Boigeol ..... 100 F

"L'Essor" n° 125 : La cense de Ricarville ..... 15 F

Registre de l'Assemblée de Belfort 1729 - 1843
- 200 pages photocopies de l'original ..... 500 F
- texte original plus transcription synoptique en allemand ..... 750 F

Les Beachy Amish : Michel Sculczewski ..... 30 F

L'Anabaptisme Toulois : Joel Stroudinsky ..... 40 F

Assemblée mennonite du Geisberg. Journée du souvenir 1981 ..... 30 F

Collection de 20 photos couleurs 13 x 18 cm des chapelles et salles de réunion mennonites en France (1984) ..... 350 F

Mennonitisches Lexikon (Nachdruck) 1913 - 1967 Christian Neff und Christian Hege
Le volume ..... 385 F
Les 4 volumes ..... 1.540 F

L'Affaire Sattler. Claude Baecher ..... 50 F

Nouveau :

Lieux d'inhumation mennonites dans l'est de la France Michèle Wolff - Werner Enninger .50 F

Commande et paiement : ***Frais de port en plus***

Mr Jean HEGE
3 rue A. Daudet
F-67110 REICHSHOFFEN
Tél : 88.09.04.40

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'AFHAM
CCP 429 95 U Strasbourg